● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9490

22 PAGES

— VENDREDI 25 JUILLET 1975

Le juge unique est déclaré inconstitutionnel

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LE RENVERSEMENT DE LA POSITION ÉGYPTIENNE

Le Conseil de sécurité prolonge de trois mois la mission dans le Sinaï des « casques bleus »

Les jours se suivent...

Le « vide » de mauvais augure qu'eût créé, si le président Sadate s'en était tenu à sa décision initiale, un retrait des « casques bleus » du Sinaï ne menace plus désormais. Pourtant, les explications données de source officielle à la décision du chef de l'Etat égyptien ne sont guère convaincantes : à un revirement aussi rapide et aussi éclatant — la prorogation du mandat de la force internationale étant refusée puis acceptée à quelques jours de distance — il faut sans doute d'autres motifs que l'appel, si pressant soit-il, du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Egypte ne se proposait certainement pas le seul objectif — que son ministre des affaires étrangères se félicite d'avoir atteint — d'« attirer l'attention du monde » sur la gravité de la situation. Il y a beau temps que personne n'entretient plus d'illusion à ce propos. Une menace modérée, suivie d'un geste ambigu de conciliation, expose surtout son auteur à n'être pas pris au sérieux.

Cette étrange façon de montrer les dents pour mieux sourire est-elle vraiment de nature à renforcer la main des Etats-Unis dans les « pressions » exercées sur Israël ? On ne semble pas, en tout cas, s'en émouvoir outre mesure à Jérusalem, où M. Rabin, ressuscitant une exigence en sommeil depuis longtemps, vient de réclamer que les négociations israélo-égyptiennes se déroulent « en tête à tête ».

Faut-il croire, avec la belle logique qu'utilise le quotidien de Beyrouth « Al Nahar », que le président Sadate « n'aurait pas pris son initiative s'il n'avait pas obtenu des garanties concernant l'imminence d'un nouvel accord intérimaire » ? Une négociation, secrète pour l'essentiel, ne permet pas d'en exclure l'hypothèse, mais, c'est le moins qu'on puisse dire, elle n'est pas confortée par l'attitude et les déclarations des parties en cause.

Les Syriens, intéressés au premier chef, voient dans l'attitude du Raïs moins de machiavélisme que de naïveté ; ils lui reprochent d'avoir démobilisé son peuple par la réouverture à grand spectacle du canal de Suez et de faire, pour un règlement, une aveugle confiance à l'Amérique. On leur concédera que si les Egyptiens voulaient brandir autre chose que des foudres de carton, ils n'auraient pas — face à leur opinion publique et au monde extérieur — la partie très facile aujourd'hui.

En toute hypothèse, rien ne permet d'affirmer qu'un accord est imminent. Les limites du « dégagement » israélien ne sont toujours pas précisées sur le terrain. L'exigence d'un « tête-à-tête » par Jérusalem complique encore la négociation, même si elle est formulée avec quelques nuances. Les alliés de l'Egypte, Syriens ou Palestiniens, s'alarment de sa volte-face et craignent plus que jamais d'en faire un jour les frais.

Devant tant d'incertitudes, le nouveau geste du président Sadate paraît surtout refléter les contradictions dans lesquelles se débat son pays. Tandis que se déroulent les dernières passes d'armes entre le nouveau libéralisme et un nassérisme moribond, faucons et colombes s'affrontent, amenant le chef de l'Etat à leur donner, tour à tour, des satisfactions ambiguës. Mais, du même coup, ils sapent son autorité et facilitent la tâche de ceux qui présentent ses mises en garde comme des rodomontades, ses apaisements comme des leurres, sa politique comme une longue inconséquence.

D'autant que, revenant sur son engagement de ne pas briguer à nouveau en 1976 le poste suprême — tout comme il était revenu sur le peu de cas qu'il semblait faire de l'Union socialiste arabe, abaissée puis exaltée et renforcée, — le Raïs ne renforce guère sa position. Que fera-t-il lorsque, à un mois de distance, les 24 octobre et 30 novembre prochains, le mandat des « casquse bleus » sur le Golan et dans le Sinaï viendra de nouveau à expiration, si un règlement n'est pas enfin acquis ?

Le président Sadate ayant décidé le mercredi 23 juillet d'accepter la prorogation du mandat des casques bleus dans le Sinaï, le Conseil de sécurité devait se réunir ce jeudi en début d'après-midi pour prolonger la mission de la FUNU pour une nouvelle période de trois mois. M. Kurt Waldheim, qui est attendu jeudi soir au Caire pour une brève visite, a estimé que la décision du président Sadate rendait possible la poursuite de la négociation pour un accord intérimaire avec Israël. L'Egypte estime que sa manœuvre a facilité et accéléré la négociation.

De notre correspondant

Le Caire. — A ceux qui insinuent que l'Egypte vient de donner un coup d'épée dans l'eau, les milieux officiels cairotes répondent vertement : « *Bien au contraire, nous avons montré tout à la fois que nous pourrions nous aussi, le cas échéant, nous montrer intransigeants, mais que pour le moment nous restons fidèles à notre ligne raisonnable.* » A ceux qui veulent savoir si l'acceptation du maintien des « casques bleus » au Sinaï signifie qu'Israël a fait depuis une semaine des concessions qui rendent possible un *second accord intérimaire, on riposte* ici : « *Un tel accord n'est pas encore acquis, mais les chances qu'il le soit bientôt augmentent actuellement.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 5.)

SÉRIE EXCEPTIONNELLE DE RENCONTRES « AU SOMMET »

Les dirigeants occidentaux s'efforcent de coordonner leurs positions avant la conférence d'Helsinki

La fin du mois de juillet et le début d'août sont marqués en Europe par une exceptionnelle série de rencontres « au sommet ». Aux déplacements traditionnels en cette période de l'année s'ajoute le grand forum de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Avant de rencontrer, à Helsinki, les représentants de l'Europe de l'Est, les dirigeants de plusieurs pays occidentaux cherchent une fois encore à coordonner leurs positions.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, M. Wilson s'entretient à Hambourg ce jeudi 24 juillet avec M. Schmidt. Ils devraient parler des perspectives pour l'Europe après la C.S.C.E., mais aussi de l'énergie et des matières premières et des possibilités d'accroissement des exportations britanniques en Allemagne.

Vendredi soir et samedi matin à Bonn, le chancelier et M. Giscard d'Estaing tiendront l'un des deux « sommets » annuels prévus par le traité de l'Elysée de 1963. Les conversations porteront surtout sur la relance des économies européennes et sur l'harmonisation des mesures conjoncturelles.

Les questions de la défense européenne, et en particulier le problème du stationnement en Allemagne et de l'utilisation éventuelle des fusées nucléaires Pluton seront-elles abordées ? M. Klaus Boelling, secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'information, a indiqué que ce n'était pas « *un sujet d'actualité immédiate entre la France et l'Allemagne* ». Il n'a pas exclu cependant l'hypothèse que cette question soit discutée « en marge » des conversations.

Après avoir reçu le président de la République française, M. Schmidt s'entretiendra avec M. Ford. En route pour Helsinki, le président des Etats-Unis, fera étape en Allemagne samedi et dimanche.

● EN FINLANDE, la conférence sur la sécurité et la coopération se tiendra du 30 juillet au 1er août. La phase des négociations est achevée (voir page 2 les extraits de l'acte final). Les chefs d'Etat ou de gouvernement consacreront le travail des experts et des diplomates. Ils profiteront de l'occasion pour prendre entre eux de multiples contacts. Ainsi le président Ford compte s'entretenir à deux reprises avec M. Brejnev, afin notamment de préparer le prochain voyage aux Etats-Unis du secrétaire général du parti communiste soviétique.

Avant la conférence d'Helsinki, le président Ford aura fait un séjour non seulement en Allemagne fédérale, mais aussi en Pologne (les 28 et 29 juillet). Après la conférence, il se rendra en Roumanie (les 2 et 3 août) et en Yougoslavie (les 3 et 4 août).

● EN ROUMANIE, M. Chirac commence ce jeudi une visite officielle qui durera jusqu'au 28 juillet. Le premier ministre français examinera avec les dirigeants de Bucarest les orientations d'un programme décennal de coopération entre les deux pays.

(Lire nos informations page 22.)

Pluton, ou les vertus de l'ambiguïté

par JACQUES ISNARD

Le missile nucléaire tactique Pluton n'équipe pas encore la totalité des six régiments d'artillerie désignés pour le recevoir ; mais, dès à présent il met en évidence l'ambiguïté de la politique française de défense. Moins par ses caractéristiques ou ses performances, qui peuvent inquiéter les pays voisins, par exemple la République fédérale d'Allemagne soucieuse de n'être point une cible, que par son existence même et sa finalité au sein d'une panoplie de dissuasion demeurée, à ce jour, indépendante dans son emploi.

Le premier ministre répète que la ligne de conduite de la France vis-à-vis de ses alliés n'a aucunement changé depuis son retrait de l'OTAN. Mais il est contraint d'admettre, dans le même temps, que ni la France ni ses alliés n'ont pris encore la mesure exacte de la contribution du Pluton à une défense européenne. L'opposition dénonce une arme qui pourrait fournir le détonateur d'une guerre nucléaire en Europe. De leur côté, les militaires français reconnaissent que le Pluton est destiné à illustrer la fermeté de la résolution française, face à un adversaire éventuel, avant le recours ultérieur aux armes stratégiques.

Des responsables ouest-allemands et français se sont opposés récemment, les uns pour affirmer qu'il existe bien des conversations entre les deux pays sur le Pluton, les seconds pour le nier et avancer même que de telles discussions, si elles survenaient, ne changeraient en rien la doctrine d'emploi.

(Lire la suite page 3.)

EN « MODULANT » SON AIDE

L'État veut accélérer la concentration des chantiers navals

Deux grands groupes sont envisagés

Dans la déclaration qu'il a faite, le 23 juillet, devant le conseil des ministres, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a confirmé l'intention du gouvernement d'accélérer la concentration des grands chantiers navals français. Cette concentration, largement amorcée au cours des dernières années, devrait aboutir à la création de deux grands groupes.

Le premier comprendrait les Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire) et Dubigeon-Normandie (Nantes), et éventuellement les Ateliers et Chantiers du Havre ; le second rassemblerait les Chantiers de La Ciotat, les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (La Seyne) et les Chantiers de France-Dunkerque.

Cette concentration, dont on souligne qu'elle ne prendrait pas forcément l'allure d'une fusion, pourrait être réalisée d'ici à la fin de l'année. Les pouvoirs publics souhaitent l'accélérer en « modulant » l'aide financière importante qu'ils accordent aux grands chantiers.

L'effondrement du marché des frets pétroliers et l'inflation ont, depuis 1973, fortement bousculé les constructeurs de navires un peu partout dans le monde. Leur chute a été d'autant plus dure qu'ils avaient auparavant connu plusieurs années de grande prospérité. La réouverture du canal de Suez ne peut qu'accroître leurs inquiétudes. Plusieurs commandes de pétroliers ont été annulées : soixante-dix, selon un courtier londonien, représentant quelque 20 millions de tonnes.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 18.)

SAINT-BARTHÉLEMY, L'ILE OUBLIÉE

Au cours du voyage qu'il accomplira, du 25 juillet au 4 août, dans les départements français d'Amérique, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, doit se rendre dans l'île de Saint-Barthélemy. Sur ce rocher d'origine volcanique, qui a pour capitale le port de Gustavia (Saint-Barthélemy, avec la partie française de l'île franco-hollandaise de Saint-Martin, forme une sous-préfecture de la Guadeloupe), vivent quelque deux mille cinq cents Français, blancs pour la plupart. Au mois de juin dernier, Gustavia a connu pendant plusieurs semaines une agitation née d'un désaccord entre, d'une part, la municipalité et les autorités préfectorales et, d'autre part, les commerçants soutenus par une partie de la population (« le Monde » des 22-3 juin et du 16 juillet). Aggravées par plusieurs autres événements, ces dissensions aboutirent à des incidents sans conséquences graves mais qui provoquèrent une grande émotion dans cette île lointaine. Les Saint-Barths eurent droit, en particulier, à un impressionnant déploiement de forces de l'ordre.

M. Daniel Blanchard, conseiller général de la Guadeloupe), élu de Saint-Barthélemy (apparenté aux républicains indépendants), craignant que M. Olivier Stirn, lors de son passage, ne rencontre que des personnalités favorables à l'administration, a adressé au secrétaire d'Etat, mardi 22 juillet, un télégramme lui proposant de recevoir, en marge des invitations officielles, une délégation d'habitants de Saint-Barthélemy soucieux de lui exposer leurs difficultés.

Un de nos lecteurs originaire de l'île, médecin exerçant en métropole, nous raconte ci-dessous l'histoire peu commune de Saint-Barthélemy, l'île longtemps ignorée, sinon oubliée, des Français. Dans un second article, il traitera de Saint-Barthélemy au présent.

I. — Des Normands sous les tropiques

par STÉPHANE LÉDÉE

Presque une anomalie. En tout cas une exception, une curiosité. Tant par sa végétation, qui évoque plutôt celle des côtes de la Bretagne, que par sa population, presque exclusivement blanche, cette île n'a rien à faire sous les tropiques. Qui sont ces Saint-Barths ? Comment cette communauté de laboureurs français a-t-elle pu s'accrocher à ce rocher de 28 kilomètres carrés ? C'est une très longue histoire.

Si l'île de Saint-Barthélemy est aujourd'hui partie intégrante de la République, elle ne le doit pas à la sollicitude des premiers gouverneurs français, mais bien plutôt à la tenacité des pionniers. Ils durent non seulement défendre leur terre contre les Anglais, mais aussi faire front contre la couronne de France quand celle-ci tenta de se débarrasser de cette possession, dès lors qu'elle ne présentait plus d'intérêt stratégique.

1628 — la France occupe l'île de Saint-Christophe (proche de Saint-Barthélemy, aujourd'hui anglaise et connue sous le nom de Saint-Kitts). Dans les parages, la lutte est acharnée entre la flotte de Sa Gracieuse Majesté et celle de Richelieu, « *grand maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France* », qui a passé contrat avec des capitaines flibustiers des Antilles.

Ce n'est qu'en 1648 que ces corsaires découvrent que l'île déserte voisine de Saint-Barthélemy dispose d'un excellent havre leur permettant de faire relâche et de se mettre à l'abri de l'Anglais. Le général de Poincy, gouverneur de l'île de Saint-Christophe, y dépêche une petite colonie. Elle sera, quelques années plus tard, massacrée par les Caraïbes (ce peuple qui occupait les petites Antilles à l'arrivée des Européens et dont il ne reste pratiquement rien). Est-ce en souvenir de ce premier massacre que le port prit le nom de « Carnage » — qui deviendra progressivement « Carénage » ? En choisissant ce mot, les premiers Français avaient fait preuve d'une triste intuition.

On signe la paix avec les Caraïbes, et une seconde vague de colons est débarquée sur l'île par le même général de Poincy en 1659.

(Lire la suite page 5.)

UN RÉCIT DE JOHN REED

« Le Mexique insurgé »

John Reed, l'auteur des « Dix jours qui ébranlèrent le monde », écrivit en 1914 son reportage sur la révolution mexicaine. Il aura fallu attendre soixante et un ans pour que paraisse en français « le Mexique insurgé ». Lacune regrettable, trop tardivement réparée. Le livre de John Reed s'impose à la fois sous l'aspect journalistique, littéraire et historique.

Les techniques de montage employées par le reporter américain, son pouvoir d'émotion, l'ampleur et le lyrisme de ses descriptions font du « *Mexique insurgé* » un classique de l' « histoire sur le vif ». Carlos Fuentes, l'ambassadeur du Mexique à Paris et l'auteur de « la Mort d'Artemio Cruz » et de « Zone sacrée », analyse, page 9, les visages multiples de ce récit : quête en même temps politique et morale, intérieure et historique.

« Le Mexique insurgé » n'est pas seulement la fresque d'un peuple, c'est aussi la rencontre de John Reed avec lui-même. Celui que les guérilleros appelaient Juanito ne se contentait pas d'être le chroniqueur de la révolution. C'est sa vie qu'il a misée et risquée dans les déserts mexicains. C'est sa vérité qu'il a trouvée au milieu des péones en haillons.

AU JOUR LE JOUR

Le charme et le degré

Les problèmes vinicoles seraient peut-être moins aigus si l'on ne s'obstinait à juger les vins au degré d'alcool. Juge-t-on le charme d'une femme aux kilos ?

Les vins qui ont le plus de charme sont les plus légers, les plus fragiles, comme le txakoli du Pays basque, le ribeiro de Galice, le vinho verde du Portugal, et comme ce petit vin de Garonne dont je me presse de boire les dernières bouteilles avant les prochaines vendanges, car, pareil à toutes les choses qui ont vraiment du prix, il ne se garde pas.

ROBERT ESCARPIT.

DIPLOMATIE

L'ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Les Etats représentés à Helsinki s'engagent à

- *ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force*
- *respecter le droit de chaque pays de choisir son système politique*
- *assurer les libertés fondamentales des hommes*

L'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) sera signé le 1er août prochain à Helsinki par les chefs d'Etat ou de gouvernement des trente-cinq pays membres de la conférence, c'est-à-dire tous les pays européens — moins l'Albanie, — les Etats-Unis et le Canada. Cet acte final ne constitue pas un traité ayant une valeur juridique et prévoyant des sanctions en cas de violation de ses clauses. Il s'agit d'une déclaration d'intentions. Les signataires affirment dans le préambule, « la haute signification politique » de ce texte.

Le texte de l'acte final, qui a été rédigé en six langues (anglais, français, russe, espagnol, italien, allemand), comporte cent dix pages en cinq chapitres.

Nous publions ci-dessous les extraits de ce document qui concernent les deux premières « corbeilles » (sécurité et coopération économique) ainsi que le texte sur la coopération en Méditerranée. Dans notre prochain numéro, nous publierons les extraits qui concernent la troisième « corbeille » (libre circulation des hommes et des idées) et les suites de la conférence.

I. — Questions relatives à la sécurité en Europe

Les Etats participant à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe...

... *Convaincus* de la énecessité de déployer des efforts pour faire de la détente un processus tout à la fois continu, de plus en plus viable et global, de portée universelle, et convaincus que la mise en œuvre des résultats de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe constituera une contribution majeure à ce processus...

... *Conscients* de leur histoire commune et reconnaissant que l'existence d'éléments communs dans leurs traditions et leurs valeurs peut les aider à développer leurs relations, et désireux de rechercher, en tenant pleinement compte de l'originalité et de la diversité de leurs positions et de leurs vues, des possibilités d'unir leurs efforts afin de surmonter la méfiance et d'accroître la confiance, de résoudre les problèmes qui les séparent et de coopérer dans l'intérêt de l'humanité...

A. - Déclaration sur les principes régissant les relations mutuelles des États participants

... Déclarent qu'ils sont résolus à respecter et à mettre en pratique, chacun d'entre eux dans ses relations avec tous les autres Etats participants, indépendamment de leur système politique, économique ou social ainsi que de leur dimension, de leur situation géographique ou de leur niveau de développement économique, les principes suivants, tous d'une importance primordiale, qui régissent leurs relations mutuelles :

1) Egalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté.

Les Etats participants respectent mutuellement leur égalité souveraine et leur individualité ainsi que tous les droits inhérents à leur souveraineté et englobés dans celle-ci, y compris, en particulier, le droit de chaque Etat à l'égalité juridique, à l'intégrité territoriale, à la liberté et à l'indépendance politique. Ils respectent aussi le droit de chacun d'entre eux de choisir et de développer librement son système politique, social, économique et culturel ainsi que celui de déterminer ses lois et ses règlements.

Dans le cadre du droit international, tous les Etats participants ont des droits et devoirs égaux. Ils respectent le droit de chacun d'entre eux de définir et de conduire à son gré ses relations avec les autres Etats conformément au droit international et dans l'esprit de la présente déclaration. Ils considèrent que leurs frontières peuvent être modifiées, conformément au droit international, par des moyens pacifiques et par voie d'accord. Ils ont aussi le droit d'appartenir ou de ne pas appartenir à des organisations internationales, d'être partie ou non à des traités bilatéraux ou multilatéraux, y compris le droit d'être partie ou non à des traités d'alliance : ils ont également le droit à la neutralité.

2) Non-recours à la menace ou à l'emploi de la force.

Les Etats participants s'abstiennent dans leurs relations mutuelles, ainsi que dans leurs relations internationales en général, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies et la présente déclaration. Aucune considération ne peut être invoquée pour servir à justifier le recours à la menace ou à l'emploi de la force en violation de ce principe...

3) Inviolabilité des frontières.

Les Etats participants tiennent mutuellement pour inviolables toutes leurs frontières ainsi que celles de tous les Etats d'Europe et s'abstiennent donc maintenant, et à l'avenir, de tout attentat contre ces frontières.

En conséquence, ils s'abstiennent aussi de toute exigence ou de tout acte de mainmise sur tout ou partie du territoire d'un autre Etat participant.

4) Intégrité territoriale des Etats.

Les Etats participants respectent l'intégrité territoriale de chacun des autres Etats participants...

De même les Etats participants s'abstiennent chacun de faire du territoire de l'un d'entre eux l'objet d'une occupation militaire ou d'autres mesures comportant un recours direct ou indirect à la force contrevenant au droit international, ou l'objet d'une acquisition au moyen de telles mesures ou de la menace de telles mesures. Aucune occupation ou acquisition de cette nature ne sera reconnue comme légale.

5) Règlement pacifique des différends.

Les Etats participants règlent les différends entre eux par des moyens pacifiques de manière à ne pas mettre en danger la paix et la sécurité internationales et la justice...

A cette fin, ils ont recours à des moyens tels que la négociation, l'enquête, la médiation, la conciliation, l'arbitrage, le règlement judiciaire, ou à d'autres moyens pacifiques de leur choix, y compris toute procédure de règlement convenue préalablement aux différends auxquels ils sont parties.

Au cas où elles ne parviennent pas à une solution par l'un des moyens pacifiques ci-dessus, les parties à un différend continuent de rechercher un moyen, convenu mutuellement, de résoudre pacifiquement le différend...

6) Non-intervention dans les affaires intérieures.

Les Etats participants s'abstiennent de toute intervention, directe ou indirecte, individuelle ou collective, dans les affaires intérieures ou extérieures relevant de la compétence nationale d'un autre Etat participant, quelles que soient leurs relations mutuelles...

Ils s'abstiennent de même, en toutes circonstances, de tout autre acte de contrainte militaire ou politique, économique ou autre, visant à subordonner à leur propre intérêt l'exercice par un autre Etat participant des droits inhérents à sa souveraineté et à obtenir ainsi un avantage quelconque...

7) Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

Les Etats participants respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion...

Les Etats participants sur le territoire desquels existent des minorités nationales respectent le droit des personnes appartenant à ces minorités à l'égalité devant la loi, leur donnent l'entière possibilité de jouir effectivement des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, de cette manière, protègent leur intérêts légitimes dans ce domaine.

Les Etats participants reconnaissent l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le respect est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération entre eux, comme entre tous les Etats...

8) Egalité de droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

...En vertu du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, tous les peuples ont toujours le droit, en toute liberté, de déterminer, lorsqu'ils le désirent et comme ils le désirent, leur statut politique interne et externe, sans ingérence extérieure, et de poursuivre à leur gré leur développement politique, économique, social et culturel...

9) Coopération entre les Etats.

... En développant leur coopération, les Etats participants attachent une importance particulière aux domaines tels qu'ils sont établis dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, chacun d'entre eux apportant sa contribution dans des conditions de pleine égalité...

Ils confirment que les gouvernements, les institutions, les organisations et les personnes ont un rôle propre et positif à jouer en contribuant à atteindre ces objectifs de leur coopération...

10) Exécution de bonne foi des obligations assumées conformément au droit international.

Les États participants doivent s'acquitter de bonne foi des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, tant des obligations qui découlent des principes et règles généralement reconnus du droit international que des obligations résultant de traités ou d'autres accords, en conformité avec le droit international, auxquels ils sont parties...

Tous les principes énoncés ci-dessus sont dotés d'une importance primordiale et en conséquence ils s'appliquent également et sans réserve, chacun d'entre eux s'interprétant en tenant compte des autres...

« Les Etats participants, tenant dûment compte des principes ci-dessus et, en particulier, de la première phrase du dixième principe, « Exécution de bonne foi des obligations assumées conformément au droit international », constatent que la présente déclaration n'affecte pas leurs droits et obligations, non plus que les traités et autres accords et arrangements correspondants...

Les Etats participants déclarent qu'ils ont l'intention de s'inspirer des principes contenus dans la présente déclaration dans leurs relations avec tous les autres Etats. »

Suivent plusieurs paragraphes sous le titre : « Questions concernant la mise en pratique de certains des principes énoncés ci-dessus ». Il s'agit notamment d'un texte d'origine roumaine explicitant le principe n° 2 de façon à prévenir, autant que faire se peut, tout recours à la force. Les signataires de l'acte final affirment d'autre part leur résolution de poursuivre « l'examen et l'élaboration d'une méthode généralement acceptable de règlement pacifique des différends », notamment à partir du projet de convention présenté par la Suisse à la C.S.C.E.; à cette fin la Suisse convoquera, après 1977, une réunion d'experts.

Questions relatives au désarmement.

« Les Etats participants reconnaissent l'intérêt que présentent, pour eux tous, les efforts tendant à diminuer les risques de confrontation militaire et à promouvoir le désarmement, qui ont pour objet de compléter la détente politique en Europe et de renforcer leur sécurité. Ils sont convaincus de la nécessité de prendre, dans ces domaines, des mesures effectives qui, par leur portée et leur nature, constituent des étapes permettant de parvenir finalement à un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et effectif, et qui devraient aboutir au renforcement de la paix et de la sécurité dans le monde.

Considérations générales.

Ayant examiné les vues qui ont été exprimées sur divers sujets relatifs au renforcement de la sécurité en Europe par des efforts conjoints visant à promouvoir la détente et le désarmement, les Etats participants, lorsqu'ils seront engagés dans de tels efforts, s'inspireront notamment, dans ce contexte, des considérations essentielles qui suivirent. :

— La nature complémentaire des aspects politiques et militaires de la sécurité...

— L'importance qui s'attache à ce que les participants à de telles négociations fassent en sorte que les informations relatives au développement, au progrès et aux résultats de celles-ci soient fournies, sur une base appropriée, à d'autres Etats participants à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et, en retour, l'intérêt justifié pour chacun de ceux-ci que ses vues soient prises en considération.

B. - Document sur les mesures de confiance et certains aspects de la sécurité et du désarmement

Les Etats participants,

Convaincus de l'importance politique de la notification préalable des manœuvres militaires d'envergure pour favoriser l'entente mutuelle, renforcer la confiance, la stabilité et la sécurité...

Reconnaissant que cette mesure résultant d'une décision politique repose sur une base volontaire ;

Ont adopté ce qui suit :

Notification préalable des manœuvres militaires d'envergure.

Ils donneront notification de leurs manœuvres militaires d'envergure à tous les autres Etats participants, par les voies diplomatiques habituelles, conformément aux dispositions suivantes :

Notification sera donnée des manœuvres militaires d'envergure comprenant au total plus de vingt-cinq mille hommes...

Dans le cas où le territoire d'un Etat participant s'étend au-delà de l'Europe, la notification préalable ne sera nécessaire que pour les manœuvres se déroulant à l'intérieur d'une zone de 250 kilomètres de profondeur à partir de la frontière qui fait face à tout autre Etat européen participant ou qui est commune à l'un et à l'autre, l'Etat participant n'étant toutefois pas tenu à notification dans les cas où cette zone est aussi contiguë à une frontière qui fait face à un Etat non européen non participant ou qui est commune à l'un et à l'autre.

Notification sera donnée vingt et un jours au moins avant le début des manœuvres, ou bien, si les manœuvres sont décidées moins longtemps à l'avance, le plus tôt possible avant la date de leur commencement...

II. — Coopération dans les domaines de l'économie de la science et de la technique et de l'environnement

Les Etats participants...

Reconnaissent qu'une telle coopération, en tenant compte des différents niveaux de développement économique peut être développée sur la base d'égalité et de satisfaction mutuelle des partenaires et de réciprocité permettant, dans l'ensemble, une répartition équitable des avantages et des obligations d'ampleur comparable, dans le respect des accords bilatéraux et multilatéraux...

Reconnaissent les effets bénéfiques qui peuvent résulter de l'application du traitement de la nation la plus favorisée, pour le développement des échanges...

« S'efforcent de réduire ou d'éliminer progressivement les obstacles de toute nature au développement des échanges commerciaux...

Sous le chapitre des « échanges commerciaux », il est notamment prévu que les Etats participants assureront les facilités propres à développer les contacts d'affaires :

« Ils favoriseront la publication et la diffusion des informations économiques et commerciales à des intervalles réguliers et dans les meilleurs délais, notamment :

— les statistiques concernant la production, le revenu national, le budget, la consommation et la productivité ;

— les statistiques du commerce extérieur élaborées à partir de classifications comparables entre elles comprenant la ventilation par produit avec indication des volumes et des valeurs, ainsi que des pays d'origine ou de destination ;

— lois et règlements concernant le commerce extérieur ;

— informations permettant de prévoir l'évolution de l'économie, utiles à la prospection commerciale, par exemple, celles concernant les orientations générales des plans et programmes économiques nationaux ;

— autres informations de nature à aider les hommes d'affaires dans leurs contacts commerciaux, par exemple, les répertoires périodiques, les listes et, lorsque cela se révèle possible, les organigrammes des firmes et organismes intéressés au commerce extérieur. »

Les autres parties de cette section économique concernent :

— la coopération industrielle et les projets d'intérêt commun, en particulier « dans les domaines des ressources énergétiques, de l'exploitation des matières premières ainsi que du transport et des communications » ;

— Les dispositions relatives aux commerce et à la coopération industrielle : harmonisation des normes, arbitrage, arrangements bilatéraux spécifiques ;

— la science et la technique : définition des « domaines de coopération » (sont « à titre d'exemple » mentionnés divers secteurs en agriculture, énergie, nouvelles technologies, technologie des transports, physique, chimie, météorologie et hydrologie, océanographie, recherche sismologique, glaciologie, informatique, recherche spatiale, médecine et santé) ainsi que des « formes et méthodes de coopération » ;

— L'environnement : sont également définis les « objectifs », les « domaines » (pollution de l'air et des eaux, environnement marin) terres et sol, conservation de la nature et des réserves naturelles, zones d'habitation humaine, recherche fondamentale, mesures législatives et administratives) et les « formes et méthodes » de la coopération ;

— La coopération dans d'autres secteurs : développement des transports, promotion du tourisme, aspects économiques et sociaux de travail migrant, formation des cadres.

III. — Questions relatives à la sécurité et à la coopération en Méditerranée

« Les Etats participants...

Convaincus que la question de la sécurité en Europe doit être considérée dans le contexte plus large de la sécurité dans le monde et qu'elle est étroitement liée à la sécurité dans la région méditerranéenne tout entière, si bien que le processus de l'amélioration de la sécurité ne devrait pas être limité à l'Europe, mais devrait s'étendre à d'autres parties du monde et en particulier à la région méditerranéenne...

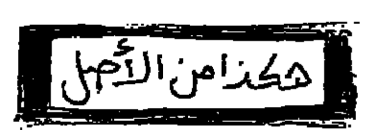
Prenant note avec satisfaction de l'intérêt manifesté pour la conférence, depuis ses débuts, par les Etats méditerranéens non participants et ayant dûment tenu compte des contributions qu'ils ont présentées, déclarent leur intention :

— De favoriser le développement de relations de bon voisinage avec les Etats méditerranéens non participants...

De contribuer à un développement diversifié de l'économie des pays méditerranéens non participants, en tenant dûment compte de leurs objectifs nationaux de développement, et de coopérer avec ces pays, en particulier dans les domaines de l'industrie, de la science et de la technologie, dans les efforts qu'ils déploient pour parvenir à une meilleure utilisation de leurs ressources, favorisant ainsi un développement plus harmonieux des relations économiques...

Pour favoriser la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus, les Etats participants déclarent également leur intention de maintenir et d'amplifier les contacts et le dialogue amorcés par la C.S.C.E. avec les Etats méditerranéens non participants, afin d'y inclure tous les Etats de la Méditerranée, en vue de contribuer à la paix, à la réduction de forces armées dans la région, au renforcement de la sécurité, à la diminution des tensions dans la région et à l'élargissement de la coopération, perspectives pour lesquelles tous partagent le même intérêt, ainsi qu'en vue de définir de nouveaux objectifs communs...

(A suivre.)



DIPLOMATIE

Pluton, ou les vertus de l'ambiguïté

ite de la première page.)

Giscard d'Estaing estime, pour rt, qu'il serait normal d'échan- ıs réflexions avec la République ile d'Allemagne si l'existence uton faisait problème.

Pluton a été critiqué dès sa ption (la décision de lancer ogramme remonte à novembre Ses adversaires, en France, ngtemps estimé que ce projet, uvé par le général de Gaulle, avant tout, une concession à e de terre, agitée par les sé- s des guerres coloniales et e pauvre de la dissuasion ılre confiée aux aviateurs et arins. A l'extérieur, l'apparition ıton n'a rencontré aucun écho à l'an dernier.

emplacements connus

ıdoxalement, l'apparition, en e 1972, d'une arme nucléaire ıe aérienne — une bombe lar- ɔàr des avions Jaguar basés à Dizier (Haute-Marne) ou par irage-III E stationnés à Luxeuil- -Saône) — n'a donné lieu à commentaire en France et à ger. Cette absence de réac- est peut-être liée au fait que ıions, avec un rayon d'action ur à 1 000 kilomètres, pa- ıt avoir reçu des missions et que leurs objectifs sont bien au-delà des frontières ats alliés de l'Europe occiden- i le silence ouest-allemand, sur nt, peut se comprendre facile- Il n'en va pas de même du rtement des adversaires du en France, qui sont restés nps discrets sur un système s aériennes en service depuis trois ans.

attaques contre le Pluton ont ılé après l'élection de M. Gis- 'Estaing à la présidence de la ique et certains membres de ıorité, comme MM. Michel ou Couve de Murville, expri- les craintes sur sa destination. Le chef de l'Etat est soup- au pire, de vouloir réintégrer lsation militaire de l'OTAN et, aux, de chercher à constituer, r, une communauté de défense [illegible] second pilier de ıce atlantique, aux côtés des [illegible]

s le jeu politique, le Pluton t un argument ou un prétexte. obiane est moins l'implanta- ı l'intérieur ou hors des fron- nationales, des six régiments erie prévus que l'usage qui it en être fait dans le Centre- ɔ.

sites choisis, à ce jour, pour llir le Pluton sont connus (le du 15 juillet). Compte tenu dispositif militaire qui reste tourné vers l'Est, pour l'es- l, et même si le président de la ılique a souhaité un redéploie-ment des unités en France, c'est dans l'est de la France que stationneront les six régiments Pluton. Dans ces conditions, des populations ouest-allemandes sont sous la menace du Pluton — dont la portée est de 120 kilomètres au maximum — si tant est qu'on puisse imaginer une situation dans laquelle la France serait restée l'arme au pied devant un agresseur qui se serait suffisamment avancé pour être prêt à franchir le Rhin après avoir bousculé les défenses alliées.

Deux remarques peuvent contribuer à atténuer les inquiétudes allemandes. D'une part, des études ont été faites pour accroître la portée du Pluton et concevoir un nouvel engin qui, s'il en est besoin, pourrait dépasser les 500 kilomètres. D'autre part, le stationnement du temps de paix ne présage en rien les positions du temps de crise et, à plus forte raison, les emplacements opérationnels occupés par des troupes si elles venaient à être engagées.

Monté sur un char, le Pluton est mobile. Son dispositif de soutien, fixe en temps de paix, peut être évacué en moins de deux heures et, en campagne, il est acheminé sur des camions, sous la protection de blindés. Selon les cas, la batterie de tir pourrait, après son déplacement, être ravitaillée, au dernier moment, par hélicoptère, comme les Américains l'ont envisagé pour leurs moyens nucléaires en Europe.

C'est précisément cette mobilité de l'arme et sa capacité d'intervention qui rendent secondaires les discussions sur le lieu de sa garnison, mais qui devront contraindre le gouvernement français à élaborer des procédures de concertation avec ses alliés ou à prévoir, avec eux, des conventions sur l'appui tactique rapproché, à 80 ou 100 kilomètres des contacts. Plus encore que pour l'arsenal stratégique, la France ne peut échapper à la dynamique d'une panoplie — l'arme nucléaire tactique — qui lui fait adopter la même dialectique de la dissuasion que celle de ses partenaires occidentaux, et qui l'incite à entamer une coordination des plans d'emploi avec des instances alliées. A ceci près, toutefois, et qui est important, c'est que l'arme nucléaire tactique donne à la France, hors de toute possibilité de blocage américain, la capacité d'employer ou non le feu nucléaire en Europe.

Toute l'ambiguïté du Pluton réside dans cette constatation. D'une part, le tir d'une arme nucléaire est de nature, comme l'a admis le chef de l'Etat, à modifier le cours d'un conflit déclenché par un agresseur et à accroître les risques d'une escalade généralisée. Sur ce point, les adversaires du Pluton n'ont pas tort, et les Américains ne cachent pas qu'ils redoutent — avec cette menace d'un détonateur — d'être ainsi entraînés dans une guerre nucléaire. D'autre part, l'arme nucléaire tactique est au service du corps de bataille français, là où il se trouve engagé par le gouvernement, et il est difficile de penser que ce dernier puisse manœuvrer au-delà du Rhin sans une entente préalable avec les alliés.

De 1967 à 1974, des accords d'états-majors, périodiquement remis à jour, ont permis à la France de préparer la coopération technique de ses commandements aéroterrestres et navals avec ceux de l'OTAN. Le cas du missile Pluton, engagé avec tout ou partie de la 1re armée française, pourra-t-il, dans ces conditions, être longtemps réservé ?

Pas de « créneau » à l'est

La difficulté viendra du fait que, comme ses prédécesseurs à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing entend — sans rien rejeter de la protection américaine — conserver sa liberté d'action et décider lui-même de l'heure ou des circonstances d'une participation de la France à la défense commune. Le chef de l'Etat maintient sur ce point la même ambiguïté qui caractérisait la politique de ses prédécesseurs, au point que l'on se demande si cette ambiguïté — source d'incertitude dans le jeu stratégique, donc d'inquiétude supplémentaire pour un adversaire potentiel — n'est pas inhérente, ou même nécessaire, à la défense française. En ne révélant pas, par exemple, la conception précise qu'il a du « sanctuaire national » ni même de ses limites géographiques et, donc, du moment où il interviendrait avec ses moyens nucléaires ou classiques, le gouvernement français laisse planer un doute, qui, pense-t-il, peut servir ses intérêts en brouillant les règles de la dissuasion.

Les alliés américains et ouest-allemands prennent mal leur parti d'avoir à attendre le bon plaisir du président de la République pour savoir quand ils pourront compter sur les forces françaises. Les états-majors de la zone Centre-Europe de l'OTAN estiment que c'est un inconvénient majeur pour la cohésion des plans et l'emploi des réserves opérationnelles que de devoir improviser un engagement de la France en cas de conflit.

A l'exception du Canada, dont le groupement tactique reste à l'arrière, cinq pays (Belgique, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Royaume-Uni et Etats-Unis), qui ont délégué leurs responsabilités à des commandements intégrés de l'OTAN, ont accepté de se porter le long de la frontière de la République démocratique allemande et de la Tchécoslovaquie pour défendre la R.F.A. C'est ce que les spécialistes ont appelé « défense avancée » de l'OTAN, associée à la menace de l'emploi en Europe des têtes nucléaires américaines. Dans cette perspective, chacun des corps d'armée des cinq pays intéressés tiendrait un secteur d'opérations de largeur variable, le plus à l'est possible.

Invitée à participer à cette « défense avancée » pour y disposer d'un « créneau » proche de la Tchécoslovaquie, la France a refusé. Aucune position du temps de guerre n'est donc prévue par l'OTAN pour les forces françaises qui sont en réserve — comme elles l'ont toujours été depuis le départ des états-majors intégrés — et dont les effectifs en Allemagne pourraient diminuer quelque peu, au cas où le gouvernement approuverait les avant-projets de réorganisation étudiées par l'armée de terre. Mais, s'il venait à être engagé hors des frontières nationales, le corps de bataille français ne devrait avoir aucune raison de se séparer de ses batteries de Pluton, autour desquelles il est organisé.

JACQUES ISNARD.

Quarante véhicules lanceurs en ligne

En 1978, l'armée de terre française alignera six régiments d'artillerie nucléaire Pluton et deux batteries de réserve générale, soit au total quarante véhicules lanceurs. Un régiment est constitué de trois batteries de tir à deux pièces chacune, d'une batterie de sécurité et de transport ainsi que d'une batterie de commandement et des services. Le missile est monté sur le châssis d'un char AMX-30 et un calculateur (Iris 35 M) permet au corps d'armée d'actionner, directement, la rampe de lancement.

Actuellement, deux régiments sont constitués à Mailly (Aube) et à Suippes (Marne), tandis que quatre le seront à Laon-Couvron (Aisne), au camp du Fougerais (Territoire de Belfort), à Bitche (Moselle) et Haguenau (Bas-Rhin). Un régiment compte environ un millier d'hommes. Les six rampes rechargeables d'un régiment peuvent être disposées sur un front de 60 kilomètres et recevoir des ordres d'un P.C. du corps d'armée situé à 80 kilomètres.

Les Pluton emportent des charges de 10 ou 25 kilotonnes. Les deux tiers des armes nucléaires tactiques — Pluton et avions Jaguar ou Mirage III-E — ont une puissance de 10 kilotonnes, et le tiers restant une énergie de 25 kilotonnes.

Les effets de destruction (souffle, chaleur et flash lumineux du Pluton) ont été spécialement étudiés pour mettre hors de combat des forces mécanisées adverses sur le champ de bataille. Le Pluton a des objectifs dits d'opportunité (cibles militaires mobiles, concentrations logistiques, obstruction des points de passage, etc.), à la différence des bombes tactiques nucléaires aériennes qui visent des objectifs plus résistants (aérodromes, usines d'armement, etc.).

La portée du Pluton est de 120 kilomètres au maximum. La charge explose à 300 ou 400 mètres d'altitude — ce qui limite les retombées radio-actives sur le champ de bataille — et le missile, qui doit, en principe, tomber à 200 ou 300 mètres de sa cible, est capable de s'autodétruire si l'écart est trop important.

Le contrôle de l'engagement repose sur l'existence d'un boîtier de sécurité verrouillé sur chaque munition, qui interdit le tir du missile et la mise à feu de la charge en l'absence d'un numéro de code transmis par le chef de l'Etat au moment de la manœuvre. L'ordre de tir vient au coup par coup, ou pour la totalité des véhicules lanceurs. Le missile ne s'arme qu'une fois en vol.

ASIE

Inde

Refusant la censure

LA B.B.C. RAPPELLE SES CORRESPONDANTS A NEW-DELHI

a B.B.C. a décidé de mettre à ses activités en Inde pour ıtester contre « les mesures cceptables » prises récemment r les autorités indiennes à ıcontre des journalistes étran- rs, a annoncé, mercredi 23 llet, un porte-parole de la aîne de radio et de télévision tannique. Il a précisé que les rrespondants de la B.B.C., étaient plus en mesure de rem- r leur mission, et ont été opelés ; les bureaux de New- elhi ne se consacreront plus sormais qu'à des tâches admi- stratives. Les émissions de la B.C. n'étaient pas seulement stinées à la Grande-Bretagne ; es étaient aussi traduites en ndi et en ourdou et retrans- ises en Inde.

De son côté, la chaîne de ra- o et de télévision américaine .B.S. a refusé de signer le ɔcument par lequel les journa- stes s'engagent à suivre les dix commandements » de la ensure indienne. D'autre part, rès les journalistes du Wash- gton Post, du Daily Telegraph, Times et de Newsweek, c'est u tour du correspondant du ew York Times en Inde de re- evoir l'ordre de quitter, « vo- ontairement » le pays dans les ingt-quatre heures. Ce journa- ste, M. William Borders, a efusé d'obtempérer et a décidé 'attendre son expulsion.

Chine

Les relations entre l'armée et la population

La commission militaire du comité central semble jouer à nouveau un rôle important

Pékin (A.F.P.). — L'un des organes centraux du pouvoir en Chine, la commission militaire du comité central du parti, a officiellement, au cours des derniers jours, repris des activités qu'elle n'avait, semble-t-il, pas exercées depuis plusieurs années.

Cette commission, présidée par M. Mao Tse-toung, constitue l'organe de contrôle du partie dans l'armée et réunit les prestigieuses personnalités militaires du régime, dont la grande majorité occupent des postes clés dans la hiérarchie du P.C. A deux reprises, ce mois-ci, le 13 juillet puis une seconde fois mercredi 23 juillet, le *Quotidien du peuple* a publié un ordre du jour adopté par la commission.

Le premier concerne l'élévation au rang de héros national d'un soldat d'orgine tibétaine, Lozang Tanzin, qui a perdu la vie en octobre 1974 en sauvant celle d'un enfant de onze ans aux prises avec les eaux d'un fleuve gelé. Le second ordre du jour concerne une compagnie de l'armée qui, pour son héroïsme dans les opérations de secours consécutives au tremblement de terre qui a frappé la province du Liaoning en février, a reçu le titre honorifique de « *compagnie modèle dans la lutte contre les séismes* ».

La presse a commencé à reparler de la commission militaire du comité central au début de cette année quand cet organisme lança, conjointement avec le Conseil d'Etat, une directive pour encourager l'armée à « *chérir le peuple* ». Mais elle n'avait plus été mentionnée depuis de nombreuses années en tant qu'unique artisan d'une décision de quelque ordre que ce soit.

Cette « réactivation » de la commission apparaît comme le signe possible d'un nouvel équilibre dans les rapports entre l'armée et le parti.

Une telle interprétation est renforcée par la nature même des décisions de la commission qui viennent d'être rendues publiques. En effet, les deux ordres du jour adoptés par la commission sanctionnent des faits méritoires à propos desquels sont soulignées les relations « *étroites* » de l'armée et de la population et l'engagement des militaires dans des tâches de nature civile et politique menées en collaboration avec les autorités locales du parti.

Parmi les quatre vice-présidents de la commission militaire figurent trois maréchaux : Hsu Hsiang-chien, Nieh Jung-chen et Yeh Chien-ying, ce dernier étant également vice-président du comité central du parti. Le quatrième vice-président n'est autre que M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, vice-président du comité central et chef de l'état-major général de l'armée.

Dans le rapport de mercredi sur la dernière décision de la commission militaire, le général Li Teh-sheng, qui fait partie de cet organisme, est mentionné sous le titre de « *membre du comité permanent du comité central* ». Ce fait semble confirmer qu'il a perdu vers la fin de l'année dernière, au profit de M. Teng Hsiao-ping, son poste de vice-président du comité central.

Vietnam du Sud

● L'ITALIE ET LA BELGIQUE ont décidé d'établir des relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs avec le Vietnam du Sud.

● LE PREMIER MINISTRE, M. Olof Palme, a invité les chefs des partis socialistes européens à se rendre à Stockholm le 2 août prochain, après la conférence d'Helsinki sur la sécurité, pour discuter de questions d'intérêt commun. Les invitations ont été adressées notamment aux premiers ministres scandinaves, ainsi qu'aux chefs de gouvernement hollandais, M. Joop Van Den Uyl, britannique, M. Harold Wilson, ouest-allemand, M. Helmut Schmidt et autrichien, M. Bruno Kreisky, et également aux chefs des partis socialistes ouest-allemand, M. Willy Brandt, français, M. François Mitterrand, et portugais, M. Mario Soares. — (A.F.P.)

● LA TROISIEME SERIE DE CONVERSATIONS intercommunautaires sur Chypre, qui devait s'ouvrir ce jeudi 24 juillet à Vienne, a été reportée au 31 juillet prochain, M. Kurt Waldheim ne pouvant se rendre à Vienne avant cette date. (A.F.P.)

EUROPE

LA CRISE POLITIQUE AU PORTUGAL

L'EXTRÊME GAUCHE DÉNONCE les « éléments contre-révolutionnaires » du M.F.A.

Lisbonne *(Reuter)*. — L'extrême gauche portugaise a lancé depuis mercredi 23 juillet une offensive contre les officiers les plus modérés du Mouvement des forces armées, alors que le Conseil de la révolution annulait sa réunion hebdomadaire, sans qu'une raison soit donnée de source officielle sur cet ajournement.

Le Mouvement de la gauche socialiste (MES), formation dont les effectifs sont réduits mais l'influence loin d'être négligeable, a pris la tête de cette croisade en dénonçant les « *éléments contre-révolutionnaires* » au sein du M.F.A. et les officiers « *prêts à la conciliation* » du Conseil de la révolution.

La position du MES prend d'autant plus de relief que certains aspects du projet d'instauration d'une alliance peuple-M.F.A., mis au point lors de la dernière assemblée du M.F.A., n'étaient pas étrangers aux thèses de ce groupe. Dans le sillage du MES, l'Union démocratique et populaire (U.D.P.), seul groupe de l'ultra-gauche ouest-européenne à compter un représentant parlementaire, a accusé l'« aile droite » du M.F.A. d'entretenir des « *relations avec les partis bourgeois* », à savoir les partis socialiste et populaire démocratique (P.P.D.), qui ont quitté le gouvernement.

Tandis que le parti socialiste était de nouveau accusé mercredi par Radio-Clube, station dirigée par un comité de travailleurs, d'« *établir des contacts avec le général Spinola* », le quotidien *Diario de Noticias* s'en prenait à plusieurs officiers du Conseil de la révolution.

Ce journal, qui est aux mains des communistes, a attaqué en particulier, dans un éditorial de première page, le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères.

Le commandant Antunes s'est efforcé d'obtenir pour le Portugal une aide financière étrangère. Il vient d'annuler sa visite à Bruxelles, où il devait plaider la cause de son pays auprès des Communautés européennes, réticentes. Le chef de la diplomatie portugaise a déclaré récemment, ce que lui reproche *Diario de Noticias*, que le Portugal n'était pas en position de mener des négociations internationales tant que sa situation politique intérieure ne se serait pas décantée.

L'éditorial du journal établit un lien entre le commandant Antunes, qui a émis publiquement des réserves sur les nationalisations décidées par le général Vasco Gonçalves, et les dirigeants du P.P.D. et du P.S.

Parmi les officiers du Conseil de la révolution soupçonnés par le journal de nourrir des sentiments anticommunistes figurent le commandant Vitor Crespo, dernier haut commissaire portugais au *Mozambique*, qui siège maintenant au sein du comité politique du Conseil, et, surtout, le général Otelo de Carvalho, le chef du commandement opérationnel du continent (Copcon), organisme de coopération des forces de sécurité intérieures, qui séjourne actuellement à Cuba et qui passe pour être favorable à certains courants gauchistes.

Les critiques formulées par les communistes contre le commandant Antunes renforcent les rumeurs selon lesquelles celui-ci est le candidat des modérés au poste de premier ministre, dont l'actuel titulaire, le général Gonçalves, se heurte à des obstacles pour former un nouveau gouvernement.

Cible des attaques de la gauche modérée, P.P.D. et P.S., le premier ministre a vu, en outre, se récuser plusieurs membres indépendants de son ancienne équipe, sonnel, le colonel Jose Augusto Fernandes (infrastructure sociale et environnement).

Le parti socialiste et le parti populaire démocratique ont interdit à leurs membres de participer — comme le Conseil de la révolution les y avait invités — au nouveau gouvernement « à titre individuel ».

Le Conseil de la révolution chercherait, pour sortir de la crise, les lumières de l'assemblée générale du M.F.A., dont la convocation a déjà été reportée à deux reprises. Cette assemblée, forte de deux cent quarante officiers, sous-officiers et soldats, ne s'est pas réunie depuis qu'elle a rendu public son projet d'instauration d'un Etat fondé sur l'alliance du peuple et du M.F.A. C'est ce projet même, jugé antidémocratique par le parti socialiste, car il réduit le rôle des partis politiques, qui avait poussé la formation de M. Mario Soares à quitter le gouvernement, précipitant ainsi la crise politique, crise que l'assemblée du M.F.A. semble maintenant *appelée à résoudre*.

Par ailleurs, un porte-parole de la présidence a démenti mercredi les informations selon lesquelles un triumvirat militaire s'apprêterait à assumer la totalité du pouvoir au Portugal. Le porte-parole a qualifié ces informations de « *totalement dénuées de fondement* » et a ajouté qu'elles n'étaient « *que pures spéculations* ».

Les informations, attribuées à un haut fonctionnaire du gouvernement, précisaient que le triumvirat serait composé du président Costa Gomes, du premier ministre, Gonçalves, et du chef du Copcon, le général de Carvalho.

● *Selon l'Agence France-Presse*, plusieurs unités militaires de la région de Lisbonne, réunies en assemblées, auraient décidé d'appeler à une manifestation jeudi soir pour « *exiger la consitution d'un gouvernement révolutionnaire* ».

Il s'agirait de troupes du régiment d'artillerie légère, considéré comme le « régiment rouge » de Lisbonne, et auquel appartient le commandant Dinis de Almeida. Ces unités font partie du Copcon. La manifestation, dont les mots d'ordre seraient « *gouvernement révolutionnaire* », « *ouvriers, paysans, soldats et marins unis nous vaincrons* », est appuyée par deux mouvements marxistes-léninistes et l'Union démocratique populaire.

Interrogé au sujet de son éventuelle participation, le P.R.P.-B.R. (Parti révolutionnaire du prolétariat-Brigades révolutionnaires) indique que cette manifestation a été interdite par le Copcon et le ministère de la défense. Le Copcon, pour sa part, affirme ne pas avoir connaissance officiellement de cette manifestation.

Confirmant son voyage à Paris

L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA ENVISAGERAIT UN RETOUR A LISBONNE

L'ex-général Spinola a confirmé mercredi soir 23 juillet, à Brasilia, qu'il s'était rendu secrètement à Paris la semaine dernière et qu'il comptait y retourner prochainement. C'est la première fois que l'ancien président portugais admet publiquement avoir effectué des déplacements hors du Brésil où il a trouvé refuge au lendemain du coup d'Etat avorté du 11 mars 1975.

Le voyage de l'ex-général Spinola en Europe, en particulier à Paris, a coïncidé avec une semaine d'intense activité politique au Portugal. Selon le *Tribuna da Imprensa* de Rio-de-Janeiro, l'ex-général aurait rencontré des émissaires du parti socialiste portugais dans la capitale française. A Lisbonne, M. Mario Soares a catégoriquement démenti cette information. (*Le Monde* du 24 juillet.)

Selon le *Guardian* du jeudi 24 juillet, l'ex-général Spinola s'est également rendu à Genève la semaine dernière. Il aurait rencontré sur les rives du Léman « *un groupe de politiciens portugais non communistes* ». L'ancien président aurait confié à ses interlocuteurs qu'il espérait revenir à Lisbonne avant la fin du mois d'août « *à la tête d'un nouveau gouvernement portugais* ».

M. Boulloche (P.S.) : une situation à la fois irrationnelle et irréaliste

M. André Boulloche, vice-président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale, vient de participer pendant trois jours, à Lisbonne, à un colloque international sur les problèmes de la construction du socialisme. Il exprime ici les impressions d'un observateur qui a notamment assisté au grand meeting organisé le samedi 19 juillet dans la capitale par le parti socialiste portugais.

● **LA SITUATION ECONOMIQUE**

Il semble que la vie économique soit extrêmement ralentie et désorganisée. Actuellement, les Portugais *mangent leur gâteau. Ils ont trouvé* une trésorerie très à l'aise, mais le gâteau s'épuise rapidement. Il faut donc qu'ils fassent un plan, qu'ils s'engagent dans une planification sérieuse, à long terme. Dans l'état actuel de l'économie, il faut une centralisation provisoire, mais nécessaire.

● **LES MILITAIRES**

Ils essaient de faire dans leur pays ce contre quoi ils se battaient en Afrique. Aujourd'hui, ils se retrouvent tous, tout à coup, communistes ou ultra-gauchistes ; ce n'est pas normal. Il y a une espèce de mode, une convulsion après dix ans de régime autoritaire. Pour essayer de retrouver une virginité, ils vont la chercher le plus à gauche possible.

Les militaires ont conquis une sorte de légitimité en mettant fin à la guerre coloniale. Mais aujourd'hui leur image est mauvaise. La population est extrêmement hostile aux militaires ; d'une part, parce qu'ils font preuve d'une grave insuffisance dans le domaine de la gestion du pays ; d'autre part, parce qu'ils ont accepté une certaine dictature sur les moyens d'information. Cette dernière est absolument cynique. Les communistes contrôlent pratiquement tous les moyens d'information.

● **LE PARTI SOCIALISTE**

Il a obtenu près de 38 % des voix aux élections. D'après des sondages effectués par le M.F.A., il en aurait actuellement près de 52 %. Un tel appui populaire devrait lui permettre d'instaurer un véritable régime socialiste. Mais, pour cela, il faut un minimum d'ordre et d'organisation qui n'existe pas en ce moment.

Le parti socialiste s'identifiait jusqu'à présent avec la liberté. Mais, avec l'évolution de la situation, il faudra qu'il s'identifie également avec le besoin de sécurité. La solution la meilleure pour le Portugal serait une entente entre le P.S. et les militaires. Mais il y a aujourd'hui un antagonisme certain entre eux.

● **MARIO SOARES**

Il n'est pas du tout ballotté par les événements. Il mène sa barque, sait ce qu'il veut faire et y met les moyens. Il a une autorité incontestée dans son parti et dans le peuple. C'est un personnage charismatique.

Il est totalement faux de prétendre qu'il est en train de devenir l'homme de la réaction, de la contre-révolution. Il a réaffirmé avec force l'engagement à gauche de son parti.

● **LE PARTI COMMUNISTE**

Je ne suis pas sûr que le P.C.P. n'est pas en train de changer sa position. Il perd, en effet, le peu d'audience qu'il avait et sa mobilisation antisocialiste a complètement échoué.

● **LA GAUCHE FRANÇAISE**

Il existe une différence d'interprétation sur ce qui se passe au Portugal. Cela pose évidemment un problème. Mais nous n'avons jamais dit qu'il n'y aurait pas de problèmes entre le P.S. et le P.C. le jour où ils gouverneraient ensemble. Nous avons passé entre nous un contrat qui doit nous permettre, et nous permettra, de résoudre ces problèmes.

Un gouvernement de gauche en France aurait apporté au Portugal une aide beaucoup plus efficace et vigilante que l'actuel gouvernement de droite en France, ce qui aurait peut-être évité que les choses ne prennent dans ce pays une tournure dramatique.

En ce qui concerne la position du P.C.F., il n'est pas facile pour lui de désavouer un parti qui est engagé dans la lutte.

● **L'AVENIR**

La politique n'est jamais rationnelle, mais là-bas elle me paraît encore plus irrationnelle : elle est à la fois irrationnelle et irréaliste. C'est très surréaliste.

Propos recueillis par **PATRICK FRANCÈS.**

Le mouvement séparatiste des Açores gagne du terrain

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le Portugal pourrait se trouver rapidement confronté à un nouveau problème grave : le mouvement séparatiste de l'archipel des Açores, qui se fait de plus en plus remuant.

Une marche sur Angra-Do-Heroismo, chef-lieu de l'île de Terceira, où se trouve la base américaine de Lajes, pourrait avoir lieu ce jeudi, annonce la presse portugaise. Son objectif, selon les rumeurs qui circulent dans les villages de l'île de Terceira, serait l'occupation du siège du gouvernement civil, du conseil municipal et des autres centres de décision de l'île. L'un des mots d'ordre serait, selon la presse, « *en finir avec tous les communistes un par un* ».

Vendredi dernier, déjà, une manifestation séparatiste a eu lieu. Les manifestants, qui criaient des slogans anti-M.F.A., ont essayé d'occuper la radio locale et le siège du parti communiste.

Par ailleurs, des représentants du parti communiste, du Mouvement démocratique portugais et du mouvement de la gauche socialiste des Açores sont arrivés à Lisbonne. Ils doivent rencontrer le président Costa Gomes pour lui présenter la liste des personnes qui pourraient participer à la junte gouvernementale.

Comme au Portugal, la lutte entre socialistes et communistes tourne autour de la formation de cette junte de gouvernement, qui devrait être présidée par le général Altino de Magalhães. Le parti communiste, le M.D.P. et le M.E.S. manifestent cependant des réticences à l'égard du général, à qui ils reprochent d'avoir laissé se tenir la manifestation séparatiste de la semaine dernière.

En revanche, le parti socialiste serait partisan d'une junte ne comprenant que des socialistes et des membres du parti populaire démocratique. Dans un communiqué, il attaque en outre violemment le M.F.A., « *dont l'attitude partisane peut conduire les Açores au désastre* ».

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LES TRAITEMENTS DES ENSEIGNANTS BRITANNIQUES sont augmentés de 23 %, avec effet rétroactif au mois d'avril. Les syndicats réclamaient une augmentation de 26 %. Le ministre de l'éducation, M. Ulley, a indiqué que cette mesure échappait à la limitation des salaires du plan anti-inflation, car elle était en discussion depuis mai dernier. — *(A.F.P.)*

Kenya

● LE MINISTERE KENYAN DES AFFAIRES ETRANGERES a refusé à M. Alexandre Soljenitsyne l'autorisation de se rendre au Kenya pour participer au Conseil international des Eglises chrétiennes (I.N.C.C.), où il devait faire une intervention sur le thème : « *La religion en Union soviétique* »

Cette décision fait suite à la publication par le Conseil international des Eglises chrétiennes d'un communiqué dans lequel M. Ian Smith est présenté comme le « *défenseur de la civilisation face à l'hostilité de l'Afrique noire* » — *(A.F.P.)*

Maroc

● L'ANCIEN ADJUDANT HARROUCH AKKA a été tué par une patrouille le 23 juillet, près de Had-Brachoua (à l'est de Rabat), « *après les sommations d'usage* », a annoncé le ministre marocain de l'information. L'adjudant avait été condamné à la détention à perpétuité pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat de Skhirat, le 10 juillet 1971. Il s'était évadé le 12 juillet dernier (*le Monde* du 12 juillet), en compagnie de trois autres détenus qui furent rapidement repris. — *(Corresp.)*

Espagne

Solidaires d'un confrère incarcéré

DES JOURNALISTES DE BARCELONE ont observé une grève de 24 heures

De notre correspondant

Le tribunal de l'ordre public de Madrid a rendu, mardi 22 juillet, son verdict dans le procès des ouvriers du Ferrol, en Galice, accusés d'avoir participé à des manifestations. Onze inculpés ont été relaxés. Dix autres ont été condamnés à des peines inférieures à celles qui avaient été demandées par le procureur. La peine la plus lourde, sept ans de prison, a été infligée à trois des inculpés.

On annonce d'autre part à Madrid qu'une douzaine de personnes qui seraient impliquées dans l'assassinat d'un policier, le 19 juillet, ont été arrêtées. Elles appartiendraient au Front révolutionnaire antifasciste et patriote (FRAP).

A Barcelone, des journalistes qui s'étaient mis en grève mercredi, pour la défense du secret professionnel, ont suspendu, ce jeudi, leur mouvement. C'est la première fois qu'une telle action était entreprise en Espagne depuis quarante ans.

Madrid. — Les journalistes catalans avaient déclenché, mercredi 23 juillet, un mouvement de grève pour protester contre l'incarcération d'un de leurs confrères, M. José-Maria Huertas, rédacteur du quotidien *Télé-Expres*, qui a refusé de révéler à un magistrat militaire les sources d'une information. C'est la première fois en Espagne que des journalistes font grève pour la défense du secret professionnel.

Le 7 juin, M. Huertas publiait dans son journal un article sur la vie nocturne de Barcelone. Il écrivait que, à la fin de la guerre civile, de nombreuses maisons de passe avaient été adjugées à des veuves de militaires. Convoqué par un magistrat militaire, le journaliste a refusé d'indiquer ses sources par éthique professionnelle et le magistrat l'a inculpé de « *désobéissance à l'autorité militaire* ». Immédiatement, les rédacteurs des journaux de Barcelone se sont solidarisés avec leur collègue, demandant sa mise en liberté immédiate. A l'exception de *la Vanguardia* (monarchiste conservateur) et de *Solidaridad Nacional* (organe du Mouvement), les journaux du matin de Barcelone n'ont pas paru pendant vingt-quatre heures. — J.-A. N.

L'AMBASSADE DU DANEMARK A REÇU DES DIRIGEANTS SOCIALISTES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Thomas Nielsen, président de la puissante centrale syndicale danoise L.O. (environ un million de cotisants), a rencontré en Espagne plusieurs dirigeants de l'U.G.T. (Union générale du travail, socialiste) et du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol).

A Madrid, M. Nielsen et ses interlocuteurs espagnols ont été reçus à l'ambassade du Danemark où l'ambassadeur, M. Axel Kristiansen, a offert un déjeuner en leur honneur. Les dirigeants des syndicats officiels, qui avaient demandé à rencontrer aussi M. Nielsen, ont essuyé un refus refus catégorique. — C. O.

Grèce

APRÈS LES MANIFESTATIONS OUVRIÈRES DE MERCREDI

M. Caramanlis affirme que son gouvernement est déterminé à préserver la paix du pays « par tous les moyens appropriés »

Athènes *(A.F.P.)*. — Soixante-dix blessés hospitalisés, dont trente-six policiers, et quatre-vingt-seize arrestations, tel est le bilan des affrontements de mercredi à Athènes entre ouvriers du bâtiment en grève et policiers. Selon la presse, trois personnes auraient été blessées par balles. Toutefois, aucun témoin n'a fait état de coups de feu.

Une bonne partie du centre d'Athènes, où le calme est revenu, offre jeudi un spectacle de désolation : barricades enfoncées par les forces de sécurité, voitures à demi calcinées, autobus aux pneus crevés, chaussée encombrée de débris, vitrines enfoncées au cours des affrontements.

La responsabilité des troubles n'est pas encore établie avec précision. Il semble toutefois qu'il ne faille pas exclure « *une grande manœuvre* » d'éléments d'extrême droite, nostalgiques de la dictature militaire, soucieux de montrer que la démocratie, dont on célèbre le premier anniversaire, ne peut que déboucher sur le désordre et qu'il appartient donc une fois encore à l'armée de prendre les rênes du pouvoir des mains des hommes politiques.

Dans un message à la nation à l'occasion du premier anniversaire de la restauration de la démocratie, M. Constantin Caramanlis a affirmé que le gouvernement était « *déterminé à préserver la paix du pays* » et qu'il était en mesure de le faire « *par tous les moyens appropriés* ».

Le premier ministre a assuré que « *le climat de la Grèce a été troublé récemment par certaines manifestations provoquées ou encouragées par des minorités organisées* » qui prennent prétexte de « *demandes exagérées et de grèves à caractère anarchique* ».

« *Le pays a besoin de calme*, affirme M. Caramanlis, *afin de faire face aux problèmes intérieurs économiques et aux problèmes extérieurs. Nos relations avec la Turquie sont toujours dans une situation dangereuse. La tragédie de Chypre se poursuit, en fait elle a atteint son point le plus sensible actuellement.* »

La C.G.T. grecque et la fédération des ouvriers du bâtiment ont, pour leur part, déploré les incidents qui se sont déroulés mercredi à Athènes, et les ont attribués à des « *éléments extrémistes* ».

Enfin, les jeunesses communistes et socialistes ont dénoncé la violence des policiers, qui se sont attaqués sans distinction aux grévistes et aux simples passants, transformant le centre d'Athènes en un champ de bataille.

Ces mouvements estiment cependant que ces incidents font partie d'un plan conçu par « *des éléments gauchistes et des agents provocateurs, dans le but d'entraîner la population dans des actes de violence* ».

PROCHE-ORIENT

décision égyptienne d'accepter le renouvellement du mandat des «casques bleus» dans le Sinaï

a suite de la déclaration égyptienne pter le renouvellement du mandat des ues bleus » dans le Sinaï, le Conseil de té de l'ONU devait se réunir, ce jeudi let à 15 heures GMT, pour adopter une tion prolongeant de trois mois la mis- e la force d'urgence des Nations unies. Conseil de sécurité avait été officiel- t informé de la décision du Caire dans s-midi de mercredi à la suite d'une nnication du chef de la diplomatie lenne, M. Ismaïl Fahmi. La réponse ienne réaffirmait qu' « une extension atique du mandat de la FUNU eût ntraire aux buts mêmes que le Conseil curité avait poursuivis en créant la puisque le « calme » qui a été ainsi té à la région pour une période res- » n'avait pas été mis à profit pour les progrès en direction de la paix ».

Le Caire ajoute avoir pris bonne note « de l'accent mis par le Conseil de sécurité sur l'importance de la réalisation de nouveaux progrès vers une paix juste et durable et de la prévention d'une impasse au Proche-Orient ». La déclaration du Conseil de sécurité, selon la réponse égyptienne, « a représenté une initiative adéquate, conforme aux responsabilités du Conseil en vertu de la charte en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

● AU CAIRE, M. Ismaïl Fahmi a déclaré que c'était à la demande unanime des membres du conseil national de sécurité égyptien que le président Sadate avait décidé de répondre positivement à l'appel lancé par le Conseil de sécurité. « L'initiative du gouvernement égyptien de s'opposer au renouvellement du mandat, le 15 juillet dernier, a-t-il dit, a attiré l'attention du monde sur la gravité de la situation et mis toutes les parties concernées directement ou indirectement devant leurs responsabilités. »

● A WASHINGTON, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, après avoir communiqué à l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Simha Dinitz, la teneur de la réponse du président Sadate à l'appel du Conseil de sécurité, a déclaré : « Nous allons de l'avant. »

Auparavant, le président Ford s'était montré, en recevant des anciens combattants de l'American Legion, pessimiste sur l'évolution de la situation au Proche-Orient. « Nous travaillons, avait-il dit, nuit et jour pour essayer de trouver une réponse au problème du Proche-Orient, mais il n'est pas sûr que nous y arrivions. »

JÉRUSALEM : seul importe le nouvel accord intérimaire

De notre correspondant

salem. — Le consentement n au maintien des casques n'a pas provoqué à Jérusalem émotion que la déclaration de aïl Fahmi annonçant, dimanmier, que le mandat ne serait enouvelé. Les commentaires eu nombreux et les préoccu- sont essentiellement centrées développement de la négocia- vue du nouvel accord avec e. Celle-ci a fait parvenir aux ains, qui les ont transmises raéliens, des contre-proposi- n réponse au document israé- e le département d'Etat avait s au Caire. On peut en e que la proposition de Jéru- n'a pas eu l'agrément égyp- ais selon des sources améri- le désaccord porterait sur ints relativement secondaires, et notamment du tracé des es lignes israéliennes à l'est ls stratégiques. Même la der- léclaration de M. Itzhak Rabin rait pas avoir entamé l'opti- de Washington. Le premier e avait indiqué, mercredi let, qu'il « était indispensable dans leur dernière phase, les ations en cours pour un accord intérimaire avec l'Egypte deviennent des négociations directes entre les deux pays ». La presse américaine ayant jugé intempestive la déclaration de M. Rabin, l'ambassadeur d'Israël à Washington s'est empressé d'indiquer qu'il ne s'agissait pas d'un retour à l'ancienne revendication d'Israël de négociations directes entre Le Caire et Jérusalem, mais que les Egyptiens pouvaient, comme ils l'ont fait pour l'accord de dégagement, au lendemain de la guerre, consentir à rencontrer des représentants israéliens.

M. Rabin avait tenu ces propos en commentant le discours du président Sadate à qui il reprochait de continuer à mettre en question l'existence même de l'Etat d'Israël, que le dirigeant égyptien avait présenté comme « un poignard planté dans le corps de l'Egypte et du monde arabe ».

ANDRÉ SCEMAMA.

BEYROUTH : surprise et perplexité

De notre correspondant

Beyrouth. — Les milieux politiques arabes de Beyrouth se perdent en conjectures pour expliquer les motivations du Caire.

Ce sont les Syriens, surtout, qui s'étonnent du comportement du président Sadate, moins parce qu'il a renouvelé le mandat des « casques bleus » que parce qu'il l'a fait avant que les Israéliens aient rendu publique leur intention de se retirer des cols stratégiques du Sinaï et des puits pétrolifères d'Abou-Rodeiss, ainsi que le demande le chef de l'Etat égyptien. « *Une fois de plus,* entend-on dire à Damas, *Le Caire renonce avant terme à ses atouts et fait aveuglément confiance à la diplomatie américaine pour qu'elle arrache à Israël des concessions territoriales. Que peut faire le président Sadate si les Israéliens durcissent à présent leur position ? Une nouvelle guerre ? Celle-ci ne peut être envisagée que si certaines conditions objectives sont remplies. Ce qui n'est pas le cas, et l'ennemi ne le sait que trop...* »

Du côté du Front de refus et des organisations palestiniennes proches de l'Irak et de la Libye, la colère est vive : « *Le dernier discours du chef de l'Etat égyptien ne laisse aucun doute sur la détermination de ce dernier de reconnaître Israël dans ses structures sionistes et racistes du moment* », disent les militants du Front populaire de libération palestinienne de M. Georges Habache, où l'on se félicite cependant du fait que « *la politique d'abandon de l'Egypte* » va amener, malgré elles, les autres formations de la résistance, et notamment le Fath, à rallier les positions dures du Front de refus. Une telle perspective, toutefois, inquiète le parti au pouvoir en Syrie, qui, pour désapprouver lse démarches unilatérales du gouvernement Sadate, n'espère pas moins pouvoir parvenir à un accord sur la séparation des forces dans le Golan.

EDOUARD SAAB.

E RENVERSEMENT A POSITION DU CAIRE

te de la première page.)

ı, à ceux qui reprochent aux ens d'avoir fait monter la n ces jours derniers au Proche- , les responsables rétorquent : *cun sait qu'en cas de blocage il du règlement par étapes, ce rait pas la guerre que l'Egypte voulue mais bien une réunion conférence de Genève. Si ci avait échoué, nous aurions envisagé la guerre comme moyen.* »

définitive, les dirigeants égyp- estiment qu'ils viennent de r à donner « *un sérieux coup uce au marchandage en cours Israël et les Etats-Unis* ».

président Sadate, qui avait né le 22 juillet d'être réélu lent du parti unique, l'Union liste arabe (USA), a donné son d le 23 juillet, « *sur l'insis- des délégués au congrès natio- e l'USA* », pour être candidat élections présidentielles à la e 1976. Au cours de l'année ée, le Raïs avait déclaré à urs reprises qu'il quitterait le oir au terme de son mandat il.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

a visite de l'émir Fahd

L'ARABIE SAOUDITE POURRAIT ACCORDER CRÉDIT DE 5 MILLIARDS E FRANCS A LA FRANCE

Arabie Saoudite pourrait rder à la France un crédit de de 5 milliards de francs. Les alités de ce crédit sont encore liscussion.

ı fin de matinée, l'émir et Chirac, premier ministre, lent signer l'accord cadre de ération franco-saoudien.

ı président de la République ı ce jeudi matin un second etien d'une heure, en tête à non prévu dans le pro- nme initial, avec le prince tier saoudien, qu'il a reçu à sée pour un « petit déjeuner ravail ».

. Giscard d'Estaing, qui avait rt mardi un déjeuner en l'hon- r de l'émir, a en outre accepté invitation à déjeuner pour ce me jeudi. Cette dérogation protocole (l'usage diplomatique : en effet que le chef de l'Etat réponde qu'aux invitations itres chefs d'Etat en visite cielle) témoigne des égards ticuliers que le président de la ublique a réservés au vice- sident du conseil saoudien.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. George Meany critique sévèrement la détente

Washington (*A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.*). — M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., la confédération syndicale la plus puissante des Etats-Unis (treize millions et demi de membres), a prononcé, le mercredi 23 juillet, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, une violente diatribe contre la détente.

« *Les gens qui dirigent notre politique étrangère,* a-t-il dit, *ne comprennent pas que lorsqu'ils traitent avec les Russes, ils traitent avec un animal différent.* » « *Les Russes ne concluent pas des accords avec l'intention de les respecter,* a-t-il ajouté, *leurs traités n'ont strictement aucun sens.* » Le vieux leader syndical (il a quatre-vingts ans) a donné ce conseil aux représentants : « *S'ils nous frappent pour faire mal, frappons-les pour faire mal, c'est la seule chose qu'ils comprennent.* »

M. Meany, qui est un des organisateurs de la tournée d'Alexandre Soljenitsyne aux Etats-Unis, a demandé aux représentants de suspendre la contribution américaine au programme de développement des Nations unies. Ce programme, a-t-il affirmé, finance des organisations « *complètements perverties, au service des objectifs politiques les plus destructifs et les plus pernicieux* », qui constituent de plus, selon lui, « *des instruments de guerre politique contre notre pays* ». M. Meany a fait remarquer que les Etats-Unis contribuaient pour 25 % au budget du programme de développement de l'ONU, et l'ensemble des pays communistes pour 1,9 % seulement.

Par ailleurs, les dockers américains et canadiens de la côte est et du golfe du Mexique ont décidé mercredi de refuser de charger sur des navires à destination de l'U.R.S.S. des céréales américaines ou canadiennes récemment achetées par l'Union soviétique. Cette résolution, adoptée au cours d'un congrès à Miami, précise cependant que la mesure serait levée s'il s'avérait que « *les intérêts du public américain ont été suffisamment protégés* ». Les dockers craignent que cette vente de céréales à l'U.R.S.S. n'entraîne, comme dans des cas semblables en 1973 et en 1974, des hausses du prix du pain sur le marché américain.

Le boycottage ne sera pas suivi par les dockers de la côte ouest, dont un représentant a déclaré mercredi : « *Notre politique est d'encourager le commerce dans les deux sens entre l'U.R.S.S., la Chine et les Etats-Unis.* »

LES GÉNÉRAUX LEMNITZER ET NORSTAD RÉCLAMENT LA REPRISE DES LIVRAISONS D'ARMES A LA TURQUIE

Washington. — Deux anciens commandants en chef de l'OTAN, les généraux Lemnitzer et Norstad, ont lancé, mercredi 23 juillet, un appel au Congrès américain en faveur de la levée de l'embargo des livraisons d'armes à la Turquie. Ils affirment, dans un communiqué, que les intérêts vitaux de la sécurité des Etats-Unis sont en jeu dans cette région. « *Nous nous inquiétons vivement de tout affaiblissement de la capacité de la Turquie de remplir ses engagements militaires à l'égard de l'OTAN* », écrivent-ils.

Pour sa part, le président Ford a tenté mercredi un ultime effort pour faire adopter par la Chambre des représentants un compromis qui permettrait la levée partielle de l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie. Il avait invité à la Maison Blanche un groupe de républicains et de démocrates pour les inciter à voter en faveur de cette mesure.

M. Ford a fait ressortir que ce compromis permettrait à la Turquie de recevoir les armes qu'elle a déjà achetées et payées, et de procéder à d'autres achats mais au comptant seulement. Il soumettrait en contre-partie au Congrès, tous les soixante jours, un rapport sur le progrès des négociations concernant la situation à Chypre.

Argentine

GENDRE DE M. LOPEZ REGA M. LASTIRI DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Raul Lastiri, président de la Chambre des députés, a présenté sa démission, le mercredi 23 juillet : le groupe parlementaire péroniste avait adopté quelques heures auparavant à l'unanimité un texte réclamant son départ. M. Lastiri est le gendre de l'ancien ministre du bien-être social, M. Lopez Rega. On avait annoncé qu'il était parti en Espagne avec l'ancien conseiller privé de la présidente Isabel Peron, mais il était en fait resté dans la capitale et s'était même installé au palais présidentiel de Los Olivos.

De tous les hommes-liges de M. Lopez Rega, un seul désormais occupe encore de hautes fonctions, M. Alberto Vignes, ministre des affaires étrangères. Mais il pourrait être, lui aussi, contraint de démissionner, la Chambre des députés ayant décidé mercredi à l'unanimité d'ouvrir une enquête sur ses activités. Un député justicialiste l'a accusé d'avoir été condamné pour fraude fiscale.

Enfin, le groupe parlementaire justicialiste vient de demander un rapport officiel sur la santé de Mme Peron, qui, selon des rumeurs persistantes, est nerveusement épuisée et s'apprêterait à prendre un assez long repos.

AFRIQUE

REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le premier ministre guinéen se félicite des « efforts français en direction de l'Afrique »

Le premier ministre guinéen, M. Lansana Beavogui, a été reçu mercredi après-midi à l'Elysée. Il a eu un entretien de trois quarts d'heure avec M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la rencontre à laquelle avaient assisté les membres de la délégation qu'il dirige, le premier ministre a annoncé que rien ne s'opposait plus à une coopération large et profonde entre les deux pays. « *Les investisseurs français,* a-t-il précisé, *sont disposés à venir en Guinée* ». M. Beavogui a tenu à rendre au président français un hommage particulièrement chaleureux. « *M. Giscard d'Estaing,* a-t-il dit, *vient de nous donner l'impression qu'il est l'homme qu'il faut pour venir à bout du contentieux avec la France. Face à lui se trouve le président Ahmed Sekou Touré, aussi lucide et intelligent, meneur de peuple, qui a estimé que le moment était venu de mettre fin à un contentieux qui n'était pas le fait de la Guinée.* »

Dans la soirée, la délégation guinéenne, qui avait été également reçue par le président de l'Assemblée nationale M. Edgar Faure, a assisté à un dîner donné en son honneur par le premier ministre, M. Jacques Chirac. Dans un toast, celui-ci a notamment déclaré : « *Venant immédiatement après les mesures de grâce adoptées à Conakry, le jour de notre fête nationale, en faveur de dix-huit de nos ressortissants, votre visite montre clairement que ce qui s'établit désormais entre la Guinée et la France va donner à nos relations des fondements nouveaux. Mon gouvernement s'en réjouit.* » M. Chirac a également insisté sur le fait que les deux pays étaient également conscients « *de ce qu'exige le nécessaire effort des peuples indépendants pour coordonner leur action dans la commune entreprise qui tend à établir un nouvel ordre économique mondial* ».

M. Beavogui, de son côté, a rendu hommage au gouvernement français « *pour les efforts réels accomplis en direction de l'Afrique, en vue du rétablissement sur des bases solides... des rapports de compréhension entre les peuples africains et le peuple français en général, et en particulier entre le peuple français et le peuple guinéen* ».

La délégation guinéenne avait visité dans la matinée de mercredi les usines Renault à Flins. M. Beavogui doit avoir ce jeudi un second entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, qu'il a déjà rencontré mardi. Il doit quitter la France vendredi pour gagner Kampala où il participera aux travaux de l'O.U.A.

Angola

Tandis que le cessez-le-feu est violé à Luanda

M. Jonas Savimbi annonce qu'il se rendra à l'invitation de l'O.U.A.

La presse portugaise a confirmé, mercredi 23 juillet, que le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), organisation soutenue par le Zaïre, et le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) qui se réclame du socialisme, avaient signé un cessez-le-feu, le septième de l'année. Les deux organisations se seraient aussi engagées à ramener leurs forces respectives dans leurs casernes et à retirer de la capitale les troupes en surnombre par rapport aux quotas fixés par les accords antérieurs.

L'accalmie sur le terrain semble cependant relative. Durant toute la journée de mercredi, des accrochages se sont déroulés dans la banlieue de Luanda, à Cuca et Cazenga, où subsistent des poches de résistance du F.N.L.A. Il s'agissait de fusillades sporadiques, et les combats n'ont pas cependant l'intensité qu'ils ont revêtue au cours des deux dernières semaines, durant lesquelles le M.P.L.A. a pris progressivement le contrôle de la capitale.

M. Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) (de tendance modérée), surtout implantée dans le sud du pays et qui est restée neutre lors des affrontements entre les deux autres mouvements, a annoncé qu'il répondrait favorablement à l'invitation que l'Organisation de l'unité africaine vient d'adresser aux trois dirigeants nationalistes. L'O.U.A. les a invités à se rendre à Kampala, où doit s'ouvrir, lundi 28 juillet, une conférence « au sommet » de l'Organisation. M. Savimbi a annoncé sa décision à Abidjan, à l'issue d'un entretien qu'il venait d'avoir avec le président Houphouët-Boigny. « *La situation en Angola est très grave,* a-t-il déclaré, *et il y a un risque de création d'un nouveau Vietnam.* » « *Ce risque,* a-t-il poursuivi, *provient du non-respect des accords d'Alvor et de Nakuru, des divergences idéologiques entre les trois mouvements et de l'utilisation d'engins blindés.* »

MM. Holden, pour le F.N.L.A., et Neto, pour le M.P.L.A., n'ont pas encore fait connaître leurs intentions concernant l'invitation de l'O.U.A.

A Kampala, un communiqué de l'agence Tass a suscité des discussions parmi les délégations qui participent au conseil ministériel de l'O.U.A. Ce texte accuse la Chine de soutenir en sous-main le F.N.L.A. Un porte-parole chinois a qualifié cette affirmation de « *pure calomnie* » et a déclaré que Pékin aidait « *indistinctement* » les trois mouvements de libération angolais. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

CORRESPONDANCE

Un démenti de l'ambassade du Gabon

L'ambassade du Gabon à Paris nous écrit à propos de la mise en cause du président Bongo par le Washington Post *— dont nous nous étions fait l'écho — dans les pratiques de corruption de personnalités politiques reprochées à la société américaine Ashland* (le Monde *du 12 juillet*).

Il importe tout d'abord de souligner que la société Ashland a acquis ses intérêts au Gabon par des opérations en bourse. Cette société n'entretient aucune présence physique au Gabon, le développement de ses intérêts étant assuré par la société Esso, qui est opérateur et qui a, de ce fait, des explications sérieuses à fournir sur cette affaire aux autorités gabonaises. Il convient d'abord de dire que le chef de l'Etat n'intervient en aucun cas dans la distribution des permis de recherches. C'est le ministre les mines qui négocie et prépare à la signature du chef de l'Etat un décret d'attribution. Ce décret est d'ailleurs contresigné par ce même ministre des mines. Donc, le chef de l'Etat ne rencontre jamais les acquéreurs des permis de recherches. Par ailleurs, ces accusations n'ont même pas le mérite de servir leurs auteurs et témoignent de leur profond mépris pour les chefs d'Etat du tiers-monde. Comment pourrait-on comprendre autrement qu'une obole de 150 000 dollars puisse être proposée comme pot-de-vin au chef d'Etat d'un pays comme le Gabon ? On pourrait en rire et en rester là si cette pratique ne dissimulait pas les intentions d'atteindre par cette campagne diffamatoire les responsables des pays producteurs de pétrole, en particulier ceux d'Afrique noire.

Certains pays, après avoir tenté, par les pressions, le chantage et les manœuvres de tout genre, d'entraver l'action des pays de l'OPEP, essaient maintenant de ternir l'image de marque de leurs dirigeants.

En ce qui concerne le Gabon, le gouvernement de la République tient à apporter un démenti formel et catégorique à ces allégations mensongères, gratuites et sans fondement, et rappelle que notre pays est déterminé à poursuivre avec les autres pays du tiers-monde la lutte contre toute forme de domination d'où qu'elle vienne. S'il n'est pas mis un terme à ces agissements, contrairement à ses habitudes, le Gabon se verrait dans l'obligation de retirer les permis de recherches aux sociétés ressortissant des pays qui tentent de le discréditer par les manœuvres de leurs services spéciaux.

POLITIQUE

M. GISCARD D'ESTAING INVITE SES MINISTRES A « PRENDRE LE RECUL NÉCESSAIRE »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui recevait à déjeuner mercredi 23 juillet les quinze ministres (M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, étant en vacances) et les *trois secrétaires d'Etat (MM. Marcel* Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, et André Rossi, porte-parole du gouvernement) présents au conseil des ministres du matin, a invité les membres du gouvernement à profiter de leurs vacances pour « *prendre le recul nécessaire par rapport à la vie agitée qui est la leur* ». Selon M. Rossi, qui rapportait les propos du chef de l'Etat, celui-ci a regretté que « *la gestion quotidienne laisse peu de temps pour la réflexion et les contacts* ». Il a souhaité que les membres du gouvernement n'oublient pas la dimension « *politique* » de leur action afin d'éviter une « *bureaucratisation* » de leur département ministériel et de favoriser une réflexion « *prospective* ».

Le porte-parole du gouvernement a ajouté que M. Giscard d'Estaing avait insisté sur la nécessité, pour les membres du gouvernement de « *veiller à l'exécution rapide des décisions prises* ».

Selon M. René Haby, ministre de l'éducation, le président de la République « *a défini la responsabilité gouvernementale dans une démocratie moderne* ». M. Haby a précisé : « *Cette fonction est opposée à la notion d'autoritarisme, elle est fondée sur l'écoute des opinions.* »

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a souligné pour sa part qu'au dire de M. Giscard d'Estaing « *l'année avait été bonne* » et qu'il fallait « *continuer dans le même sens* ».

Enfin, le président de la République a déploré que la gauche se cantonne dans « *une opposition trop négative* ».

***

En fin d'après-midi, M. Giscard d'Estaing a reçu, en tant que co-prince des Vallées d'Andorre, le serment de fidélité et le tribut symbolique — la « *questia* » — des autorités de la principauté, conduites par M. Julia Reig I Ribo, syndic général des Vallées. Il a offert ensuite un dîner en leur honneur.

● *M. André Rossi*, porte-parole du gouvernement, vice-président du Centre républicain et l'un des principaux dirigeants du Mouvement de la gauche réformatrice, a confirmé mercredi 23 juillet, à l'issue du déjeuner offert au gouvernement par M. Giscard d'Estaing, sa prochaine adhésion au parti radical.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 23 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, le communiqué officiel suivant a été publié :

● **REORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR.**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a soumis au conseil un projet de réorganisation de son administration centrale tendant notamment à permettre une gestion plus cohérente de l'ensemble des personnels relevant de ces ministères et à ériger en direction autonome la direction de la réglementation et du contentieux, jusqu'ici rattachée à la direction générale de la police. Le service national de la protection civile est transformé en direction de la sécurité civile, chargée d'animer et de coordonner les services responsables de la mise en œuvre de mesures de prévention et de secours, destinées à assurer la sauvegarde des personnes et des biens.

(Lire ci-après.)

● **SECURITE ROUTIERE : CONTROLES ET SANCTIONS RENFORCES.**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a rappelé que le nombre des tués à la suite d'accidents de la route est passé de 16 600 en 1972 à 13 500 en 1974, soit une diminution de 20 %, pour un trafic augmenté de 5 %. Il a précisé que, pour les six premiers mois de 1975, on a enregistré, par rapport à la période correspondante de 1974, une diminution de 1,2 % du nombre des tués et de 0,7 % du nombre des blessés pour une circulation en légère augmentation. Ce bilan, bien que révélateur de l'efficacité des mesures prises, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'infrastructure routière, les limitations de vitesse et l'obligation du port de la ceinture de sécurité, n'est pas entièrement satisfaisant, et l'action des pouvoirs publics en ce domaine devra être poursuivie et amplifiée.

Toutes dispositions seront prises pour que les mesures en vigueur, en particulier celles concernant les limitations de vitesse, dont le caractère permanent est souligné, soient effectivement appliquées. Les contrôles et les sanctions seront renforcés. Des mesures nouvelles sont déjà intervenues : obligation de mettre les enfants aux places arrière dans les véhicules ; circulation des motos avec leurs feux de croisement allumés.

Ces mesures seront complétées par le port du casque pour les cyclomotoristes dans les agglomérations à partir du 1er juillet 1976 ; le contrôle technique des véhicules d'occasion proposés à la vente ainsi que celui des véhicules accidentés remis en circulation.

Enfin, la campagne d'explication et d'information sera activement menée : l'adhésion du public à l'action entreprise étant le plus sûr garant de son efficacité.

(Lire page 18.)

● **LA REORGANISATION DU MINISTERE DE L'EDUCATION.**

Le ministre de l'éducation a proposé une modification de l'organisation de l'administration centrale de son ministère. Elle a essentiellement pour objet d'alléger les tâches des deux directions qui ont les charges de gestion les plus importantes en dédoublant celles-ci. La direction des lycées s'occupera de l'enseignement, notamment de l'enseignement professionnel et du fonctionnement des établissements, ainsi que de la formation continue. Une nouvelle direction assurera la gestion des personnels enseignants des lycées et des anciens collèges d'enseignement technique, devenus lycées professionnels.

Enfin, une direction distincte de la direction de l'administration générale sera chargée de la gestion et de la formation des personnels de l'administration centrale et des personnels d'administration scolaire et universitaire.

(Lire page 7.)

● **LA CONSTRUCTION NAVALE**

Le secrétaire d'Etat aux transports a fait le point sur la situation actuelle de la construction navale en France. Les grands chantiers de constructions navales, qui emploient 24 900 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs, dont 55 % à l'exportation, ont pu faire face jusqu'à maintenant, dans des conditions satisfaisantes, à la crise mondiale des marchés maritimes née de la récession des échanges internationaux. Ce résultat est dû notamment aux commandes nouvelles passées par les armateurs français au titre du plan de croissance de l'armement naval. Il a été constaté que l'effort de restructuration et de regroupement engagé depuis plusieurs années dans ce secteur d'activité, pour assurer la compétitivité de nos chantiers, a porté ses fruits et doit être poursuivi.

(Lire page 1.)

● **L'EUROPE ET LE VIN**

Le ministre de l'agriculture a rendu compte au conseil de la réunion qui s'est tenue à Bruxelles les 21 et 22 juillet et au cours de laquelle aucun accord n'a pu se faire sur les propositions de la Commission qui, soutenues par la France, *tendaient à assurer par la réforme* du règlement viti-vinicole un équilibre durable du marché. M. Bonnet a indiqué qu'une réunion consacrée exclusivement aux problèmes du vin avait été prévue à sa demande pour le 9 septembre. Le même conseil a en outre adopté divers règlements d'organisation et de protection du marché des fruits et légumes frais et transformés. Enfin, a été examinée la situation des marchés des produits laitiers et des céréales.

● **L'EUROPE**

Le ministre des affaires étrangères a fait part des mesures adoptées au Conseil des Communautés du 22 juillet pour la mise en œuvre des orientations définies par le Conseil européen des 16 et 17 juillet. Cette réunion a également permis de faire le point des négociations en cours ou envisagées entre la Communauté économique européenne et divers pays riverains de la Méditerranée.

M. PARAF DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

M. Maurice Paraf, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, est nommé directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur.

[Né le 6 octobre 1917 à Paris, M. Maurice Paraf entre en 1947 au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la *réforme administrative* (M. Biondi). En juin 1950, il est nommé sous-préfet et en 1955 il devient chef de cabinet du secrétaire général de la Seine, commissaire à la reconstruction et à l'urbanisme pour la région parisienne (M. Sudreau).

En 1958, il est promu adjoint au directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur ; l'année suivante, il entre au cabinet du ministre de la construction (M. Sudreau), puis reprend ses fonctions précédentes. Nommé préfet en 1963, il prend en charge le Cantal puis le Val-d'Oise (1967). En décembre 1971, il était promu directeur général des collectivités locales, avant d'être nommé, en mars 1974, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme.]

M. COURSAGET préfet de Picardie

M. Jean Coursaget, préfet des Côtes-du-Nord, est nommé préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, en remplacement de M. Maurice Paraf.

[Né le 12 octobre 1924 à Blois, M. Coursaget a occupé divers postes territoriaux avant d'être à plusieurs reprises, de 1958 à 1964, chef du cabinet du secrétaire général de la Seine. En 1965, il est nommé secrétaire général du Val-de-Marne puis, en 1966, conseiller technique au cabinet de M. Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. En 1967, il devient préfet, directeur de cabinet de M. Delouvrier, préfet de la région parisienne. En 1968, il devient directeur du cabinet de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, avant d'être nommé, en 1971, préfet d'Eure-et-Loir et, en 1974, préfet des Côtes-du-Nord.]

M. Pierre-Louis Blanc est nommé directeur de l'École nationale d'administration

Le conseil des ministres du mercredi 23 juillet a nommé M. Pierre-Louis Blanc directeur de l'Ecole nationale d'administration en remplacement de M. Pierre Racine, dont le détachement arrivera à expiration le 31 juillet.

Un choix qui a surpris

Le choix du quatrième directeur de l'Ecole nationale d'administration a créé la surprise dans les milieux de la fonction publique et même dans certains ministères. Le gouvernement pouvait, en effet, attendre la prochaine réunion du conseil pour se décider, puisque le poste ne doit devenir effectivement vacant que le 31 juillet.

Aussi bien, à l'hôtel Matignon qu'au secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique on pensait mercredi matin encore qu'un délai supplémentaire serait observé, car on ne cachait pas que M. Pierre-Louis Blanc n'était « le candidat » ni de M. Chirac, ni de M. Péronnet, ni de M. Racine. C'est M. Valéry Giscard d'Estaing qui a donc tranché lui-même en conseil des ministres, après que MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui fut condisciple de M. Blanc à l'ENA, et Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, son supérieur hiérarchique, eurent fait l'éloge du postulant.

Après M. Bourdeau de Fontenay, directeur de l'Ecole de sa fondation, en 1945, jusqu'à 1963, après M. François Gazier, conseiller d'Etat, qui lui a succédé jusqu'en 1969, et après M. Pierre Racine, conseiller d'Etat, qui occupe une place éminente dans le panthéon administratif, le choix d'un conseiller des affaires étrangères de première classe a pu paraître bien peu prestigieux.

Le président de la République a peut-être été séduit par la jeunesse de M. Blanc — il a quarante-neuf ans, — par le fait qu'il n'a pas fait carrière dans l'administration parisienne, qu'il n'a pas été mêlé à ses coteries, et qu'il ignore tout de ses tendances et de ses rivalités. Le choix de ce diplomate revalorise, d'autre part, un corps qui n'est pas l'un des trois « grands » — inspection des finances, Cour des comptes et Conseil d'Etat — et dont le prestige aurait tendance depuis quelques années à décroître sensiblement auprès des élèves de l'Ecole.

A l'occasion de son séjour à l'Elysée plus encore que dans les postes diplomatiques relativement secondaires qu'il a occupés, M. Pierre-Louis Blanc a révélé certains traits de caractère qui pourront lui être utiles rue des Saints-Pères : l'autorité, la sévérité, la rigueur et la volonté, sous des dehors avenants, souriants et cordiaux. Haut fonctionnaire de type traditionnel, déférent et discipliné, M. Blanc devra apprendre à connaître le monde trop clos de la haute administration nationale.

Si, jusqu'alors, il ne s'est guère préoccupé de celle-ci, ni du recrutement et de la formation de la fonction publique supérieure, ses qualités le rendront apte à mettre en œuvre scrupuleusement les réformes que le gouvernement souhaiterait apporter à l'ENA. Avant la fin de l'année, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, doit soumettre au premier ministre et au chef de l'Etat des projets précis à ce sujet. Ce sera pour M. Blanc l'occasion de dresser un bilan de la réforme partielle des études à l'ENA, réalisée en 1971, et d'envisager une étape nouvelle pour cette institution déjà trentenaire. — A.P.

[Né en 1926 à Apt (Vaucluse), M. Pierre-Louis Blanc est licencié ès lettres, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques. Il appartient à la promotion « Félix Eboué » de l'Ecole nationale d'administration, sortie de la rue des Saints-Pères en 1954 et qui compte notamment parmi ses membres MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances et René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé. Ayant choisi le corps des contrôleurs civils du Maroc, M. Blanc a tout d'abord été affecté à Rabat. Intégré en 1957 dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères, il demeure en poste à Rabat jusqu'en 1960 puis est successivement affecté à Berne et à Tokyo.

Deuxième conseiller à Madrid en 1965, il participe, en mars 1967, à la campagne électorale malheureuse de M. Couve de Murville dans le septième arrondissement de Paris. En septembre de la même année, il succède, à l'Elysée, à M. Gilbert Perol comme chargé de mission au cabinet du président de la République pour les questions de presse. Il demeurera chargé des relations avec la presse jusqu'au départ du général de Gaulle en avril 1969. Il s'occupera ensuite, et après la mort de l'ancien chef de l'Etat, de la mise en forme des mémoires posthumes du général tout en veillant aux intérêts littéraires de ses héritiers. Réintégré, en 1969, à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères comme sous-directeur d'Asie méridionale-Océanie, il devient, en septembre 1971, conseiller culturel près de l'ambassade de France à Londres. Depuis juin 1975, M. Blanc était directeur adjoint du personnel et de l'administration générale du ministère des affaires étrangères à Paris.]

OUTRE-MER

Saint-Barthélemy, l'île oubliée

(Suite de la première page.)

Elle a pour mission de maintenir la présence française et s'en acquittera en dépit des pillages, des violences et des déportations ; en s'opposant parfois aux décisions politiques des gouverneurs de l'époque. La première déportation sera d'ailleurs le fait des Français eux-mêmes. En 1686, la petite colonie est en effet réembarquée contre son gré, afin d'occuper une partie de Saint-Christophe dont on vient d'expulser les Anglais. Las ! Ceux-ci reprennent leur ancienne possession, et l'on ne sait plus que faire des premiers Saint-Barths. Tout sera tenté pour les empêcher de rejoindre leur rocher, y compris l'occupation de la petite île par les Irlandais, ennemis des Anglais. Les pionniers finiront tout de même par retrouver leur terre, les Irlandais allant chercher asile ailleurs.

Trente rescapés

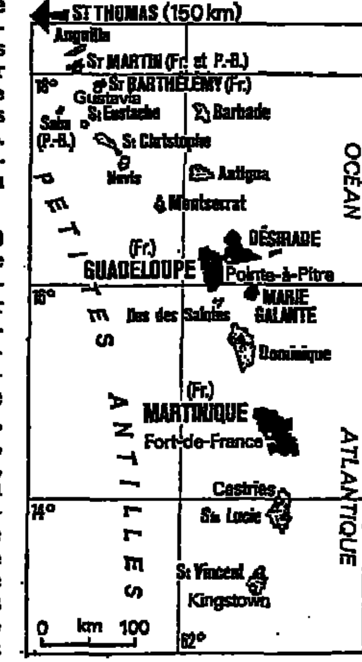
Oubliés des Français, qui se regroupent dès lors à la Guadeloupe et à la Martinique, les Saint-Barths vont se retrouver seuls face à l'Anglais, et la petite île aura à souffrir de toutes les guerres, maritimes ou coloniales, qui opposeront la France à l'Angleterre au dix-septième et au dix-huitième siècle.

La confusion est telle qu'en 1750 le gouverneur de la Martinique doit envoyer sur place un observateur, M. de Malherbe, pour connaître... la nationalité des habitants de l'île. Ce dernier découvre avec étonnement que Saint-Barthélemy est habitée par une trentaine de Français. Ils ont dû, pour survivre, passer directement, avec le général anglais Mathew, de l'île d'Antigua, une convention prévoyant une rançon de 7 500 livres et donnant aux Anglais toute latitude de se servir en bois de gayac, seule richesse de l'île. M. de Malherbe apprend aussi que les Anglais n'ont pas respecté cette convention et qu'en 1744, sous prétexte de « *faire du bois* », ils avaient pillé l'île, enlevé les quelque quatre cents esclaves et trois cents colons français, n'y laissant qu'une trentaine de rescapés. Et l'envoyé du gouverneur de noter : « *Frappé par l'extrême misère de ces habitants, je demandai au sieur Gréau quel pouvoit être le motif qui l'avoit déterminé à revenir sur cette isle ; il me répondit qu'il y avoit été entraîné par l'amour de la patrie, et par une petite possession qu'il tenoit de ses ancêtres.* »

Le traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept Ans va enfin permettre à Saint-Barthélemy de connaître un peu de tranquillité. Tous les déportés s'empressent de regagner leur rocher. Leur nombre s'est accru des générations nées en exil et qui viennent prendre leur place au foyer des ancêtres.

Toujours absents des préoccupations de la métropole, protégés par leurs curés, les Saint-Barths vont, dès lors, connaître un sort parallèle à celui des Canadiens français ; à une tout autre échelle, bien sûr. L'ethnologue canadien Jean Benoist écrira en 1964 : « *Dès le début du dix-huitième siècle, ils demeurèrent la seule communauté importante d'agriculteurs ou de pêcheurs de race blanche des Petites Antilles. Et la coupure — sociale avec les Blancs de niveaux socio-économiques très supérieurs, raciale avec les gens de couleur de même niveau — devint définitive.* »

Les Saint-Barths s'organisent. L'île est divisée en deux quartiers. Le quartier du Roy, au nord, et, au sud, le quartier d'Orléans qui, par évolution de la prononciation sans doute, deviendra le quartier de « Lorient ». Des témoignages de l'époque attestent la profonde originalité de l'île : « *C'est peut-être le seul endroit de nos colonies où l'on retrouve les traces des mœurs et usages de nos paysans d'Europe* », lit-on. L'abbé Raynal, champion de la lutte anti-esclavagiste, qui aborda dans l'île plus d'un demi-siècle avant l'abolition (en 1845) de l'esclavage, ne manque pas de signaler qu' « *elle est la seule des colonies européennes établies dans le Nouveau Monde où des hommes libres daignent partager avec leurs esclaves les travaux de l'agriculture* ».



Les autorités ne peuvent plus ignorer le caractère indubitablement français de Saint-Barthélemy, mais, pour le pouvoir central, il convient déjà de se débarrasser de cette possession décidément trop éloignée de la Guadeloupe et de la Martinique. La France cherche donc preneur. La Suède, partie en retard dans la course aux colonies, se porte acquéreur et, pour justifier la cession de l'île à ce pays, la « *mère patrie* » va conférer d'office à la population « *cédée* », une origine... exclusivement normande. C'est ainsi que nos Français, originaires pour la majeure partie des provinces atlantiques de Nantes à Bordeaux, du Midi méditerranéen et de toute la région aquitaine, se retrouvent en totalité, et pour les besoins de la cause, descendant des Vikings ! Cette « intoxication » a d'ailleurs survécu à l'épreuve du temps : les Saint-Barths d'aujourd'hui se prétendent toujours descendants de Normands et leur « hymne national » n'est autre que « *J'irai revoir ma Normandie* ».

Moyennant un droit d'entrepôt pour ses marchandises dans le port suédois de Göteborg, la France soldait donc Saint-Barthélemy à la Suède, le 7 mars 1785. Carénage prenait le nom de Gustavia en l'honneur du roi Gustave III, lequel déclarait la ville port franc. Saint-Barthélemy entrait dans sa période suédoise.

Les Antilles, à la suite de l'Europe, sombrent dans une tuerie qui va durer trente ans, avec les guerres de la Révolution, de l'Empire et de l'Indépendance de l'Amérique. Les Suédois hissent haut le drapeau de la neutralité, et le résultat dépasse bientôt les espérances : Gustavia devient peu à peu l'un des plus grands centres de transit des Antilles, tirant profit et du blocus napoléonien et de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. En 1811, par exemple, mille sept cent quatre-vingt-treize navires mouillent dans ses eaux, et Högström, historien suédois de l'époque, parle des « *ruisseaux d'or qui coulent du roc dénudé* ». Une vraie ville surgit, fille de la prospérité.

Surpeuplement

La fin des guerres et l'ouverture d'autres ports francs voisins et concurrents allaient sonner le glas de cette période faste. La Suède, à *son tour, cherche* à vendre l'île. Les Etats-Unis et l'Italie, pressentis, se récusent, et l'on se tourne vers la France. N'y a-t-il pas, en effet, plus de mille paysans français vivant dans les campagnes et restés près d'un siècle sans rapports avec l'« occupant » suédois ?

Les Saint-Barths ne sont pas rancuniers. Après un référendum où trois cent cinquante et un notables choisissent le rattachement à la première patrie (un seul votant contre) la IIIe République rachète l'île à la Suède en 1877. Gustavia redevient le modeste chef-lieu d'un petit pays d'agriculteurs français. La Suède avait *toutefois imposé certaines conditions* à cette rétrocession : l'ouverture d'autres ports francs ayant été la cause du déclin économique, elle exigea que Gustavia restât port franc. Ce cadeau d'adieu allait permettre aux Saint-Barths de survivre mais le statut très spécial qui en résultait, véritable accident juridique, allait être pour la France la raison d'oublier, une fois de plus, sa lointaine possession.

La physionomie de l'île avait changé. Elle était devenue aride en raison des déboisements exces*sifs, et incapable de nourrir tous* ses habitants. L'émigration apparut bientôt comme la seule solution au surpeuplement. Paradoxe, mais aussi élément important pour la compréhension de Saint-Barthélemy : jamais, pratiquement, ces émigrants ne se dirigèrent *vers les Antilles françaises.* Ils optèrent pour les îles vierges américaines et, en particulier, pour Saint-Thomas. Sans permis officiel de travail, recherchés et souvent rejetés par les services de l'immigration américaine, acceptant les tâches les plus ingrates, ces Saint-Barths d'il y a une quarantaine d'années avaient quelques points communs avec les travailleurs immigrés actuellement en France. Plus d'un millier d'entre eux allaient faire souche dans l'île de Saint-Thomas, y fondant un quartier qu'ils nommèrent, en souvenir, Carénage.

Ceux qui restèrent dans l'île se firent marins et, en tant que tels, furent bientôt connus dans toutes les Antilles. Pendant la dernière guerre leur rôle ne fut d'ailleurs pas négligeable : ils contribuèrent en particulier, avec leurs célèbres goélettes, à nourrir, à partir des îles américaines, les Antilles françaises *soumises alors* à un véritable blocus.

Pendant ce temps, au sein de leurs paroisses, les femmes de marins ou d'émigrés perpétuaient les traditions. Le costume et le langage ne furent pas les moindres sujets d'étonnement des premiers étrangers visitant l'île. Les femmes âgées portaient robes à fleurs et coiffes, appelées « *calèches* » (on en trouve encore aujourd'hui), de couleur bleue en semaine et blanche le dimanche. On affirme, bien sûr, l'origine normande de ces coiffures, mais elles sont très proches, en fait, de la « *quichenotte* » vendéenne ou charentaise et de la « *bénaise* » arcachonnaise.

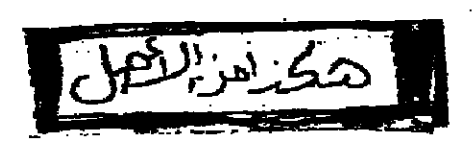
Le parler Saint-Barth n'est pas moins étonnant. Ici, le créole n'a pas cours. On emploie un français venu des dix-septième et dix-huitième siècles avec parfois des tournures pittoresques et désuètes qui ne sont pas sans rappeler le français parlé au Québec. Les expressions de marins viennent se mêler à celles des cultivateurs : on « *amarre* » ou on « *largue* » les vaches dans la savane...

Tout va changer avec l'apparition de l'aviation. Les goélettes avaient permis de rompre l'isolement géographique, l'avion va rompre l'isolement intellectuel. La possibilité de s'instruire au-delà du certificat d'études est subitement ouverte. A une génération de manœuvres partie vers les îles américaines succède une génération de lycéens se dirigeant vers la Guadeloupe. Saint-Barthélemy entre dans une autre époque.

STÉPHANE LÉDÉE.

Prochain article :

LES MALHEURS D'UN PARADIS FISCAL



ÉDUCATION

NOMINATION DE CINQ DIRECTEURS AU MINISTÈRE

…uvelle structure de l'administration centrale vise à faciliter l'application de la loi Haby

…conseil des ministres du …illet a nommé cinq direc… : au ministère de l'édu…n, sur proposition de …René Haby, ministre de …cation. Ces nominations …mpagnent une réorganisa… des services de l'adminis…on centrale. Ce remanie… ne remet pas en cause …stème des directions cor…ondant aux « niveaux » …eignement adopté par …Haby lors de son arrivée …ministère. Mais il fait …later » deux directions, …des lycée d'une part, celle …administration générale et …affaires sociales d'autre

Ces mesures ont pour objet, précise le communiqué du conseil des ministres, d'« *alléger les tâches des deux directions qui ont les charges de gestion les plus importantes* ».

D'autre part, M. Adrien Gouteyron, inspecteur général de l'instruction publique, remplace M. Henri Le Gallo à la direction des collèges, qui comprend en outre les services de l'orientation et de l'enseignement privé. M. Gouteyron était conseiller technique au cabinet de M. René Haby. Il est aussi membre du comité central de l'U.D.R.

Un nouvel organigramme

Dans le nouvel organigramme de l'administration centrale du ministère, ces cinq directions sont rattachées à la direction générale de la programmation et de la coordination, dont le titulaire reste M. Marcel Pinet. Celui-ci a désormais trois adjoints : MM. Henri Gauthier, recteur, chargé de mission pour l'enseignement général ; André Bruyère, inspecteur général de l'enseignement technique, chargé de mission pour l'enseignement technique, et Pierre Dasté, administrateur civil.

Les autres directions ne changent ni de titulaires ni d'attributions. Elles sont aussi rattachées à la direction générale de la programmation et de la coordination. Il s'agit de la directin des écoles (M. Jean Deygout), la direction des équipements et des constructions (M. Jean-Claude Parriaud) et la direction des affaires financières (M. Alain Blanchard).

Le rattachement des différentes directions, désormais plus nombreuses, à la direction générale de M. Pinet, est nettement affirmé. Cette mesure est destinée à coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des textes d'application de la loi relative à l'éducation.

Deux services sont aussi rattachés à cette direction générale : le service des études pédagogiques (Institut national de recherche et de documentation pédagogique, M. Guy Palmade) et le service des études informatiques et statistiques (M. Claude Seibel).

Les inspections générales, le service des affaires internationales (M. Pierre Garrigue) et le service d'information (M. André-Claude Lafond) restent rattachés au cabinet du ministre.

…ean-René Saurel, recteur …mie, reste directeur des … mais ses attributions sont …es. Outre le fonctionne…matériel et pédagogique des …t collèges d'enseignement …ue (les futurs lycées pro…iels), dont il était respon…usqu'à présent, il se voit … les attributions de la di… de la formation continue, … supprimée. En revanche, …rel n'a plus la responsabi…s personnels enseignants …ées, qui est confiée à un … directeur, M. Jean Im…ecteur de l'académie de …es.

…rection de l'administration … et des affaires sociales …i dédoublée. M. Georges …y, inspecteur général de …stration de l'éducation, …avait la charge, est nommé …r des personnels adminis… Il sera désormais chargé …estion et de la formation …onnels de l'administration … et des personnels d'admi…n scolaire et universi… tandis que les autres …ions qui lui revenaient …ors (notamment le conten…u ministère et la gestion …torats et inspections aca…s) sont confiées à M. Gil…arc — ex-directeur de la …on continue — qui est … directeur de l'administra… M. Marc aura pour … développer l'action sociale … en particulier en … élèves, et d'étudier …ement de la participation …nts et des élèves aux ins…s scolaires.

Les nouveaux promus

● M. Georges Amestoy

Né en 1921 à Biarritz (Basses-Pyrénées), M. Amestoy est licencié en droit. Il commence sa carrière à la direction des douanes en 1942. De 1952 à 1954, il est élève de l'Ecole nationale d'administration. Nommé inspecteur civil à l'éducation nationale en 1954, il devient, en 1960, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale. M. Amestoy a été à trois reprises conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale de 1963 à 1967 (M. Christian Fouchet), puis de 1970 à 1972 (M. Olivier Guichard) et, enfin, de juillet 1972 à décembre 1973 (M. Joseph Fontanet). Depuis le 15 décembre 1973, il était directeur de l'administration générale et des affaires sociales au ministère de l'éducation.

● M. Adrien Gouteyron

Né le 13 mai 1933 à Rosières (Haute-Loire), M. Gouteyron est agrégé de lettres en 1958, et enseigne successivement à Armentières, à Roanne et au Puy. Il est nommé inspecteur pédagogique régional à Nantes en 1968, puis inspecteur d'académie en résidence à Cahors en 1969. Chargé de mission à la direction des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire de 1970 à 1971, il devient, pour la première fois, conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation de février 1972 à juillet 1972 (M. Olivier Guichard), puis d'avril 1973 à mai 1974 (M. Joseph Fontanet). Depuis le 15 juin 1974, il était conseiller technique au cabinet de M. René Haby. M. Adrien Gouteyron a été nommé inspecteur général de l'instruction publique le 19 mars 1975.

M. Gouteyron avait été candidat aux élections législatives de 1973, dans la deuxième circonscription de la Haute-Loire, où il se présentait sous l'étiquette U.D.R.

● M. Jean Imbert

Né le 23 juin 1919 à Calais (Pas-de-Calais), M. Imbert est agrégé de droit et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études (sections des sciences religieuses). Chargé de recherche au C.N.R.S., de 1945 à 1947, il devient, en 1952, professeur d'histoire de droit à la faculté de droit de Nancy, puis, en 1958, à celle de Paris. Détaché au Cambodge comme doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Phnom-Penh, il occupe ensuite, à partir de 1961, la chaire d'histoire du droit pénal à la faculté de Paris, avant de devenir, en 1967, directeur du centre juridique de Sceaux, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale, de 1969 à 1970 (Olivier Guichard). La même année il devient, en mai, président de l'université de Paris- I et, en novembre, recteur d'académie mis à la disposition de la République fédérale du Cameroun pour exercer la fonction de vice-président de l'université fédérale du Cameroun. Il était, depuis octobre 1973, professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences sociales (Paris-II) quand il a été nommé, en décembre de la même année, recteur de l'académie de Versailles.

● M. Gilbert Marc

Né le 19 mai 1926 à Paris, où il a fait ses études secondaires et supérieures, M. Marc est licencié en droit et ancien élève de l'école nationale d'administration. Il est entré comme administrateur civil au ministère de l'éducation nationale en 1955 où il a fait toute sa carrière, étant successivement chef du bureau financier à la direction de l'enseignement technique et à la direction générale de l'organisation et des programmes scolaires, puis sous-directeur à la direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif, et chef du service d'organisation et de gestion des établissements scolaires. M. Marc était, depuis le 19 mars 1970, directeur chargé des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire quand il a été nommé le 19 juin 1974 directeur de la formation continue en remplacement de M. Raymond Vatier.

● M. Jean-René Saurel

Né en 1924 à Brioude (Haute-Loire), M. Saurel est licencié ès sciences (mathématiques) en 1949, puis docteur ès sciences physiques en 1958. Il est nommé professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, dont il est élu doyen en 1967. En novembre 1969, il est chargé de mission pour l'ouverture du centre universitaire de Saint-Denis-Villetaneuse et devient par la suite président de l'université de Paris-Nord (XIII), en novembre 1971. Il est nommé deux ans plus tard conseiller scientifique du directeur général des enseignements supérieurs, M. Raymond Le Bris, puis, le 28 novembre 1973, recteur de l'académie de Créteil en remplacement de M. Jean-Louis Bruch. Depuis le 19 juin 1974 il était directeur des lycées au ministère de l'éducation.

DÉFENSE

Le général Grosleron reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 23 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Grosleron.

Sont promus général de brigade, le colonel Riera et le colonel Knerr, nommé commandant les forces terrestres anti-aériennes de la défense aérienne.

Sont nommés : adjoint au général commandant la 72e division militaire (Montpellier), le général de Courson de la Villeneuve ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, le général de brigade Duflay ; chef d'état-major du gouverneur militaire de Metz et commandant la VIe région militaire, le général de brigade Lafontaine ; adjoint au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la Ve région militaire, le général de brigade Marmier ; adjoint au général commandant la 31e division militaire (Rennes), le général de brigade Dietrich ; adjoint au général commandant la VIIe région militaire (Marseille), le général de brigade Dautremer.

Sont mis à la disposition : du général directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de brigade Barbat ; du général chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Menard.

Est mis en position de service détaché auprès du premier ministre (secrétariat général de la défense nationale), le général de brigade d'Harcourt.

Sont promis dans la deuxième section (réserve) : général de brigade, le colonel Duverger ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Franchini. Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le général de brigade Rouge.

● AIR. — Est nommé : adjoint au général commandant le transport aérien militaire, le général de brigade aérienne Martin.

● MARINE. — Est promu : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Chaumeil.

Est promu contre-amiral dans la deuxième section (réserve), le capitaine de vaisseau Bogaert. Est mis, sur sa demande, en congé définitif du personnel navigant de l'aéronavale, le contre-amiral Monnier. Est admis, dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le contre-amiral Arnault de La Ménardière.

● SERVICE DE SANTE. — Sont promus : pharmacien chimiste-général, le pharmacien chimiste chef des services de classe normale Acker ; médecin-général, le médecin chef des services de classe normale Petit.

Est nommé directeur adjoint du service de santé de la VIe région militaire (Metz), le médecin-général Corolleur.

Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le médecin-général Frezières.

RELIGION

● *Mgr Corrado Bafile*, nonce à Bonn (Allemagne fédérale) depuis 1960 a été nommé, le 21 juillet, pro-préfet de la Congrégation romaine pour la cause des saints.

FEUILLETON

NUMERO 18



le beau Solignac

DE JULES CLARETIE *de l'Académie française*

…aris, été 1808. — Le beau …onel de hussards Henri de …ignac protège son ami, le …mandant Rivière, convain… de complot contre l'Empire … caché dans la capitale. Il …herche l'un des conjurés, le …rquis d'Olona, qui eut une …son avec la femme de Ri…re et s'apprête à séduire … jeune veuve, la comtesse … Farges. La sœur du mar…is est amoureuse de Soli…ac.

…ANS LES JARDINS DU MINISTÈRE

…E beau Solignac quitta Rivière pour aller revêtir son grand uniforme. Le duc de …e recevait ce soir-là, et les …ns du ministère étaient illu…s *a giorno*. C'était une de …êtes de nuit, assez à la mode …, et que Fouché, cependant …erre avec Clarke qui le trai… de *jacobin*, essayait de mul…r comme les revues, même …et été de 1809, pour « épe…er le commerce ». Le beau …el devait être encore un des … de la fête. Entouré et pres… acclamé, il entendait un …mure flatteur s'élever à ses …s quand il traversait une … prompte à s'ouvrir devant… Et c'étaient des coups d'œil, … sourires, des frissons d'éven…, des murmures furtifs, des …hotements flatteurs.

…lignac avait salué le minis… et se dirigeait, pour prendre …rais, vers le jardin, dont la …lure était égayée par des lu…res vives qui donnaient au …llage une fraîcheur, une cou…, un éclat extraordinaires.

…uprès des salons, à la sortie … pavillon qui, de plain-pied, …nait sur les allées illuminées, … groupes s'étaient formés, …irés par des torchères, et, …s ou debout, des jeunes gens … mode entouraient une femme …rmante, à demi étendue sur …chaise, et qui, tout en mordil…t son éventail ou en jouant …c le gant d'une de ses mains, …itait avec une coquetterie sans …vocation les propos des dix … douze élégants en habit vert clair ou bleu de ciel qui formaient sa petite cour.

Cette femme était vraiment si jolie, avec ses cheveux d'un blond doré, son teint admirable et sa grâce, que Solignac, inaperçu des causeurs, s'arrêta un moment pour la contempler sur la première des trois marches qui conduisaient des appartements au jardin.

Elle portait une toilette à la fois élégante et très simple, mais qu'on devenait signée de Leroy, le modiste de la rue de Richelieu qui fournissait les modèles de tous les manteaux de cour. Un peigne-diadème, orné de turquoises, retenait ses cheveux et laissait s'échapper les boucles frisées qui tombaient sur le front.

Cette femme différait d'ailleurs tellement des héroïnes du monde officiel, alors si mêlé, que Solignac devina, au premier regard, que ce n'était point là une de ces parvenues dont la pauvre et bonne maréchale Lefebvre est restée le type et dont s'amusaient le théâtre et les caricatures.

Evidemment, pour parler comme jadis les gentilshommes, cette jolie femme était *née*.

Solignac la regardait sans écouter ce qu'on disait autour d'elle, et pourtant, dans les propos de ces jeunes gens, il était justement question de lui.

— Oui, comtesse, disait l'un d'eux, il pourrait prendre, comme Mme Gendot au boulevard des Italiens, le titre de *Protégé des Grâces !*

— Il est béni des dieux, ajouta un grand garçon maigre, le nez long, le menton rasé, avec des favoris bruns et réguliers, le cou extrêmement élevé et serré dans une haute cravate blanche d'où sortaient deux bouts pointus d'un col qui devait être coupant.

Ce jeune élégant était un poète, alors fort à la mode dans les salons, le jeune Florival de Saint-Clair, réformé pour raison de santé — faiblesse de constitution, c'était la dure expression officielle — et qui, dans un temps tout entier voué au culte de la force et des muscles, se contentait, par nécessité, de sacrifier aux Muses, et soupirait auprès des dames pour lesquelles il rimait des élégies et qu'il tenait au courant des romans nouveaux.

La grande consommation d'hommes que faisait l'empereur permettait quelquefois à Florival de Saint-Clair de n'être pas toujours un soupirant platonique. Eve, n'ayant point la proie, se contentait parfois de l'ombre. A quelque chose la guerre est bonne.

***

La délicieuse femme que Solignac contemplait comme on regarderait un oiseau de prix en liberté — en retenant son souffle de peur de le voir s'envoler — la blonde et aristocratique invitée du duc de Feltre ne paraissait écouter Florival qu'avec une douce et aimable ironie.

Henri de Solignac avait été très frappé de sa grâce et de son charme, et il y pensait comme on songe aux visions entrevues, tout en suivant l'allée à demi éclairée dans laquelle il s'était engagé. Mais, autant il s'était senti *troublé* lorsqu'il avait vu Andréina pour la première fois, autant il se sentait attiré par le rayonnement d'*honnêteté* qui se dégageait en quelque sorte de cette femme dont il ignorait le nom.

L'allée qu'il suivait se terminait par un rond-point auquel venait aboutir justement une autre allée parallèle où se promenaient, se croyant seuls, Andréina et Agostino Ciampi.

La jeune femme était vêtue d'une magnifique toilette jaune qui faisait ressortir son teint et ses cheveux, et elle tenait à la main, son habituelle parure, un bouquet de roses. Agostino portait une toilette élégante, corrigée par une certaine raideur militaire qui allait bien à sa beauté robuste.

En regardant cet homme, Henri de Solignac ne put maîtriser un mouvement de colère, et il revit — en même temps, par la pensée, et comme une apparition, les sourcils froncés et les joues creuses — la pâle et sévère figure de Rivière, l'homme d'honneur outragé par l'aventurier.

— Ainsi, disait Andréina, tu as suivi mon conseil ? La comtesse ?...

— Je lui ai parlé !

— Quand ?

— Ce soir.

— Seras-tu présenté chez elle ?

— Sans nul doute.

— Par qui ?

— Un poète de hasard, rencontré bien des fois dans les salons, M. de Saint-Clair, qui remplit chez la comtesse de Farges le rôle d'utilité et qui m'ouvrira toutes grandes les portes du logis.

— Singulière tactique de se faire présenter par un inutile !

— Qu'importe le guide s'il conduit à la victoire !

Solignac, en entendant de telles paroles, éprouvait une sensation étrange. Il devinait qu'il assistait à quelque conjuration coupable et, par un irrésistible instinct, il était certain, il eût juré que celle dont on parlait là était cette adorable comtesse, assise là-bas, au milieu d'un cercle élégant de flatteurs. M. d'Olona avait-il donc la prétention de se faire aimer d'elle ?

— Allons, reprit l'Italienne en haussant les épaules, si j'ai un conseil à te donner, c'est d'oublier ta *Teresina* et à ne plus penser qu'à *cette femme* qu'il faut épouser, malgré les rivaux et malgré elle-même. *Per Bacco, Agostino mio*, la tâche est digne d'un Ciampi !

— Oui, dit le marquis, oui, certes ; mais que la comtesse devienne *ou* non ma femme, je n'en ai pas moins un plein pouvoir sur celle qui a été, qui est ma maîtresse !

Solignac avait écouté jusqu'ici en serrant de ses doigts nerveux les sculptures du socle derrière lequel il se tenait debout.

Il s'avança brusquement, aux derniers mots d'Agostino, et tandis que Mlle d'Olona se redressait brusquement, effrayée soudain :

— De quel droit, monsieur, dit-il, parlez-vous d'une femme qui porte le nom d'un homme d'honneur et qui, entre elle et vous, voudrait aujourd'hui mettre un gouffre ?

Agostino recula, non de peur, mais comme pour prendre un élan avant de bondir.

— Solignac ! s'écria-t-il avec une fauve expression et un rictus qui découvrit ses dents blanches, tandis qu'un éclair orageux passait dans ses prunelles louches.

— Agostino !... Colonel ! dit Andréina.

Et elle se jeta, toute pâle, entre ces deux hommes : Agostino blême, les poings serrés, et Solignac immobile et souriant. Elle redoutait un terrible choc entre ces deux hommes.

Le colonel comprit qu'un éclat, en pareil moment, en pareil lieu, ne pouvait être que fatal à Rivière. Les occasions de faire justice de Ciampi ne seraient point rares. Le mieux était de se contenir.

— Je suis le frère d'armes du commandant Rivière, dit-il. Qui l'insulte m'insulte moi-même ! Afin d'éviter tout scandale, j'oublierai ce que j'ai entendu. Mais, un avis, monsieur le marquis : ne vous retrouvez jamais sur ma route !

— Je suivrai celle que je veux suivre, sans m'inquiéter du caillou qui voudrait m'arrêter, dit Ciampi avec une énergie farouche.

— Un *caillou* ? Non, fit le beau Solignac. Mais une main de fer. Adieu !

***

Solignac avait déjà atteint le bout de l'allée, et, au moment où, traversant le jardin qui menait aux appartements, il pénétrait dans la grande salle, aérée par des ventilateurs, où le ministre se tenait encore, il entendit des cris aigus et vit, comme dans un tourbillon, plusieurs dames qui s'enfuyaient éperdues, tandis qu'une gerbe de flammes s'élevait, comme un jet puissant, derrière une femme immobile et pâle, vers laquelle se précipitaient déjà plusieurs hommes que, d'un bond, et mû par cet instinct de sauveteur éternel qui était le fond même de sa nature, Solignac eut bientôt dépassés.

Il avait d'ailleurs reconnu, dans cette femme à demi enveloppée par la flamme, la blonde comtesse qu'il avait aperçue tout à l'heure, entourée de courtisans.

En un instant, il fut auprès d'elle.

Courageuse sous son air enfantin, la jeune femme demeurait immobile, tandis que la flamme montait autour d'elle avec ses mille baisers de feu. L'étoffe légère de sa robe flambait ; et si la comtesse eût été prise de terreur, si elle se fût enfuie à travers le salon, sans nul doute la flamme alors activée l'eût enveloppée et dévorée tout entière.

Son sang-froid la sauva.

Solignac se jeta à genoux, embrassa d'un mouvement rapide la longue jupe enflammée, qu'il tordit avec énergie, étouffant entre ses mains les jets de feu qui montaient comme des menaces de mort ; puis il se releva, plus pâle que la comtesse elle-même, qui se tenait debout, intrépide, et, dans ses vêtements à demi consumés, souriant à son sauveur, de son joli sourire mutin devenu tout à coup sérieux :

— Colonel, dit-elle, merci ! Vous êtes plus habitué à emporter les batteries qu'à éteindre le feu, mais vous vous acquittez à merveille de ces deux tâches !

Et elle lui tendit sa petite main gantée.

Au moment où il serrait cette main d'enfant adorable et franche, Solignac aperçut, dans le cercle qui s'était fait autour d'eux, le visage énergique et les yeux ardents d'Andréina. Tout aussitôt, sous une émotion qui ne lui était certes pas habituelle, il ne put s'empêcher de tressaillir.

— Colonel, ajouta la comtesse, j'ai hâte de fuir et de me cacher maintenant. Dans quelle toilette me voilà ! Votre bras jusqu'à ma voiture, je vous prie. Il me faut un héros pour cavalier si je ne veux pas, faite comme je le suis, paraître un peu ridicule.

Solignac s'inclina, tendit son bras, et ce couple, d'une beauté si parfaite, traversa le salon, tandis que quelques bravos furtifs saluaient au passage le courage de la comtesse et la chevalerie du soldat.

Arrivée à sa voiture, la comtesse enveloppa Solignac d'un sourire plein de remerciements et lui dit, avec cette amabilité mondaine qui, chez elle, ne paraissait avoir rien de banal :

— Colonel, je tiens maintenant à demeurer de vos amies. L'hôtel de Farges vous est ouvert comme au plus ancien de ceux que j'estime, et le jour où vous me ferez l'amitié de m'y venir voir sera un jour heureux. On ne doit pas souvent la vie à un homme à qui tant des ennemis de la France doivent la mort !

(A suivre.)

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, M. Naguib A. Kadry, ambassadeur de la République arabe d'Egypte, a offert une réception, mercredi 23 juillet, dans les salons de l'hôtel Crillon.

Naissances

— M. et Mme Olivier Kiener ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils

Simon

au foyer de Laurence et d'Alain Pioche, le 13 juin.

Jean-Baptiste

au foyer d'Agnès et de Jacques-Benoît Roux, le 19 juillet.

15, rue des Papillons,
Brunstatt.
21, rue Valette,
75005 Paris.
10, rue Georges-Citerne,
75015 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Roger Coquebert de Neuville,
M. et Mme Jean-François Mantoux,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Servane
et
Thibaut.

Rosgrand-Quimperlé,
Finistère-Sud.
161, rue Tahère,
92210 Saint-Cloud.

Mariages

— Le général (cadre de réserve) et Mme René Gillet,
M. et Mme Henri Robert,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Alice
et
Jacques,

le 25 juillet 1975.
Oyenetcheberria,
64310 Saint-Pée-sur-Nivelle.
Clos de Touvent,
33390 Blaye.

Décès

— Marseille.
Mme Gaston Arnaud,
M. et Mme Jean Arnaud et leurs filles Dominique, Geneviève, Béatrice et Françoise,
M. et Mme Henri Maurel et leurs enfants Brigitte, François et Rémi,
Le docteur et Mme Claude Barbot et leurs filles Blandine, Claire, Hélène et Pascale,
M. et Mme Joël Le Gratiet,
M. et Mme Lange Girault et leurs enfants,
M. Aimé Girault et ses enfants,
Mme veuve Segond Girault et ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston ARNAUD,

endormi dans la paix du Seigneur le dimanche 20 juillet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile, 6, rue Horace-Bertin, 13005 Marseille.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Marseille le 22 juillet 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Albert Cébeillac,
M. et Mme Jacques Cébeillac et leur fille,
Mme Mireille Cébeillac-Gervasoni et M. Carlo Gervasoni,
M. et Mme Claude Cébeillac et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Marie AUFAUVRE,
née Danjean,

survenu le 16 juillet 1975.
32, rue Georges-Clemenceau,
63000 Clermont-Ferrand.
Parco Carelli, 60.
80122 Naples.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Joseph BENVENISTY,
dite Yvonne Tienot,
musicographe,

survenu à Cosne-sur-Loire (Nièvre), le 21 juillet 1975.

De la part de
M. et Mme Pierre Escande, ses enfants,
M. Dominique Escande,
M. et Mme Michel Dumondel,
M. Olivier Escande,
M. Thierry Escande,
M. Joël Escande,
Mlle Béatrice Escande,
Mme Monique Koschmieder,
Ses petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 23 juillet 1975 dans la plus stricte intimité.
64, avenue Charles-de-Gaulle,
92270 Bois-Colombes.

— Mme Hélène Gross,
Le docteur et Mme Bernard Gross et leurs enfants,
M. et Mme Herel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Abraham GROSS,

survenu à soixante-neuf ans, à l'hôpital Saint-Antoine, le 19 juillet 1975.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
30, rue de Bellefont,
Paris (9e).
5 bis, square Charles-Laurent,
Paris (15e).
373, rue des Pyrénées,
Paris (20e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Bertrand LESGUILLIER,
née Aline Portes,

survenu le 23 juillet 1975, en son domicile 119, rue du Théâtre, à Paris (15e).

De la part de
M. Bertrand Lesguillier, inspecteur général des eaux et forêts,
M. et Mme Guy Percival Lesguillier et leurs enfants,
Mme Jules Lesguillier,
M. et Mme Frédéric Pasteau et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lesguillier et leurs enfants,
M. et Mme Jules-Marie Lesguillier et leurs enfants,
M. et Mme Elie Wollman et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 juillet 1975, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, à Paris (place Etienne-Pernet).

— Le 17 juillet, le Seigneur a brutalement rappelé à Lui, pour la vie éternelle,

Mlle Thérèse MAES,
des relations publiques
Librairie Hachette.

De la part de
M. et Mme Gérard Maes,
M. et Mme Roger Maes, leurs enfants et petits-enfants,
Les docteurs Françoise et Louis Vinh-Chi Abel et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Maillau et leurs enfants,
M. Jean-Louis Maes,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
Mme Paul Marais,
Mme Eugène Maes,
Ses tantes,
Les familles Maes, Lambert, Mercier, Boucher, Chariot, Maquaire, Loesch, parentes et alliées.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sainpuits, le samedi 19 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.
66, rue de la Biche,
30000 Nîmes.
89 Les Cours-Sainpuits.
11, rue du Capitaine-Dumont,
02 Saint-Quentin.
15, rue Succursale,
33000 Bordeaux.

— Mme René Mettetal a la douleur de faire part du décès de

M. René METTETAL,
avocat honoraire
du barreau de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille d'argent
de la Reconnaissance
de la Ville de Paris.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 23 juillet à Roussas (Drôme).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger PACQUE,
professeur,
ancien chargé de mission
à la Délégation générale
à la recherche scientifique
et technique,
chevalier
des Palmes académiques,

survenu à Cannes le 13 juillet, à l'âge de soixante ans.

L'inhumation a eu lieu le 17 juillet, à Menton.

Le présent avis tient lieu de faire-part

— Nous apprenons la mort de notre confrère de l'A.F.P.

Pierre RAYMOND,

décédé subitement à l'âge de trente-sept ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi 25 juillet, à 8 h.45, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

— Mme André Schuhl, son épouse,
Le docteur Janine Schuhl, sa fille,
M. et Mme Gaston Schuhl,
Mme Gaston Crémieux,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 juillet 1975.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité, selon la volonté du défunt.

— Le conseil d'administration de la SOGIMA - Société de gestion immobilière de la ville de Marseille a la tristesse de faire part du décès, survenu le lundi 21 juillet, de son président,

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur.

Ses éminentes qualités de cœur, d'intelligence et de caractère l'ont fait hautement apprécier par tous ceux qui l'ont connu, et lui ont permis de présider pendant quatorze ans la SOGIMA avec la plus grande compétence.

— Le personnel de la SOGIMA a la douleur de faire part du décès de son président,

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur,

dont les éminentes qualités lui avaient acquis l'attachement respectueux et dévoué de tous ceux qui eurent le privilège de travailler sous sa bienveillante autorité.

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de l'Immobilière - Constructions de Paris (I.C.P.)
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 juillet, de

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur,
administrateur de leur société.

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de la Société immobilière de location pour l'industrie et le commerce (SILIC) ont la tristesse de faire part du décès, survenu le lundi 21 juillet, de

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de leur société.

— Le président et les membres du conseil général des Bouches-du-Rhône ont la tristesse de faire part du décès, survenu le lundi 21 juillet, de

M. André SCHUHL,
ingénieur général
des ponts et chaussées E.R.,
officier de la Légion d'honneur.

Il était le conseiller technique du conseil général et a rendu au département les plus éminents services, mais il était aussi, et surtout, leur ami.

Anniversaires

— Que ceux qui ont connu et aimé

Hector BERREBI

s'unissent à nous en une même pensée pour le dix-septième anniversaire de sa mort accidentelle, à Sfax (Tunisie).

De la part de ses parents à Jérusalem.

FAITS DIVERS

ONZE MORTS, HUIT BLESSÉS GRAVES

Un court-circuit électrique serait à l'origine du naufrage de la « Vénus des Iles II »

Le bateau était surchargé

Le naufrage de la vedette la « Vénus des îles II », qui a sombré le mercredi matin 23 juillet au large de Carqueiranne (Var), a causé la mort de onze personnes. Il y a eu en outre huit blessés graves et une cinquantaine de blessés légers. Le bateau, qui reliait Toulon aux Iles d'Or, transportait plus de trois cent cinquante touristes. L'intervention presque immédiate des secours et notamment celle de l'escorteur d'escadre « La Galissonnière », qui manœuvrait dans les parages, a permis de sauver un maximum de passagers.

Malgré l'absence — normale sur ce genre de bateau — d'un livre de bord permettant d'établir le nombre et l'identité des passagers, il ne semble pas qu'il y ait des disparus.

Deux enquêtes ont été décidées. L'une est conduite par l'inspection des affaires maritimes, chargée d'établir s'il y a eu faute de navigation ou négligence. L'autre sera conduite par la gendarmerie maritime, saisie par commission rogatoire par M. Pouget, premier juge d'instruction à Toulon, après l'ouverture d'une information contre X... pour homicides et blessures involontaires.

De notre envoyé spécial

Toulon. — Mercredi 23 juillet à 9 h. 30 du matin, la *Vénus des îles II* quitte son ponton du quai de Stalingrad à Toulon. Le dépliant publicitaire du Service maritime touristique varois promet du rêve aux passagers : Porquerolles, *« ses plages ombragées et de sable fin »*, Port-Cros, *« la perle des îles »* et le Levant, *« la Polynésie méditerranéenne »*. Pour 20, 25 ou 30 F, du rêve à bon marché.

Dans la vedette blanche ont embarquées plus de trois cent soixante personnes ; on parlera même de trois cent quatre-vingts et de quatre cents passagers. Voilà le premier coup de pouce à la fatalité : le bateau n'est pas autorisé à transporter plus de trois cents personnes. Sur son livre de compte, l'un des responsables de la société a porté, à la date du 23 juillet : *« Départ 9 h. 30, vente de deux cent soixante-quatorze tickets de passagers »*. Même s'il est vrai que les enfants de moins de sept ans voyagent gratuitement, il semble qu'il y ait eu là un compte très approximatif. Si cette surcharge n'est pas à l'origine de l'accident, elle va en aggraver les conséquences.

La *Vénus des îles II* est, en effet, un bon bateau. Construit en 1970 aux chantiers navals de La Seyne, ce bâtiment n'a jamais posé de problèmes particuliers en matière de sécurité, *« dans des conditions normales d'utilisation »*. Administrativement, la vedette est en règle. Le contrôle annuel de l'inspection maritime a bien été effectué le 12 juin 1975 par un inspecteur de la navigation du service des affaires maritimes et par un officier inspecteur mécanicien, qui n'ont relevé aucune infraction à la sécurité. Le bateau possède quatre extincteurs ; les brassières et les radeaux de sauvetage sont placés aux endroits réglementaires et en nombre suffisant, du moins pour les trois cents passagers autorisés. L'équipage est lui aussi « réglementaire », cinq hommes de métier : le capitaine, trois marins et un mécanicien. Le *Vénus des îles II* n'était pas un rafiot ; ce sera un brûlot...

Une chance inouïe

A 10 heures, alors que la vedette se trouve au sortir de la rade de Toulon, à 1.200 kilomètre de la pointe de Carqueiranne, un incendie se déclare dans la salle des machines située à l'arrière du bateau. Quelqu'un crie *« Au feu ! »* Les passagers de la poupe s'affolent et s'enfuient vers la proue. Un membre de l'équipage, en ouvrant le panneau qui recouvre les machines, crée un appel d'air. Les flammes ne vont pas mettre plus de trois minutes pour embraser la presque totalité du bâtiment. Le capitaine, M. Sorrentino, dira : *« J'ai hurlé aux passagers : tout va exploser, il faut sauter. »* Et les trois cent soixante-dix ou quatre cents personnes sauteront effectivement, même celles — le plus souvent âgées — qui ne savent pas nager et qui n'ont pas de ceintures de sauvetage.

La double enquête ouverte sur l'accident permettra d'établir la cause exacte du sinistre. L'hypothèse officiellement avancée est celle d'un *« incendie par court-circuit électrique, qui se serait déclaré dans le moteur de babord »*. Cette hypothèse est confirmée par plusieurs témoins dont le capitaine ; des plongeurs de l'inspection maritime vont essayer de la vérifier en visitant, ce jeudi 24 juillet, l'épave de la *Vénus des îles II* qui s'est échouée par 58 mètres de fond.

Cette hypothèse n'explique cependant ni la rapidité de progression de l'incendie — foudroyante selon les témoins — ni l'inefficacité des moyens de lutte contre l'incendie à bord. Selon certains renseignements, les lances d'incendie de ce genre de navire fonctionnent grâce à une pompe couplée sur les moteurs. Or ceux-ci sont tombés immédiatement en panne, après le court-circuit.

Si l'accident, bien que dramatique, n'a pas pris un tour plus catastrophique, c'est qu'une chance inouïe a favorisé les opérations de secours. L'accident s'est produit par beau temps : la mer était très calme et des plaisanciers, sortis nombreux, se sont portés immédiatement au secours des passagers. D'autre part, au moment du naufrage, l'escorteur d'escadre porte-hélicoptères *La Galissonnière*, qui procédait à des manœuvres en rade de Toulon, a pu très rapidement joindre la vedette en perdition et coordonner de façon efficace et ultra-rapide les opérations de secours. *« Sans cette double « chance », le bilan*, ont affirmé les sauveteurs, *aurait été plus tragique encore et nous aurions eu à compter les victimes par centaines. »*

Certains de ces rescapés sont allés demander à la compagnie le remboursement du prix du billet non honoré. A titre de souvenir peut-être. Mais beaucoup d'entre eux avaient déjà eu des petits ennuis le matin même, puisqu'une vedette jumelle, la *Vénus des îles III*, qui devait assurer à 8 h. 30 la liaison avec les îles d'Or, n'avait pu, en raison d'une panne, appareiller. Cela peut expliquer la surcharge imposée, une heure plus tard, à la *Vénus des îles II*. *« La direction*, dit le prospectus de la société, *se réserve le droit de modifier les horaires et même de supprimer un service en cas de force majeure. »*

PIERRE GEORGES.

APRÈS LA FUSILLADE DE LA RUE TOULLIER

« Carlos » avait indiqué à l'une de ses amies qu'il allait se rendre au Proche-Orient

L'une des deux femmes inculpées dans l'affaire « Carlos », Angela Armstrong, vingt-neuf ans, de nationalité anglaise mais née en Afrique du Sud, a été interrogée, mercredi 23 juillet par M. Christian Gallut, juge d'instruction. Angela Armstrong avait été placée sous mandat de dépôt le 5 juillet, à la prison de Fleury-Mérogis, pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

Au terme de cette audition, son défenseur, Me Guillaume Marçais, a déposé une demande de mise en liberté sur laquelle le magistrat instructeur devra statuer dans un délai de cinq jours.

Il est reproché à Angela Armstrong, ancienne employée de l'UNESCO, puis secrétaire au Collège de France, d'avoir rencontré « Carlos » le 28 juin dernier, à l'aérogarde des Invalides, le lendemain de la fusillade de la rue Toullier.

Angela Armstrong affirme qu'elle a vu « Carlos » par hasard et que, si elle se trouvait à l'aérogare, le 28 juin, c'était pour prendre un billet afin d'envoyer sa fille en vacances en Angleterre. Angela Armstrong avait auparavant, en janvier et février, rencontré « Carlos » deux fois rue Toullier, chez son amie vénézuélienne, Nancy Sanchez Falcon.

Selon Angela Armstrong, « Carlos » l'a reconnue à l'aérogare, l'a prise par le bras pour l'amener à l'écart et il lui a dit : *« Vous n'avez pas écouté les informations ? »* « Non. » *« Eh ! bien, j'ai tué deux hommes. Je n'ai pas l'habitude de tuer. Un sale Arabe m'a trahi. Je tue ceux qui me trahissent. Il faut que vous écriviez à Nancy Sanchez pour lui dire de rester au Venezuela où il ne peut rien lui arriver de mal. C'est embêtant, il va falloir refaire mes papiers. Je vais aller au Moyen-Orient. »*

Angela Armstrong n'a ajouté foi aux déclarations de son interlocuteur que quelques minutes plus tard, après avoir vu les gros titres des quotidiens. Elle essaya pourtant de câbler, puis de téléphoner à Nancy Sanchez, à Caracas, sans y parvenir.

Elle fit un aller et retour à Londres pour voir sa fille et des amis, en se disant toujours : *« Je devrais aller trouver la police »*, mais sans le faire. Revenue en France le 30 juin *« pour ne pas perdre son travail »*, elle fut arrêtée par la D.S.T. le 2 juillet.

L'autre inculpée, une ressortissante colombienne, Mlle Amparo Sylva Masmela, demeurant 11, rue Amélie, à Paris (7e), dans un appartement où fut trouvé le stock d'armes de « Carlos », sera interrogée le 30 juillet.

La police a identifié les quatre escrocs de la Banque de Paris et des Pays-Bas

Quatre personnes, MM. Claude Deschamps, André Barquet, Maurice Goldberg et Jean Decloux, vont faire l'objet d'un mandat d'arrêt, délivré par M. Léon Skop, juge d'instruction à Paris. Les quatre hommes, en fuite, seraient les instigateurs de l'escroquerie de 23 000 000 de francs, commise au détriment de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Les malfaiteurs, qui étaient à la tête d'entreprises de récupération industrielle, étaient déjà, pour trois d'entre eux, connus de la police après des affaires de carambouille et des traites de cavalerie.

C'est sur la confiance que reposait le mécanisme de l'escroquerie. Il y a deux ans, M. Claude Deschamps, directeur de la Société de récupération métallurgique de Romainville (S.R.M.R.), ouvre un compte à l'agence Opéra de la Banque de Paris et des Pays-Bas. La S.R.M.R., pour n'être pas fictive — elle est inscrite au registre du commerce — n'a pas pour autant l'importance que peuvent laisser deviner ses versements. Les importants mouvements de capitaux de la société sont le résultat d'un montage astucieux : trois sociétés de ferrailleurs tirent des chèques, ou en émettent, chacune au nom des deux autres.

Ces mouvements de fonds importants, étalés sur deux ans, ayant mis la banque en confiance, il ne reste plus aux malfaiteurs qu'à tirer des chèques sans provision sur un compte « à sec » : la banque paie sans s'inquiéter.

Au mois de juin, près de deux cents chèques — pour un montant de 23 000 000 de francs — sont ainsi tirés, et, lorsque les responsables de la banque s'en aperçoivent, les quatre hommes sont loin, sans doute à l'étranger.

POLICE

LA MORT D'UN INSPECTEUR A CHARENTON

« On ne savait plus qui étaient les malfaiteurs, qui étaient les policiers... »

Au cours de l'arrestation de deux malfaiteurs qui venaient d'attaquer un commerçant quelques minutes plus tôt à Paris, un inspecteur de police de la quatrième brigade territoriale, M. Jacques Pottier, vingt-cinq ans, a été tué par erreur le 23 juillet à Charenton (Val-de-Marne) par un autre policier de la brigade de recherche et d'intervention, dite « brigade anti-gang ».

Il est 19 h. 30, rue de la Brèche-aux-Loups à Paris (12e) : un commerçant, M. Elie Mellah, trente-neuf ans, est attaqué et mortellement blessé de plusieurs balles de pistolet par deux motocyclistes qui lui dérobent sa sacoche contenant environ 10 000 francs. Les deux malfaiteurs prennent la fuite en direction de la rue de Valmy, à Charenton, où les attendent des complices à bord d'une voiture. Des policiers, qui suivaient ces derniers depuis plusieurs heures, se trouvent également à cet endroit. Au moment où ils s'apprêtent à intervenir pour interpeller les deux motocyclistes, des policiers de la brigade anti-gang — qui surveillaient d'autres malfaiteurs dans le même quartier — sont avertis de l'intervention par radio et se dirigent à leur tour vers la rue de Valmy.

Le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade anti-gang, a relaté les circonstances de la fusillade en ces termes : *« C'est en voyant leurs collègues de la quatrième brigade territoriale arrêter les gangsters d'une manière relativement brutale que ces policiers ont été victimes d'une méprise. On ne savait plus qui étaient exactement les malfaiteurs, qui étaient les policiers. Plusieurs coups de feu furent échangés. Et c'est là que l'inspecteur Pottier s'écroula, mortellement blessé. »*

Les deux malfaiteurs, Kamal Tadjing, vingt ans et Thierry Palland, dix-huit ans, devaient être arrêtés quelques instants plus tard ; leurs trois complices ont réussi à s'enfuir.

Cette « méprise » rappelle une autre fusillade, le 8 avril, rue du Château-des-Rentiers, à Paris (13e), où un automobiliste confondu avec un malfaiteur avait été tué par des enquêteurs du service régional de police judiciaire de Versailles.

D'autre part, les policiers de la brigade anti-gang avaient également commis une confusion lorsqu'ils avaient grièvement blessé Me Benachenhou, avocat au barreau de Paris, lors d'une intervention au bar Le Thélème, boulevard Saint-Germain, à Paris (5e), le 28 février.



(Dessin de KONK.)

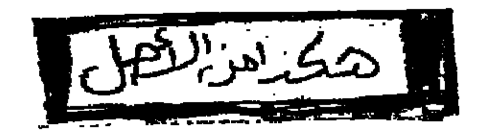
En réponse à un député communiste

M. PONIATOWSKI JUSTIFIE LES MESURES DE FOUILLE DANS LES AÉROPORTS

A la question écrite posée par M. Vincent Porelli, député communiste des Bouches-du-Rhône, qui protestait contre les mesures de fouille auxquelles il a été soumis à l'aéroport d'Orly (*le Monde* du 23 juillet), M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, apporte la réponse suivante :

« Les contrôles de sécurité effectués au départ de certaines liaisons aériennes ont pour objet de protéger la vie des passagers et des visiteurs des aéroports contre les risques de piraterie et d'attentats tels que ceux qui se sont déjà produits ces derniers mois : prises d'otages, prises d'avions, attentats au bazooka, chantage à l'explosion en vol, etc.

» Ces mesures de sécurité, rendues malheureusement nécessaires par l'activisme révolutionnaire de certains groupements, ne constituent pas une atteinte à la dignité de ceux qui s'y trouvent soumis mais un moyen important de leur protection. L'attention de l'honorable parlementaire est attirée sur le fait qu'il serait anormal, dans un Etat démocratique, qu'un élu se soustraie aux règles communes qui s'appliquent à tous les autres citoyens. »



Le Monde DES LIVRES

PLAISIR SUPERBE DE FORCER LA NATURE

Cultivez votre jardin

[H]OMME ET SES JARDINS [ou le]s Métamorphoses du paradis [terrestre] », de Jacques Benoist-[Méchin.] Albin Michel, 250 pages [...], 39 F.

[C'E]ST l'Alhambra de Grenade, [...] : poème né du mariage de la [...]eige et du feu », qui a [...]é l'éclosion de ce livre long-[...] porté, lui aussi poème. [...]ux des jardins, Jacques [Benoist]-Méchin ne se contente pas [de les] regarder et de les décrire [...]ssion, il déchiffre la signi-[...] éthique de leur beauté [...] et nous les offre en quel-[...]rte agrandis d'une dimen-

[...] des jardins, en effet — [...] faut pas confondre avec le [...]âtral des sites, si aigu chez [...]cs et les Romains, ni avec [...]ion de la nature chère aux [...] — est un moyen d'expres-[...]utement révélateur des peu-[...] certains peuples, faudrait-[...] l'auteur en dénombre six. [...]ivilégiés chinois, japonais, arabes, toscans et français [...]ns cette « activité de loi-[...]is conscience de leurs aspi-[...] les plus secrètes et s'y [ép]anouis selon leur originalité

[...]ins chinois et jardins japo-[...]ar exemple, ont des tradi-[...]mmunes, mais leur évolution [...]ergente et leur symbolique [...]ment opposée. Peuple posi-[...]ngtemps encerclé par un [...]moral et social rigide, les [...] ont inventé leurs jardins [...]tion contre cette oppression, [...] des lieux de rêve et d'éva-[...] Fausses perspectives, tru-[...] optiques, décors en trompe-[...] tout y concourt à l'effet de [...] qui élargit la conscience, [...]me les rapports de l'indi-[...]ec le monde, ouvre les voies [...]agesse.

[...] qui menaçait l'âme japo-[...] à l'inverse, c'était l'impul-[...] des passions, l'agressivité, [...]ndance à l'anarchie. Il fal-lait, à ces hommes par ailleurs marqués de religiosité, recréer un univers apaisant, propice à la méditation et à la maîtrise de soi. D'où leurs jardins conçus comme une suite de tableaux changeants à observer d'un point fixe : la maison, où d'ailleurs ils se prolongent en panneaux peints, murs mobiles qu'on ouvre ou qu'on ferme selon les saisons ; d'où encore les Bonsaïs, « paysages sur un plateau », qui deviennent le centre sacré de la demeure ; d'où, enfin, les fascinants jardins Zen, espaces stériles d'où le minéral a chassé tous végétaux et qui, savamment agencés, forment — dit Michel Tournier (1) — « un canevas sur lequel le contemplateur brodera son paysage personnel ».

Disparus sans laisser de traces sur des terres aujourd'hui arides, les jardins de Mésopotamie, construits en terrasses ou suspendus au sommet des ziggourats, avaient pour mission de relier la terre au ciel ; paradis d'en bas tendus comme autant de miroirs vers le monde d'En Haut qu'ils aspiraient à reproduire, ces « jardins de nostalgie et de désir » préfiguraient ceux des Arabes.

Mais le paradis d'Allah diffère de celui qu'avait annoncé Zoroastre, dominé par le problème de la chute et du rachat. Pour les guerriers du désert que sont les Omeyyades et leurs successeurs, le paradis est le contraire de la fournaise ardente où ils vivent, domaine de la soif et de la peur. Ils enferment donc dans de hautes murailles des oasis de fraîcheur où l'eau jaillit, ruisselle, s'étale, chante avec les oiseaux qui peuplent des taillis et des arbres si denses qu'on croit, en y pénétrant, « plonger dans un lac de chlorophylle ». A l'effervescence végétale répond le délire décoratif des murs qui ferment les cours, imbriquées les unes dans les autres comme un puzzle de haute fantaisie. Les senteurs, le calme, l'ombre même, ont là quelque chose de voluptueux.

L'art des jardins, en France, remonte si loin qu'on en discerne mal les commencements. D'abord « prés hauts » abrités dans la forteresse féodale — ceux qu'on voit dans « les Très Riches Heures » du duc de Berry, — puis « rajoutés » aux bâtiments, comme à Blois ou à Amboise, ils vont, autour de 1600-1650, épouser le château, avec lequel ils forment un tout. A cette époque apparaissent ces « architectes de jardins », auxquels Fouquet, le premier, donnera l'occasion d'un chef-d'œuvre : Vaux-le-Vicomte. Dès lors, la clairière originelle s'ordonne selon un axe (les jardins orientaux cultivaient la dissymétrie) et le décor s'organise comme un discours logique.

Versailles, avec ses bosquets comme autant de salons en plein air et l'immense perspective du Grand Canal, est-il le sommet d'un savoir-faire qui conquerra toute l'Europe, ou bien est-ce Marly, désastreusement victime, comme Cluny, des profiteurs du Directoire ? Marly, assurément. Si jamais s'est manifesté le « plaisir superbe de forcer la nature », c'est bien dans cette « Demeure du Soleil », enchâssée de parterres sans cesse renouvelés, d'arbres transplantés à grands frais, de cascades, de statues, de terrasses aux graviers ocre-rouge, jaune citron, vert pâle ou bleu pervenche, symphonie de luxe et de couleurs.

« Forcer la nature »... Saint-Simon pensait-il, par cette expression si juste, définir l'art des jardins, cette création par laquelle certaines civilisations traduisent l'idée qu'elles se font du bonheur ? Miniaturisés ou immenses, luxuriants ou réduits à des symboles abstraits, ils montrent l'homme obstiné à dessiner sur le sol, selon son génie personnel, l'image de la félicité qu'il porte en lui-même, comme une espérance.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) *Les Météores*, Gallimard, 1975.

UNE FRESQUE DE JOHN REED

La révolution de Pancho Villa

★ LE MEXIQUE INSURGE, de John Reed, traduit par Louis Constant. Maspero, 324 pages, 36 F.

par CARLOS FUENTES

LA célébrité de John Reed repose sur une œuvre maîtresse du journalisme politique de notre siècle : *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, fresque précise dans laquelle l'auteur rend compte de la révolution d'Octobre au moyen d'une technique spontanée qui unit le génie particulier de la littérature nord-américaine à celui de la littérature russe.

Au Mexique, le jeune Reed — à l'époque, un journaliste d'à peine vingt-sept ans, produit d'une famille aisée de Portland, sorti de l'université Harvard, anxieux de connaître le monde et de rompre les amarres qui l'attachent à sa classe, de se reconnaître en reconnaissant autrui, — n'atteint pas la symbiose parfaite de sa rencontre fatale, bien qu'ironiquement tocquevillienne, avec la Russie.

Le Mexique insurgé est la rencontre de l'épopée des Etats-Unis avec la tragédie mexicaine. Les certitudes de l'épopée seront, à la fin, contaminées par les incertitudes de la tragédie. L'épique croit connaître sa propre identité. La tragédie lui révèle l'insuffisance, la douleur et la grandeur des hommes qui, collectivement, cherchent leur nom sur la terre. Tel fut le don du Mexique à John Reed, qui est également le don de l'Amérique latine aux Etats-Unis. *Le Mexique insurgé* est l'odyssée d'un Ulysse anglo-saxon perdu dans un désert métis où les sirènes de la misère, la colère, la souffrance, la cruauté, le rêve, la rébellion et l'amitié chantent par les voix déchirantes d'un peuple engagé tout entier dans le processus de sa propre gestation. Heureusement, ce voyageur ne se boucha pas les oreilles.

Le Mexique insurgé nous conduit, par les chemins de la poussière et de l'épine, à la réalité la plus immédiate de la révolution mexicaine : celle d'un peuple qui, pour la première fois, contemple son visage terrible et tendre, tend une main, tue un frère, et, dans l'acte double de l'embrassement et de la mort, se reconnaît lui-même.

La persévérance de l'aube

La révolution mexicaine, première révolution du tiers-monde, ne fut pas seulement politique, économique et sociale. Ce fut aussi un fait culturel. Toutes les latences, les mutilations et les questions en suspens de notre histoire se présentèrent dans la révolution, comme si elles avaient ressuscité d'un mutisme semblable à la mort. Instinctivement, tous les fantômes de l'histoire du Mexique, l'empire indigène, la conquête et la colonie espagnoles, l'indépendance fracturée par le divorce entre le pays réel et le pays légal, les dictatures d'opérette, l'anarchie qui nous fit battre par les armées d'invasion de Scott et Taylor, la république libérale qui nous a sauvés d'une monarchie européenne transplantée, la longue tyrannie de Porfirio Diaz qui vint frustrer le rêve de progrès libéral de Benito Juárez, s'étaient donné rendez-vous dans l'éclatement révolutionnaire de 1910 pour se tresser en un nœud de civilisations.

(Lire la suite page 10.)

L'ORAL ET L'ÉCRIT

Par Bertrand Poirot-Delpech

[...] quelques années, la technique a complètement inversé l'adage [l]atin *verba volant, scripta ma[nent]* [d]ont s'était nourrie pendant vingt [siècles] la sagesse populaire. Grâce aux [...] et au magnétophone, la parole [...]serve désormais aussi bien que [...]mé, et tend à le remplacer [...] support du savoir et de l'in[formati]on. Ce retour inopiné à la [tradi]tion orale a des conséquences [...] mal connues sur la consomma[tion e]t la production des livres.

[Le p]lus voyante est l'essor des entre[tiens] enregistrés avec des vedettes de [l'actua]lité politique ou artistique. La [plupar]t des succès de l'été ont été [réalis]ués de cette façon. Les inter[views] les plus lisibles restent ceux qui [...]blaient d'un écrivain, confirmé ou [inco]nnu, et qui ont réécrit eux-mêmes [leurs] propos. Mais des scribes de plus [en pl]us ingénieux tiennent la plume [des m]oins doués. Des collections spé[cialis]ées comme celles de Claude Glay[man] chez Stock, et Jean Lacouture, [au Se]uil, se disputent les confidences [des a]cteurs de l'histoire avant même [qu'ait] sonné pour eux l'heure de la [retrai]te et des Mémoires.

[Ce]s documents ne brillent pas seu[lemen]t par leur rapidité et par leurs [...]s. Ils ont aussi leurs titres de [nobl]esse, et qui datent d'avant le [magnét]ophone. Où paraîtraient aujour[d'hui] les plaidoiries de Cicéron et les [Évan]giles, sinon dans les collections [de té]moignages parlés ? Les techniques [d'en]registrement ont profité à l'eth[nolog]ie, à l'histoire et aux romans de [type] sociologique, comme ceux d'Oscar [Lewi]s ou de Natalie Guinzburg. Il n'est [pas] question d'opposer l'aveuglement [ou l]e dédain des puristes à cette évi[dence], même si elle chagrine parfois : [la p]arole, telle qu'elle domine l'envi[ronn]ement culturel et la pratique quo[tidie]nne, a envahi l'écrit de manière [irrév]ersible.

[C]ELA se voit dans le vocabulaire et la syntaxe des livres les plus [...] médités. Les fautes dont s'accom[mod]e la langue orale y sont peu à peu [adm]ises sous la pression de l'usage, qui, [dan]s ce domaine, crée la légitimité. [Les] auteurs attachés à la tradition [ren]oncent un à un à l'*en revanche* [a]u *partir pour*, qui passaient pour [des] positions-clefs dont l'abandon [ent]raînerait tous les autres. *Avoir l'air* définitivement assimilé à *sembler* s'accorde en conséquence : elles [sem]lent l'air *rusées*, au lieu de *rusé*. [Jac]ques Cellard repère régulièrement [ces] glissements du parlé à l'écrit.

[U]n de ces glissements se généralise [de] mois en mois : la disparition des guillemets comme frontière précise entre les propos des autres et ceux de l'auteur. On écrit couramment, et non seulement en style argotique ou relâché : *il m'a dit faut pas vous gêner*, tel quel, sans trace de la ponctuation et des pronoms relatifs qui signalaient jusqu'ici les discours direct ou indirect. Sous l'influence de l'audiovisuel, on va jusqu'à remplacer les guillemets par le *je cite* des speakers : *il m'a dit je cite faut pas te gêner*. Les lecteurs acceptent mieux de telles impropriétés familières que les tours corrects dont la raison d'être leur échappe, perdue qu'elle est dans la nuit des temps.

JUGEE corruptrice ou vivifiante, selon qu'on la déplore ou l'approuve, cette invasion du style écrit par la parole s'est manifestée bien avant que le transistor et le petit écran ne fassent concurrence aux bibliothèques. Certains auteurs ont, en quelque sorte, pris les devants.

On cite toujours Henry Miller parmi les pionniers de cette littérature orale. Son mérite est atténué de ce que la syntaxe et le lexique anglais n'offraient pas de sérieuses résistances. Tel n'était pas le cas pour Céline, qui a dû braver les codes séculaires du français, inscrits jusque dans son héritage génétique. Il l'explique à la fin de *Guignol's band* quand il évoque son grand-père professeur au Havre : « *La langue, je la connais dans les finesses... Je me méfie atroce, j'ai l'inclination innée...* » C'est de ces règles qu'il veut s'affranchir, comme d'une sclérose mortelle : ne plus être « *tout à la phrase, tout hideux noir, tout lourd à l'encre, mort phrasibule, mort rhétoreux... Vous écrirez télégraphique ou plus du tout... Transposez ou c'est la mort !* »

Son fameux style éructé vient moins de sa familiarité avec la banlieue pauvre que de cette phobie de la momification rhétorique. L'argot n'en est d'ailleurs qu'un élément, nullement représentatif d'une catégorie sociale, et moins réaliste qu'épique. Il s'agit de conformer la prose au désastre du monde et la ponctuation à une vie disloquée, pantelante. La parole est opposée à l'écrit comme le chaos à un ordre illusoire.

CHACUN à sa manière, les autres écrivains qui ont pris en compte le langage oral dans leur façon d'écrire l'ont fait, comme Céline, à titre poétique et non documentaire.

Chez Queneau, par exemple, certaines tournures de la conversation populaire ou enfantine sont reprises sous forme phonétique, caricaturale, pour le discrédit qu'elles jettent sur les normes apprises. Les lapsus auditifs et les francisations cocasses de mots étrangers soulignent la gratuité et la précarité du langage. « *Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire !* »

Chez Aragon, aussi, l'irruption du langage parlé touche aux racines de l'art d'écrire. En apparence, la phrase construite à l'ancienne mode imite les brisures ou les bavures de la conversation pour s'approprier ces ressources émotives, et sans jamais risquer l'essentiel. En fait, le processus de la parole dévoile à l'auteur l'insécurité de sa pensée et de son être. Il s'en explique un peu partout dans son œuvre, et notamment dans *Théâtre/Roman*, au chapitre intitulé : « le Contredit ». Le dialogue avec soi-même par quoi se définit sa prose le conduit à assumer des réflexions qui lui semblent venues d'un autre, et à leur inventer des racines qu'il ignore.

« *Il m'arrive, parlant, d'être entraîné par ce qu'on m'objecte à dire une chose dont je n'ai nullement souvenir de l'avoir préalablement pensée et d'où va découler tout ce que je dirai par la suite...* » Contrairement à la langue écrite, dont la logique interne pousse à réduire l'inconnu à du connu, ce mode oral le contraint d'« *inventer ce qu'il ne sait pas* », et de se découvrir sans jamais s'atteindre.

SAN-ANTONIO ne dit pas autre chose dans l'espèce de soliloque qui sert de fil conducteur et d'unité à ses aventures policières. L'argot qu'il emploie n'est pas celui qu'on entend chez les truands. Souvent inventé de toutes pièces, il n'est qu'un artifice parmi d'autres, tels que calembours et contrepèteries, pour toucher le plus grand nombre tout en échappant au langage commun. Etre compris sans donner prise : tel est le but constant de son flux verbal, qui ne ressemble qu'à lui-même, et qu'il appelle trop modestement ses « conneries ».

Cette hantise apparaît au détour d'un de ses derniers livres, *Maman les petits bateaux*. « *Parler est le plus moche moyen de communication*, confesse-t-il. *L'homme ne s'exprime pleinement que par ses silences. Dès que des mots te dégoulinent, t'es marron, trahi, mal interprété. Les autres font ce qu'ils veulent de tes mots, tandis que tes silences les affolent. Tiens ta langue, et ils se mettront en huit pour essayer de piger ce que tu ne dis pas. Bouche cousue : c'est la position-clé !* »

Pas vu, pas pris : telle est l'obsession de la plupart des écrivains argotiques ou assimilés, pour qui les personnages du correcteur, du grammairien et du juge d'instruction ne font qu'un, et doivent être *doublés* par tous les moyens. C'est vrai de Simonin et de Boudard. C'était vrai de Boris Vian, qui inventait des mots ou changeait leur sens comme il aurait fait de la contrebande.

PRUDENCE nullement superflue : les rapports de l'écrit et du parlé dans la littérature reviennent en fin de compte à la dialectique de l'ordre et du désordre.

Ce qui ne veut pas dire que les partisans de la bonne tenue grammaticale soient forcément de droite, et de gauche ceux du débondage sans frein. Mais il est vrai qu'à la longue la forme a plus de sens et d'influence que le fond. Toute liée qu'elle soit à l'idéologie réactionnaire, l'œuvre de Céline reste, par son seul style, un modèle de refus et un ferment de révolte, irrécupérables par aucun ordre établi. Inversement, beaucoup de livres qui se croient révolutionnaires recrutent pour la société en place à force de se plier sagement à ses règles linguistiques. On pouvait lire récemment dans un roman qui se voulait subversif : « *Il faut détruire ce monde pourri, bougonna-t-il.* » Insidieusement, injustement, ce « bougonna-t-il » désuet et bon genre enlevait toute virulence au propos.

C'est un effet non négligeable des emprunts au langage oral que certaines conventions comme ce « bougonna-t-il » et autres rétorqua-t-elle » suffisent à démoder et déconsidérer les romans qui s'en encombrent encore. Il s'y attache le même soupçon de maniérisme périmé qu'au langage ampoulé qu'on n'entend guère qu'au théâtre et qu'Audiberti appelait drôlement le « platéen ». Le public a beau savoir que cette psychologie et ces façons de parler héritées du dix-neuvième siècle ne correspondent plus à rien d'actuel, souvenirs de classe et paresse le poussent à faire comme si... Ainsi se perpétuent les formes éteintes, fortes de nos nostalgies et de nos effarouchements.

LE vieux style écrit profite aussi de la méfiance qu'inspire l'actuelle escroquerie au génie verbal. Sous prétexte que l'écriture selon les règles n'a plus bonne presse, un nombre grandissant de livres sont composés au fil de la plume ou du dictaphone, sans reprise ni rature, souvent même — l'auteur s'en flatte — sans avoir été relus. On espère qu'ainsi parlée la littérature livrera à l'état brut l'inconscient individuel et collectif que trop d'apprêts tendaient à masquer et dont les sciences humaines se délectent.

De fait, ces matériaux pré-littéraires peuvent servir de travaux pratiques aux savants du langage, et les jeunes auteurs se font de plus en plus les analystes de leurs propres élucubrations en circuit clos. Mais le lecteur non spécialiste devient une dupe sans défense devant cette production affranchie de tout critère artistique. Ce n'est pas parce qu'un livre est « mal écrit » ou « pas écrit du tout » qu'il prend une quelconque contre-valeur. Il ne suffit pas de remplacer « balbutia-t-il » par « qu'y susurra le mec » ni d'ouvrir sans ponctuation les vannes de la « grande déconnante ». Le texte parlé est porteur d'autant de mensonges que l'autre. La vieille notion arbitraire de talent continue d'y régner.

Il n'est plus temps de recommander aux auteurs l'hygiène d'avoir à laisser la langue dans l'état où ils l'ont trouvée, comme les toilettes d'antan. Mais on peut parier que survivront en priorité ceux qui, dans le genre écrit ou parlé, contraint ou jaillissant, ont tout bêtement le plus de choses à dire.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

« SEXE ET CARACTÈRE »

Le délire d'un jeune juif viennois

★ SEXE ET CARACTERE, d'Otto Weininger, traduit de l'allemand par Daniel Rénaud. Préface de Roland Jaccard. Ed. L'Age d'Homme, 291 p., 45 F.

LORSQU'IL se suicida, à l'aube du 4 octobre 1903, à l'âge de 23 ans, bien peu connaissaient Otto Weininger. Ce jeune juif viennois venait pourtant de publier un livre *Sexe et caractère* dont la postérité allait être surprenante. Ce texte *hyper-moral*, anti-féministe et anti-sémite devint, quelques mois après la mort de Weininger, un des ouvrages les plus controversés dans tous les pays de langue allemande ; constamment réédité tout au long des années 20, il fut traduit dans le monde entier, sauf en France.

Karl Kraus, Ludwig Wittgenstein et Freud lui-même se passionnèrent pour ce livre étrange. Aujourd'hui, le délire de Weininger, pour tragique et dérisoire qu'il soit, ne cesse de nous interpeller. Dans sa conception puritaine et névrotique de la sexualité, nous retrouvons les fantasmes les plus profonds de notre inconscient, et les plus tenaces de nos préjugés dans cette construction théorique qui fait appel à la philosophie et à la biologie, pour tenter de justifier des angoisses infantiles.

La haine de la sexualité

Dans la Vienne du début du siècle, fascinée par la splendeur de son déclin et qui cherche dans les cafés l'idée qui sauvera l'Empire, Weininger fait figure d'iconoclaste. Cette « Joyeuse Apocalypse », il l'a traversée comme un somnambule. Assurément, il n'a rien d'un Viennois même s'il est né dans la capitale autrichienne. Passionné par Beethoven et Wagner, il déteste la légèreté de ses contemporains, se réclame de Kant et de Nietzsche, et se convertira au protestantisme. Cette conversion traduira ses convictions les plus profondes : un rigorisme éthique quasi luthérien, un idéalisme forcené, une haine du corps qu'il ne trouve ni dans le judaïsme ni dans le catholicisme, cela le fait apparaître comme une sorte de « prussien » égaré dans la Vienne romantique. Le personnage déconcerte. Son visage sérieux, taciturne, reflète son angoisse.

Le génie de Weininger consiste à faire tenir dans la synthèse de thèmes empruntés à Nietzsche, à Schopenhauer, à Kant, à Platon et à Wagner, ses angoisses les plus profondes à l'égard de la sexualité. Derrière les masques et les oripeaux philosophiques dont il pare ses tourments, se dissimulent quelques idées très simples qu'il développe avec une logique implacable : la sexualité n'est belle que spirituelle, sa réalité est immorale et répugnante : seul l'homme est capable d'échapper au désir purement physique, seul il est pur et moral : la structure psychologique de l'homme et de la femme s'enracine dans ce rapport à la sexualité.

Retrouvant la dureté et la stupidité de tant de propos de Nietzsche sur la femme, il voit, comme lui, dans l'« émancipation » de celle-ci, une des causes de l'enlaidissement de l'Europe et l'annonce du naufrage prochain de l'humanité. La femme qui s'émancipe vraiment ne peut être selon lui qu'une amazone, car elle cherche alors à libérer en elle-même l'élément masculin. Le génie est d'essence masculine et l'on ne saurait concevoir la moindre égalité entre les sexes. Mieux encore, « *le plus grand, le seul ennemi de l'émancipation de la femme est la femme* », c'est-à-dire sa propre sexualité. Ce n'est qu'en renonçant à sa sensualité, à son désir, qu'elle pourrait accéder à une véritable libération. Qu'il analyse la conscience, la mémoire, l'intelligence, l'éthique, l'esthétique ou la logique, qu'il parle de la virginité, du coït ou du mariage, Weininger ne trouve pas de termes assez durs pour stigmatiser l'attachement de la femme à *son* propre corps, à son sexe, et à tout ce qu'elle en attend comme source de jouissance. Ce plaisir, selon lui, ne peut être que coupable. L'homme et la femme existent seulement, dans sa vision du monde, comme des principes abstraits, des ombres platoniciennes ou des catégories kantiennes. L'amour tel que le conçoit Weininger n'est même pas l'Eros platonicien, encore trop charnel : c'est l'amour de Jésus pour Marie-Madeleine, qui s'édifie sur la négation du corps. La femme ne parvient pas à vaincre l'attraction charnelle. « *On n'a encore jamais osé dire ouvertement où était le servage de la femme : or il est dans la puissance souveraine qu'exerce sur elle le phallus.* » Sensuelle, la femme n'a pas d'existence. Weininger n'accepte de la reconnaître que frigide et castrée. Si elle ne renonce pas à son corps, elle n'entrera jamais dans le royaume de Dieu et de l'intelligible. *Prophète d'une chasteté impitoyable*, il avance des thèses encore plus inquiétantes lorsqu'il aborde les problèmes sociaux et politiques.

L'antisémitisme

Son angoisse de la castration le conduit non seulement à l'antiféminisme mais aussi à l'antisémitisme. Il rapproche la femme du Chinois et du Juif ; il n'hésite pas à affirmer qu'il existe des races viriles et des races femelles. S'il méprise si fortement le Juif, c'est qu'il le trouve trop proche de la femme : trop sensuel, trop attaché aux biens de ce monde. Comme la femme, le Juif est amoral. On reconnaît chez Weininger, à l'état d'ébauche, les thèmes que développera Goebbels.

Si *Sexe et caractère* n'était qu'un ouvrage antisémite parmi d'autres, il ne mériterait guère de retenir l'attention. Mais ce livre nous fournit une illustration éclatante de l'angoisse de la castration. La haine de la sexualité, le mépris de la femme et du Juif s'enracinent dans cette angoisse. L'idéologie de Weininger s'ancre dans les fantasmes les plus archaïques de l'inconscient. Son délire ne nous est pas radicalement étranger. Il sous-tend la plupart des préjugés antiféministes et antisémites. Mieux encore, lorsque Weininger parle de la supériorité de l'homme sur la femme, de leurs différences psychologiques, on croit retrouver parfois sous une forme grossière, certaines thèses freudiennes violemment prises à partie aujourd'hui.

JEAN-MICHEL PALMIER.

LA RÉVOLUTION DE PANCHO VILLA

(Suite de la page 9.)

Une nation dont l'identité réside dans la pluralité des cultures, le métissage indo-européen, la coexistence du pouvoir vertical de Moctezuma et de Philippe II avec le « communitarisme » indigène et les utopies de la Renaissance, du temps circulaire des Indiens avec le temps linéaire des Européens, du mythe avec l'histoire, de Quetzalcoatl avec le Christ, de l'espace en tant que lieu de la fondation renouvelée avec l'espace en tant que prolongement du progrès. Le Mexique, par la révolution, découvrit la présence de l'origine dans l'actualité et la persévérance de l'aube dans le calendrier de *la promesse*.

Le Homère des pauvres

John Reed rend compte de tout cela de façon vive et concrète. Bibliquement, il nous situe dans un désert du jour de la création, vaste et solitaire, ondulant, dont le calme mortel sécrète une angoisse ; un désert ceint de montagnes arides et chaotiques, illuminé par un blanc soleil qui, à la fin, révèle « *une terre silencieuse, enchantée, qui faisait penser à quelque royaume de sous les mers. Nous étions entourés d'immenses cactus multicolores, rouges, bleus, pourpres, jaunes, comme les coraux au fond de l'océan* ». Petit à petit, en des touches très sûres, Reed peuple le désert de villages misérables « *dont les toits épars sont de l'exacte couleur de la terre dont ils sont faits, comme un étrange prolongement du désert* » ; de peupliers cendrés, d'oiseaux de proie qui circulent dans les airs, se demandant si la terre est vivante ou morte.

La réponse de Reed aux vautours est une extraordinaire anticipation des techniques de montage qu'Eisenstein utilisera dans *Potemkine* et la version cinématographique de *Dix jours qui ébranlèrent le monde* et qui constituent également le point culminant de *l'Espoir* de Malraux. La solitude et le vide originels commencent à se remplir d'hommes. Quelques-uns d'abord, enveloppés dans des *sarapes* bleu vif, rouge brique, rose cuivre, accroupis contre les murs blancs et écroulés. D'autres, ensuite, perdus dans les colonnes de poussière de la marche. Puis, de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants sur les toits et dans les wagons des trains de la révolution. Enfin, le peuple tout entier, à pied, à cheval, avec ses animaux, son repas, ses possessions sur le dos.

Le peuple qui, en 1914, va à la bataille contre les fédéraux du dictateur Victoriano Huerta, assassin de l'apôtre de la révolution, Francisco Madero ; les péons qui suivent leur chef, le général Francisco Villa, comme eux un paysan opprimé et rebelle ; les Mexicains qui, non seulement réclament du pain, de la terre, de la justice et la liberté, mais quelque chose d'également important : se connaître eux-mêmes.

John Reed, le Homère des pauvres, rachète de l'anonymat les hommes et les femmes qui ont lutté avec Pancho Villa dans le Mexique du Nord. A chacun d'eux il donne un nom, un visage, un mot, une raison.

La distance stendhalienne

Voici celle d'un vacher très pauvre, du nom d'Ortega :

« *Je ne suis pas un homme instruit. Mais je sais bien que ce combat est notre dernière chance, à chacun d'entre nous. C'est parce que les choses en sont arrivées à un point où elles ne peuvent empirer davantage, vous comprendrez ? Et, même si nous devions nous entretuer entre frères, il doit sortir quelque chose de meilleur de tout ça, non ? Bien sûr, vous, aux Etats-Unis, vous ne savez pas ce que nous avons dû supporter, nous, les Mexicains ! Nous avons vu les nôtres, les pauvres, le peuple le plus simple, volés trente-cinq ans durant. Nous avons vu les « rurales » de Porfirio Diaz tuer nos pères et nos frères, nous avons vu la justice bafouée. Nous avons vu nos maigres terres confisquées et nous-mêmes, nous tous, vendus comme des esclaves, vous comprenez ?* »

Un nom. Une voix. Une mémoire. Un chant. L'histoire de la révolution s'écrit jour après jour dans les *corridos*, ces ballades relatant les faits quotidiens : le journal chanté du Mexique. Un pays qui a payé par le silence et l'oubli les plus brutaux l'esclavage, le génocide, la déportation en masse et les tortures du régime de Diaz retrouvé dans la liberté révolutionnaire la parole et le souvenir. Pancho Villa, qui venait d'apprendre à lire et à écrire, crée en un an plus de cinquante écoles à Chihuahua ; là où il voit un groupe d'enfants illettrés comme lui-même l'a été, il fait construire une école. A son passage, il répartit la terre entre les paysans, à titre de propriété individuelle. C'est là ce qui le différencie grandement d'Emiliano Zapata. Le guérillero du Sud est l'héritier d'une tradition communautaire ; Villa, celui du Nord, répartit le désert aux individus. Mais l'un et l'autre, en dépit de cette différence, représentent les mouvements locaux, l'ici et le maintenant, la fête révolutionnaire, une espèce de sacralisation de l'instant.

Une fois la dictature vaincue, les factions de Villa et Zapata s'opposeront au mouvement constitutionnaliste de Carranza et Obregon. Il s'agit, en réalité, d'une lutte du projet révolutionnaire local et immédiat (le « deuxième pouvoir » de Duverger) contre le projet révolutionnaire national médiat. « *Cette révolution a déjà dégénéré en gouvernement* » diront à la fois zapatistes et villistes. Forcément, c'est le deuxième projet qui devait vaincre. La création d'un Etat national fort et intégré était la condition indispensable pour survivre aux pressions impérialistes et aux réactions de l'ancien régime. En apparence, la nécessité s'est opposée à la liberté. En réalité, le projet national recueillit les grandes exigences populaires de Villa et de Zapata et les articula dans les programmes gouvernementaux de récupération des ressources de base, de réforme agraire, d'éducation populaire, de création d'infrastructures et de politique extérieure indépendante.

Villa et Zapata ont été les gardiens de la volonté populaire Mexicaine. Grâce à eux, à leur lutte et à leur sacrifice, nous, les Mexicains, savons mesurer et écarter les mauvais gouvernants et, également, mesurer et soutenir les bons gouvernants. Peut-être le triomphe politique de Villa et Zapata était-il impossible ? Héros de l'instant, ils furent dévorés par un temps historique plus vaste et contradictoire. Eux-mêmes le savaient. L'un et l'autre renoncèrent à l'investiture présidentielle quand elle était à portée de leur main. Reed cite les simples raisons de Villa à ce sujet : « *Je suis un guerrier, pas un homme d'Etat. Je ne suis pas assez instruit pour être président.* » Son rêve était autre : « *Oui, je crois que ce serait magnifique d'aider le Mexique à devenir un pays heureux.* » Quand le temps historique du Mexique exige de changer de rythme, de secouer les léthargies, de rénover les volontés, de surmonter les déséquilibres, Villa et Zapata ressuscitent avec leurs exigences d'immédiateté. Ils redeviennent un présent qui embrasse la totalité de notre mémoire.

La réussite la plus certaine de John Reed dans son admirable livre est de restituer, à chaque page, cette immédiateté concrète de la révolution. Dans *le Mexique insurgé*, nous voyons et comprenons (et comprendre, comme dit Sartre, c'est se transformer) la nature profonde d'une révolution qui rompt les compartiments étanches d'un pays divisé par l'orographie, la solitude, l'oubli, l'injustice, la distance et se trouve dans les chemins immenses qui conduisent des déserts du Nord aux forêts du Sud, des côtes ardentes aux volcans glacés, des vallées tropicales aux plateaux de pierre.

Des milliers de soldats descendent des trains, des milliers de soldats chevauchent vers les batailles. John Reed court, tombe, se relève, se cache, donne à boire à un soldat *mourant, reçoit sa nourriture des mains d'un paysan*, il sait que son meilleur ami est mort, il sait que la fumée de la bataille l'enveloppe, il sait que la bataille est une fête, mais il ne saurait pas la décrire, préciser la stratégie suivie, nous expliquer le mouvement des troupes. Comme Fabrice à Waterloo, comme l'anti-héros de *The Red Badge of Courage*, de Stephen Crane, il ne sait où il est, l'histoire vécue n'est pas l'histoire racontée après les faits, la guerre ne respecte pas la logique individuelle de ceux qui y prennent part. Immergé dans l'immédiat, Reed acquiert une conscience douloureuse qui l'oblige, puisqu'il ne sait pas *où il est*, à savoir *qui* et *avec qui il est*.

La distance stendhalienne de certains passages du *Mexique insurgé* est seulement un raccourci vers la proximité fraternelle de John Reed : « *Tous mes amis les plus chers du Mexique étaient là ; mes* compañeros, *mes camarades de La Cadena... courtois, affectueux, patients, pauvres, avec un long passé d'esclaves, si pleins du rêve que bientôt ils seraient libérés.* » L'unité profonde de ce reportage apparemment décousu se trouve dans son ellipse littéraire, politique et morale, sage et spontanée : le Mexique s'y découvre à lui-même et, à travers l'autoreconnaissance du peuple mexicain, John Reed découvre John Red.

« *Ce fut ainsi que l'armée disparut* » : comme un mirage dans le désert, John Reed rentra dans sa patrie. Il fut l'un des fondateurs du parti communiste des Etats-Unis. Il fut le témoin privilégié de la prise du pouvoir par les soviets. Il fut accusé de sédition devant les tribunaux américains. Il mourut du typhus à Moscou en 1920. Il est enterré dans l'une des murailles du Kremlin. Il vit dans les déserts du nord du Mexique. « *Plaisantant, chantant, ils marchaient vers le sud-ouest, diminuant peu à peu, jusqu'à disparaître dans la poussière du désert...* »

CARLOS FUENTES.

Nous avons lu

Théâtre aux poupées rouges de Bertrand Visage

Lorsqu'on referme, lecture faite, le roman de Bertrand Visage, on a la vive sensation d'émerger d'un fleuve tumultueux, d'une espèce de forêt amazonienne déchirée de couleurs, de rumeurs d'oiseaux et d'astres.

Bertrand Visage, qui avait seize ans en 1968, est requis par l'histoire. Et l'histoire, de notre temps, a une dominante : la violence quotidienne. Cette violence, qui est l'incarnation de la structure politico-économique, fait de nous des individus dédoublés : acteurs enchaînés, nous sommes aussi spectateurs enfermés à double tour dans une immense arène — la planète, — jouant et nous regardant jouer une très étrange, absurde pièce.

L'histoire est perçue par l'auteur comme un courant magnétique déchirant les chairs, les consciences, suscitant les affres et les peurs, les vertiges et les minutes d'illumination. Bertrand Visage traduit le temps que nous vivons par un poudroiement d'anecdotes, une suite de fulgurances verbales. Son livre ne saurait être seulement jugé pour sa valeur esthétique. Il ne servirait à rien d'y traquer le paragraphe un peu lâche, la phrase en perte de vitesse. C'est un tout qu'il faut prendre ou laisser. C'est une tentative d'élucidation d'un « je » et d'un « nous » chahutés, meurtris, parcellaires, défigurés. Et ces curieuses poupées, ambiguës ou maniaques, touchantes et secrètes, qui traversent l'espace de la parole, sont les médiatrices de la fête, de cette « quête du jouir » dont l'écriture témoigne, qu'elle appelle. Porteuses de nos contradictions, de nos déchirures, de nos ombres et lumières, de nos cruautés énigmatiques, elles nous convoquent à la libération collective, elles nous suggèrent qu'enfance, révolution, écriture, fête, ne sont qu'une seule et même chose. Certes, la révolution, *au sens le plus complet du mot, ne saurait se faire par les seuls mots.* Bertrand Visage se veut à la fois écrivain et militant. — A.L.

★ Le Seuil, 188 pages, 25 F.

Vient de paraître

Essai

YVES VILTARD : *le Système politique chinois dans le mouvement socialiste. 1962-1966.* — L'étude du mouvement d'éducation socialiste, campagne politique menée de 1962 à 1966 auprès des paysans chinois. Préface de Michel Lesage (P.U.F., « Science politique », 90 p., 25 F).

Philosophie

JACQUES MILHAU : *le Marxisme en mouvement.* — Par l'auteur de *Chroniques philosophiques*, collaborateur de *la Nouvelle Critique* et du Centre d'études et de recherches marxistes (P.U.F., sup. « Le Philosophe », 180 p., 28 F).

Chansons

CECILE MARIE : *Anthologie de la chanson occitane.* — Chansons populaires des pays de langue d'oc : Auvergne, Béarn, comté de Foix, Gascogne, Guyenne, Languedoc, Limousin, Provence, Roussillon. Préface de Marcel Carrières, illustrations de Françoise Dagne-Sormail (G.-P. Maisonneuve et Larose, 270 p., 87 F).

Littérature étrangère

DANIEL STERN : *l'Académie du suicide.* — Un roman de l'un des meilleurs écrivains de l'école dite « juive » de New-York. Avant-propos d'Elie Wiesel, préface d'Anaïs Nin. Traduit de l'anglais par Rosine Fitzgerald (Stock, « le Cabinet cosmopolite », 280 p., 35 F).

Entretiens

JEAN ROSTAND : *Entretiens avec Eric Laurent.* — Les entretiens accordés par le célèbre biologiste à Eric Laurent pour France-Culture (Stock-O.R.T.F., 170 p., 28 F).

Sciences humaines

HISTOIRE DE LA PSYCHIATRIE DE SECTEUR. — La revue *Recherches* présente un important ouvrage collectif : les psychiatres français s'interrogent sur leur pratique. Numéro réalisé par Lion Murard et François Fourquet. Dessins de Misha Garrigue. (*Recherches* n° 17, Revue du Cerfi, 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

— LA REVUE « EXIT » publie, dans son numéro 5 (printemps 1975) un extrait du « Paradis sur terre », récit, inédit en français, de la romancière américaine Joyce Carol Oates, des poèmes de Francis Giauque et de Bob Kaufmann, une des figures de proue de la « Beat Generation », des lettres d'Oscar Wilde et Roger Gilbert-Lecomte. (Patrice Delbourg, 6, rue de Braque, 75003 Paris. 10 F.)

— LA REVUE « OBLIQUES » consacre un numéro spécial à Hans Bellmer. Volume très fourni, très riche, à la fois par les textes (où voisinent Yves Bonnefoy, Michel Butor, Paul Eluard, René de Solier) et par l'illustration très soignée. (320 p., 96 F.)

— « LA LANTERNE NOIRE », revue de critique anarchiste, publie dans son numéro 3 un ensemble de textes sur la violence révolutionnaire et le terrorisme. (F. Blachier, B.P. 14, 92360 Meudon-la-Forêt.)

— LE TRICENTENAIRE DE SAINT-SIMON SERA COMMEMORE A LA FERTE-VIDAME (Eure-et-Loir) où le célèbre mémorialiste écrivit la majeure partie de son œuvre, les 6 et 7 septembre prochain. Dès le 1er août, une exposition se tiendra au groupe scolaire évoquant la fin du règne de Louis XIV, la Régence et le début du règne de Louis XV, les résidences royales, la vie de cour, et la maison de Saint-Simon.

Le 6 septembre, dans le parc de l'ancien château de Saint-Simon, aura lieu une reconstitution de l'arrivée de Saint-Simon en carrosse, escorté des « cavaliers de la maison du Roy ». Puis, sous les halles du XVe siècle, transformées en halle aux livres, sera proclamé le prix littéraire Saint-Simon. Les manifestations se prolongeront par un concert de musique dans l'église de Boissy-lès-Perche, suivi d'une parade de la garde républicaine, d'un spectacle « son et lumière » et d'un bal.

Le 7 septembre, après une messe de Saint-Hubert, aura lieu un lâcher de pigeons, puis un concours hippique national et une parade de la garde républicaine.

— LA LIBRAIRIE DU B.H.V. A PARLY-2 présente, cet été, un panorama de la littérature américaine : de Thoreau à Bob Dylan. Cinquante auteurs figurent dans cette rétrospective.



LETTRES ÉTRANGÈRES

a nouvelle littérature égyptienne à l'épreuve de l'autocritique

mble que tous les dix ans apparaisse ouvelle vague d'écrivains égyptiens. nancier Naguib Mahfouz (né en 1912) dramaturge Tawfiq Al Hakin (né en sont appelés « les écrivains des ı 40 ». Cette date marque en quelque le début de leur consécration par la ıe et par le public.

écrivains des années 50 ont voulu ɜs artisans d'une renaissance ; ils ont · de dépasser le naturalisme d'un ux vers une sorte de réalisme dia-ıe, dans la perspective critique et ıue qui allait préparer sur le plan ctuel la révolution de 1952. Ce fut ıe où Abderrahman Charkaoui écri-la Terre », tandis que Youssef Idriss, ɜ Achour, Alfred Faregue, compo-des pièces de théâtre dont le sym-ıe permettait d'échapper à la censure. fet, l'écriture n'était pas tout à fait e. Le spectre de la censure politique l'autocensure veillait. Parallèlement, bat important s'instaura entre les écri-sur le choix à faire entre la violence criture, sur les limites de celle-ci, › rôle de l'écrivain dans le change-ment social. Le théâtre de Youssef Idriss, par exemple, met en scène l'homme égyptien dominé et aliéné. Le fatalisme est remis en question et le recours au patrimoine islamique masque certaines audaces, notamment dans la critique sociale.

Cette même période, où le théâtre et la nouvelle furent des genres privilégiés dans la production littéraire, vit apparaître un courant résolument moderne dans la poésie, représenté par Salah Abdessabour et Ahmed Abdelmoti Higazy : il aborde des thèmes neufs, rompt avec une certaine rhétorique et se démarque surtout du classicisme d'Ahmed Chawqui, considéré traditionnellement comme « le prince des poètes ».

Poursuivant l'élan de ces poètes, la génération des années 60 entreprit une révolution dans l'écriture et dans le comportement de l'intellectuel égyptien. C'est la génération de l'existentialisme rebelle, en révolte contre la résignation et le fatalisme. Elle regroupe aussi bien des écrivains des années 50 que des jeunes qui commencent à publier.

Puis vint la génération d'après la défaite (juin 1967). C'est celle que le critique égyptien Farouk Abdelkader, rédacteur de la revue « At-Talia », nous présente. Génération du refus, elle vécut la guerre de 1967 comme un séisme de la mémoire et du présent du peuple égyptien. Par son écriture, elle voulut d'abord en finir avec une certaine littérature qui venait se plaquer sur une réalité révoltante sans opérer le moindre dérangement. Le roman réaliste et populiste participait, à sa manière, à la mystification de cette réalité. De même la poésie romantique de la séduction amoureuse du Syrien Nizar Kabani (très populaire dans le monde arabe) maintenait l'écriture dans le bavardage et le commerce des illusions. Ces jeunes écrivains en colère secouent les certitudes et habitudes du public arabe ; ils ne conçoivent leur pratique que dans une perpétuelle remise en question de ce qu'ils sont et de ce qu'ils produisent en posant sur la réalité égyptienne d'aujourd'hui un regard neuf et accusateur. Leur imaginaire n'est plus celui d'un passé en crise, mais celui d'un futur qui contient les germes d'une double révolution, culturelle et sociale. — T. B. J.

:UX tendances représentent aujourd'hui en Egypte la modernité pour ce qui est poésie et de la nouvelle. La ère est composée des écri-révélés à la veille de la ré-ɔn de 1952 ; il avaient déjà une rupture avec la litté-· classique et préparaient, t de leur prise de conscience ıue, les bases d'une culture lle. Nés pour la plupart vers nnées 30, on peut dire forment la première vague nouvelle génération. Citons ıs marquants : en poésie Abdessabour (né en 1932, lia son premier recueil, *Des dans mon pays*, en 1957), ıt Abdelmoti Higazy (né en il publie en 1959 *Une ville 3sur)*, et parmi les nouvel-: Youssef Idriss (né en son premier recueil de contes, *luits les moins chères*, fut é en 1954) ; Youssef Cha-(né en 1925, *les Cinq ats* est publié en 1954) ; ard Al-Kharrat (né en 1926, *'aus Murs* parut en 1956).

deuxième tendance regroupe ɪ écrivains des années ceux qui n'ont pas ı l'époque obscure qui a pré-l'arrivée de Nasser. Leur de conscience politique a idé avec le triomphe du nas-ne. Ce ne fut là qu'une coïn-ce, car leur maturité politi-et leur engagement s'expli-t par leur situation de classe. ɔont tous issus de familles ınnes ou citadines pauvres. nt très tôt connu la misère, -là même qui est le lot du le égyptien. Cette misère, ils vécue dans l'injustice, dans ıalité sociale de plus en plus de et scandaleuse. Ils ont été ɔins de l'échec permanent des ıtives timides et inefficaces ɔouvoir en place pour réduire que peu ces inégalités. Les dé-ns venaient d'en haut, au ris de la volonté populaire ; rit militaire régnait sur la vie e avec ses fameux services de eignements, ses ordres arbi-res et la répression de toutes voix d'opposition, qu'elles ınent de la gauche ou de la te. Puis vint la défaite de ı 1967 : ce fut la fin de la te légende ; la réalité politi-et sociale apparut soudain s toute sa laideur. La littéra-: égyptienne connut un grand ɜ. Elle sentit perdre sa raison re ; elle se mit alors à l'épreuve l'autocritique. Cette crise allait mettre à de jeunes nouvellistes poètes de s'affirmer ou de se éler.

L'ogre de la légende

.a nouvelle est le genre le plus ırant de cette littérature mo-:ne. Les jeunes qui écrivent ıt de plus en plus nombreux. Citons les plus représentatifs ut-être et aussi les plus doués.

Ibrahim Aslane (trente-deux s) est un écrivain impression-ste qui nomme à peine les oses. Il a une manière toute rsonnelle de poser son regard r la vie, les hommes et les jets. Dans son univers coexis-ıt des éléments subjectifs, base la communication entre les ɔmmes, et des éléments qui ap-ırtiennent au monde des objets. est l'univers du personnage litaire, séparé de la vie, qui rive à établir un contact avec ıutre sans pour autant commu-quer avec lui. Le discours Ibrahim Aslane prend parfois la ırme d'un dialogue entre deux ıdividus que tout sépare. La :exualité pourrait les rapprocher, ıais elle est souvent entravée par impuissance. L'incommunicabi-té est alors totale. Le seul per-ɔnnage d'Ibrahim Aslane qui éussit à faire l'amour est un omme aveugle. Aslane s'interroge t nous interroge. Il nous inquiète n posant la question métaphy-ique du temps, ogre de la légende ıui avale sans pitié ses progéni-ures. Pourquoi le monde est-il ce nur qui sépare les hommes et ınnule le rêve ? Qu'est-ce que ce nonde où les larmes n'expriment ıue l'impuissance et la faiblesse, où 'espoir est toujours piégé, où l'an-ɔoisse nous enivre d'illusions ? Quel est cet être de l'absence qui obsède notre réalité ? Telles sont les questions que pose Ibrahim Aslane : elles sont exprimées par petites touches, par des images brèves et intenses. Les objets sont décrits de manière méthodique, avec le souci d'une neutralité inquiète et à travers l'absurde du temps indifférent.

Yahia Tahar Abdellah (trente-sept ans) est préoccupé plutôt par les inquiétudes que suscite une réalité mystifiée et sous-développée. Il parle de l'autorité et de la loi comme de mythes établis et qui règnent de manière magique et divine sur la vie quotidienne en Egypte. Il n'est pas permis de douter ni de remettre en question l'autorité et le pouvoir, qui sont des abstractions. C'est à travers les rapports avec le père (l'autorité patriarcale) que Yahia Tahar Abdellah essaie d'exprimer la fatalité d'une certaine misère.

L'écriture de Yahia Tahar Abdellah est répétitive : les mêmes mots reviennent, mais jamais de façon gratuite. Sa manière économe et précise est débarrassée de l'archaïsme d'une certaine rhétorique.

L'écriture de Jamal Ghitani (cinquante-quatre ans) est moins dépouillée, plus spontanée. Avant 1967, Ghitani était considéré comme un écrivain amateur, qui s'amusait à faire des recherches et des exercices de style. Ce fut l'amère réalité de la guerre de juin 1967 qui bouleversa sa manière d'être et d'écrire. La défaite est le point de départ de la première nouvelle publiée par Ghitani. Il interroge l'histoire passée et présente de la société égyptienne. Il s'appuie pour cela sur l'histoire déjà écrite, notamment par Ibn Yass Al Massri. Dans d'autres nouvelles, Jamal Ghitani se fait correspondant de guerre pour mieux maîtriser le mouvement de la réalité. Même quand il situe l'action dans les temps lointains, il reste constamment branché sur le présent.

C'est dans le même courant qu'il faut situer Abdel Hakim Kassem (trente-sept ans), qui a écrit l'un des romans les plus importants de cette génération, *Sept journées d'un homme* (1971). C'est l'expression d'un imaginaire merveilleux et tendre (celui de l'enfance) qui, en avançant dans le temps et dans l'espace (de la campagne à la ville), se défait de ses illusions et des légendes dont se nourrit tout un peuple.

Un voyage dans le temps

Trois noms se distinguent dans la nouvelle génération des poètes : Mohamed Afifi Matar, Amal Donqol et Mohamed Ibrahim Abou Sanah.

Mohamed Afifi Matar n'utilise pas d'artifice. Sa voix ne se multiplie pas comme celle de certains nouvellistes ; c'est la voix d'un homme seul qui voyage dans le temps sans tenir compte de la chronologie. Poète attaché à l'absolu, il écrit de longs monologues où tous les temps se confondent dans une grande intensité dramatique. La puissance de son imagination se veut au service de la dénonciation : le poète dénonce la répression sous toutes ses formes. Mohamed Afifi Matar ne raconte pas ; il évoque sans sentimentalisme ni romantisme, dans une écriture dépouillée, un univers entre l'imaginaire et le réel le plus répressif.

Amal Donqol joue sur la multiplicité des voix qui, tout en s'inspirant du patrimoine ancien, dialoguent avec le présent. Il joue avec l'apparence qu'il arrive à démasquer, ce qui lui permet de révéler l'essentiel avec discrétion, voire même légèreté. Cette démarche sensible et intelligente qui exclut le recours à la violence directe fait de Donqol le poète du refus et de la rupture. Refus du monde tel qu'il apparaît et rupture avec les agents qui entretiennent la pourriture (le mensonge et l'hypocrisie) de ce monde. Il ne nous propose pas un autre monde en échange, mais nous pousse à voir clair dans la lutte à mener contre l'ennemi extérieur d'une part, et l'ennemi intérieur de l'autre. Avec une seule et même balle, le poète veut abattre l'un et l'autre.

Mohamed Ibrahim Abou Sanah fut d'abord un poète romantique. Il avait essayé d'ajuster l'inspiration romantique à la modernité, sans toutefois faire éclater le cadre traditionnel de l'écriture. Après la défaite de juin 1967, il a gardé son style, mais, perturbé par l'amertume, il a perdu l'innocence première. Il est devenu presque didactique ; il écrit des poèmes pour expliquer les raisons de la défaite en adoptant une attitude distanciée et froide.

Poète tranquille, Mohamed Ibrahim Abou Sanah ne prétend pas vouloir transformer le monde, mais il espère un monde où la libération passerait par l'amour.

FAROUK ABDELKADER

rédacteur littéraire de la revue « At-Talia » (Le Caire).

Trois poètes

MOHAMED AFIFI MATAR

Trente-huit ans. A publié cinq recueils de poèmes, dont : « Du cahier du silence » (1968) ; « Livre de la terre et du sang » (1972) ; « la Faim et la Lune » ; « Témoignage des larmes dans les temps comiques » (1973).

« Au nom de Dieu... »

Au nom de Dieu
Au nom de l'homme trépassé sur les routes de l'obéissance
l'homme à la parole démesurée blottie dans les tristesses du [cœur
Au nom de la malédiction, et de ceux que Tu as maudits et [égarés (1)

J'invoque les mots — Liberté
Et l'harmonie — Poignarder
Et la rupture tranchante tel un couteau
Qu'elle me sépare de ce qui me lie à l'homme
Qu'elle me fasse loup hurlant dans les sombres déserts
(Qui d'autre que l'amant
crie les imprécations vaincues du refus ?)
J'invoque les poèmes et les lunes des menstrues fertiles
Pour qu'ils se consument dans les mots enflammés
Pour qu'ils me brûlent et m'éparpillent
Qu'ils fassent de moi la légende de ce silence noir
Que je sois parure honteuse au coup du geôlier
Qu'ils me rendent parole amère dans la bouche des menteurs [imposteurs

Ceux qui n'ont point encouru ta colère
Ceux que Tu n'as refusé ni égaré
Amen.

Témoignage des larmes dans les temps comiques. 1973.

(1) Formules calquées sur « la Fatiha », la première sourate du Coran.

MOHAMED IBRAHIM ABOU SANAH

Trente-neuf ans. A publié trois recueils, dont « le Jardin de la pluie » (1970) et « Cris dans les anciens puits » (1974).

« Sans une fleur sans fruits... »

Sans une fleur sans fruits
Je reviens des jardins d'aujourd'hui
La poussière me guidant
La poussière me talonnant
Ce soir, j'ai déserté la veillée des amis
Et me suis livré au coussin qui repose contre le mur
Dans l'espoir qu'il me repose
J'ai prié pour que la lune apparaisse
Pour que mon coussin se couvre de sa gaieté
Mais elle disparaît suspendant ses hurlements aux fenêtres [des voisins

Et quand j'ai voulu m'endormir
Des puits se creusèrent dans ma chair
Les puits de nos afflictions caverneuses.

Cris dans les anciens puits. 1974.

AMAL DONQOL

Trente-cinq ans. A publié trois recueils : « Pleurs entre les mains bleues du ramier » (1968) ; « Commentaires sur les événements du campement des unités » (1971) ; « l'Assassinat de la lune » (1973).

« Donne-moi la volonté de sourire... »

Donne-moi la volonté de sourire
Car les rayons solaires s'étalent telle une toile d'araignée
Les lampes s'éteignent
Mon pied cherche une première marche vers le sommet
Ma main cherche un appui
Par crainte de la chute
Comment durer ?
Putréfaction de la mort et odeur de baume
Une haleine se répand sur la cour et gagne mon sang de nerf en nerf
Mon cœur, tombeau noir. Je suis aveugle
Ah ! s'il n'y avait cette odeur fétide — la lune exténuée — si...
Peut-être une infinie lumière dans le noir
Mais j'avais faim
Et me voilà perdant la lune !

Pleurs entre les mains bleues du ramier, 1968.

★ Ces textes ont été traduits par Adel Noria.

Portrait

MAHMOUD DARWISH ET LE RÊVE PALESTINIEN

POETE de la résistance palestinienne, Mahmoud Darwish, auteur d'une dizaine de recueils et de deux livres en prose traduits en plusieurs langues (1), était à Paris récemment. Il était invité par la mission de l'O.L.P. auprès de l'UNESCO.

« La poésie n'engendre pas la révolution; elle peut l'enfanter tout comme l'amour peut inventer l'être aimé... » dit-il. Ambassadeur de la voix et du rêve palestiniens à travers le monde, Mahmoud Darwish implique la poésie dans le politique, préparant à sa manière le passage de la résistance à la révolution.

MAHMOUD DARWISH, un enfant habité par une terre orpheline. Ses yeux portent le soleil et la blessure du temps des sables. Dans le cœur, le rêve est une épine, un printemps reporté de saison en saison. Entre ses mains, une hirondelle et une foule de mots, un pré de syllabes arrachées au pays natal. Dans son regard, le rire. L'espoir fou d'un peuple. Sur sa poitrine, tatouée, une étoile. Un astre échappé au poème.

Mahmoud Darwish est ainsi né : une poignée de terre brune éparpillée sur l'étendue d'une mémoire, la plus haute, entre les noces de la terre et du sang, en Galilée, un jour de mars de l'an 41, dans un petit village, Birweh. « Sur cette terre, aujourd'hui, nous fait-il remarquer, *il y a un bois et deux kibboutzim, Ahihoud et Yasuor. »*

Mahmoud Darwish est cette voix qui chante l'amour, une voix éprise des cheveux bouclés de son verger quitté à l'aube, à sept ans. Il a vécu à Deir-El-Asad, terre occupée. Sur son laisser-passer, une « nationalité indéterminée ». Indéterminés, le destin et la foudre qui tombe du rire quand l'oiseau s'égare entre le nuage et l'écume. Mahmoud vivra à Haïfa jusqu'en 1970 et fera de chaque jour un poème et une pierre. Il fera de chaque phrase un champ de solitude planté d'images et de branches d'oliviers. Ce fut ensuite l'exil extérieur, à Moscou, au Caire, puis à Beyrouth, où il a dressé la tente du provisoire.

Aujourd'hui, Mahmoud, consacré « poète de la résistance », voudrait être un rêve, un chant qui dirait le rêve palestinien. Il n'est pas poète engagé. Il est le poème. Il n'est pas militant. Il est poète. Il n'est pas un héros. Il est chant d'amour de la « tristesse ordinaire ». Il approfondit le désespoir pour donner aux enfants la lueur suprême de l'existence dans la paix, la dignité.

Tourné vers la mémoire future, il dit aujourd'hui : « Celui qui m'a changé en exilé m'a changé en bombe. Je sais que je vais mourir, je sais que je livre une bataille perdue au présent, car elle est d'avenir. Et je sais que la Palestine — sur la carte — est loin. Et je sais que vous avez oublié son nom dont vous avez falsifié la traduction. Tout cela, je le sais. Et c'est pourquoi je porte Palestine sur vos boulevards, dans vos maisons, dans vos chambres à coucher. Palestine n'est pas terre, messieurs les juges. Palestine est devenue mille corps mouvants sillonnant les rues du monde, chantant le chant de la mort, car le nouveau Christ, descendu de sa croix, porta bâton et sortit de Palestine. »

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Olivier Carré a traduit pour les éditions du Cerf ses « Poèmes palestiniens ».

SCIENCE-FICTION

Par Jacques Goimard

Le plus surprenant des romans

UN MONDE INVERTI QUI EN VAUT BIEN DEUX

★ **LE MONDE INVERTI, de Christopher Priest. Calmann-Lévy, 328 p., 33 F. Trad. de Paul Hebert.**

« *J'AVAIS atteint l'âge de 1 000 kilomètres.* » Ainsi commence l'un des plus surprenants romans de science-fiction qui aient jamais été écrits. L'auteur a eu une idée qui bat tous les records d'insolite ; pendant huit ans, il s'est battu avec elle, et il l'a tellement enrichie qu'il en a tiré un véritable monument.

PREMIER TEMPS : description d'une cité totalitaire où tout est programmé. Une société fortement hiérarchisée et structurée où l'on ne quitte la crèche que pour entrer dans une guilde, où les mariages sont décidés par les parents, où les serments et les rituels jouent le premier rôle. Un univers de coursives où l'on ne peut même pas voir le monde extérieur et où ceux que leur profession appelle hors des murs de la ville n'ont pas le droit de révéler ce qu'ils ont appris. Un univers de Kafka.

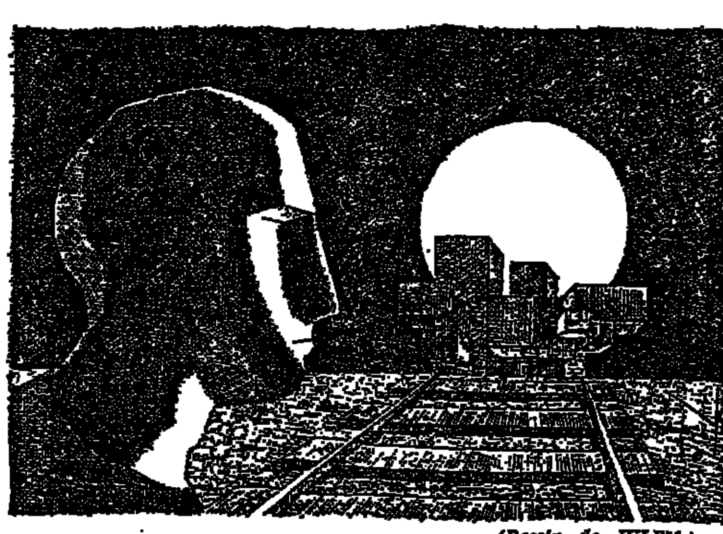
DEUXIEME TEMPS : le héros de l'histoire, un jeune homme qui entre en apprentissage, est amené à sortir de la ville et à collaborer à un travail dont dépend, lui dit-on, le salut de tous. Il s'aperçoit alors que la cité est montée sur rails et que tout le travail consiste à la faire avancer. Une bonne partie des habitants se consacrent à cette tâche, parfait symbole de l'absurdité de la civilisation — car il s'agit, en avançant, de se rappocher d'un point mystérieux nommé optimum, qui est toujours en avant de la ville et ne cesse de se dérober à mesure qu'elle progresse. On nous laisse entendre que cet effort dérisoire est indispensable, que les habitants doivent le poursuivre jusqu'à la limite de leurs forces et qu'une menace obscure plane sur l'entreprise.

TROISIEME TEMPS : nous apprenons que ce n'est pas l'optimum qui avance, mais le sol qui recule. Le mystère s'épaissit en devenant cosmologique, et la science-fiction, jusqu'alors à peu près absente, fait son entrée en force. Nous nous en voudrions de déflorer une idée aussi belle que celle qui est exposée ici ; qu'il nous suffise de dire que le monde en question est plutôt inversé qu'inverti, et qu'au terme de la démonstration, la société absurbe que l'on vient de nous présenter se trouve justifiée jusque dans les moindres détails. Les constructeurs de la cité n'avaient, semble-t-il, pas d'autre choix. Ils vivaient dans un univers monstrueux où la simple survie nécessitait une mobilisation continue, sans défaillance, de toutes les volontés.

Le déplacement zéro

A ce stade, nous sommes en pleine science-fiction classique, dans la grande tradition du Hal Clement de *Question de poids* et du Larry Niven de *l'Anneau-monde* : l'ingéniosité de la solution est si ostentatoire qu'elle relègue au second plan les problèmes politico-métaphysiques précédemment posés. Le rôle de la conjoncture paraît bien être de faire écran, de masquer ou de relativiser les données idéologiques. Une faille pourtant : dans leur marche sans trêve, les habitants de la cité rencontrent d'autres hommes semblables à eux, si ce n'est qu'ils parlent une autre langue. Pourquoi le danger qui plane *sur les uns est-il sans effet sur les autres ?*

C'est alors que l'auteur fait intervenir son quatrième temps, qui occupe à vrai dire la plus grande partie du roman (même le prologue le suggère) et constitue l'apport le plus original de ce livre bourré de références. La cité attaquée perd ses superstructures et laisse *voir* le paysage ; les habitants comprennent qu'ils se déplacent, et des contestataires osent penser que ce ne serait pas nécessairement une catastrophe d'instituer le « déplacement zéro » et de s'arrêter. Ont-ils tort ? Ont-ils raison ? La solution proposée implique que le même monde peut être perçu de deux façons différentes suivant la société et — pourquoi ne pas le dire ? — la classe sociale à laquelle on appartient : la « fenêtre de translatération » est une véritable allégorie de l'aliénation, et ceux qui l'ont instituée (volontairement, sinon consciemment) ont le pouvoir de s'en libérer. Ce livre effrayant se termine sur une note d'apaisement et d'espoir.



(Dessin de JULEM.)

Silverberg et sa déprime

★ « Les Ailes de la nuit ». J'ai lu, 213 pages, 5,30 F.
★ « L'Oreille interne ». Laffont, 272 pages, 29 F. Trad. de Guy Abadia.
★ « Le Livre des crânes ». Opta, 251 pages, 29 F.

ROBERT SILVERBERG est un auteur à part : il réussit à être à la fois fécond et ambitieux. Jamais sans doute il n'alla plus loin que dans ces Ailes de la nuit *(1968), d'abord parues sous forme d'un cycle de nouvelles* (Roum, Perris, Jorslem) (1), *et qui nous reviennent, complétées, sous les dehors d'un roman.*

Ce livre est un curieux compromis entre le classicisme et la modernité, et c'est de là, sans doute, qu'il tire son extraordinaire puissance d'envoûtement. La part de la modernité, c'est le thème central : la « déprime », la tristesse, qui gagne l'humanité entière dans l'attente d'un envahisseur qui n'arrive jamais, comme dans le Rivage des Syrtes, le Désert des Tartares *et* Sous les falaises de marbre. *En fin de compte, les envahisseurs se présentent et triomphent sans mal d'une société qui a perdu jusqu'à l'envie de les combattre ; après quoi le guetteur, qui était chargé de les annoncer mais ne les a pas vus venir, n'a plus qu'à s'enfoncer dans un nouveau cycle dépressif parce qu'il n'a pas fait la seule chose qu'il ait jamais eue à faire et que, désormais, il n'aura plus jamais rien à faire. La fin du roman laisse prévoir que les conquérants se laisseront gagner par la nostalgie ambiante et qu'ils oublieront leur agressivité.*

La part du classicisme, c'est le traitement : une écriture nullement éclatée, mais qui fait appel aux ressources les plus prestigieuses de la rhétorique traditionnelle. Car Silverberg ne recule pas devant le style soutenu — bien mieux, il s'y complaît : « Le soir, l'éclat des étoiles nous narguait. L'univers entier était témoin de notre honte. Le vent froid de l'hiver nous disait que notre liberté avait été perdue à cause de nos péchés. L'éclatante chaleur de l'été nous disait que nous avions été abaissés à cause de notre orgueil. » (2) A la limite, ce prétendu roman apparaît comme un immense poème lyrique, une longue plainte où s'affirme et triomphe la déréliction d'une espèce maudite.

Dans l'Oreille interne *(1972), la malédiction passe du plan cosmique au plan individuel. Le héros est un télépathe vivant dans notre monde de sourds et qui a compris, dès sa tendre enfance, qu'il valait mieux faire le silence sur son pouvoir ; cette conduite d'échec en a entraîné d'autres, et il est devenu un parfait raté. Silverberg a déjà développé ce thème, notamment dans* l'Homme qui n'oubliait jamais *(3). La trouvaille, ici, c'est que le télépathe perd son pouvoir. Et Silverberg, à son habitude, vide l'événement de presque toutes ses potentialités dramatiques pour en cultiver exclusivement le pathétique : son héros ne lutte pas, il se contente d'égrener les souvenirs de sa vie paradoxale et d'attendre l'inévitable échéance, qu'il ressent comme une sorte de mort anticipée. Et de conclure : « Je serai de bonne humeur, dzong, dzing, dzoung. Jusqu'à ce que je meure une deuxième fois, salut, salut, salut. » Ici, l'accent est mis avant tout sur le dialogue du télépathe avec lui-même, son sentiment d'avoir toujours été exclu de la société, son intimité narcissique avec ses souvenirs, son humour, sa tendresse : un parfait héros romantique, relevé par un style plus moderne que dans le roman précédent et remarquablement rendu par la traduction de Guy Abadia.*

Un troisième livre, le Livre de crânes *(1972), forme une sorte de trait d'union entre l'univers réaliste de* l'Oreille interne *et l'univers mythique des* Ailes de la nuit. *Quatre héros partent à la recherche du secret perdu de l'immortalité promise par le mystérieux Livre des crânes. Seulement, l'histoire se passe dans une Amérique à peine future, les quatre mousquetaires sont new-yorkais et la Terre promise est située dans le désert de l'Arizona. Quatre anti-héros lancés dans une quête parodique, tous plus ou moins abîmés par la vie quotidienne du monde moderne et qui, au moment de l'épreuve suprême, ne rencontreront pas d'ennemi plus terrible qu'eux-mêmes. La conclusion est ambiguë : deux meurent, deux deviennent immortels. Mais — et c'est là que Silverberg montre le bout de l'oreille — il n'est pas question de maîtriser l'immortalité, mais de « s'y abandonner ».*

(1) *Galaxie*, nos 61, 64 et 65.

(2) Nous empruntons ici la traduction d'Arlette Rosenblum, nettement supérieure à celle de Michel Deutsch.

(3) *Histoires de pouvoirs*. Le Livre de Poche, éd.

DICK ET SA PARANOIA

★ **LE TEMPS DÉSARTICULÉ. Calmann-Lévy, 264 p., 29 F. Trad. de Philippe Hupp.**
★ **LA VÉRITÉ AVANT-DERNIÈRE. Laffont, 298 p., 31 F. Trad. par Alain Doremieux.**
★ **DEALUSMAN. Le Masque, 254 p., 6 F.**
★ **LE PRISME DU NÉANT. Le Masque, 283 p., 6 F.**

PHILIP K. DICK est l'un des écrivains de science-fiction américains des plus doués. Mais l'on pouvait penser qu'après *le Maître du haut château* (1), *Dr Bloodmoney* (2), *Ubik* (3), *les Clans de la Lune alphane* (4) et quelques autres livres de cette envergure, il nous avait livré l'essentiel de ce qu'il avait à dire. On se trompait. Quatre nouveaux romans traduits en quelques mois, s'ils n'atteignent pas au niveau des meilleurs de leur auteur, sont tous, à des degrés divers, passionnants et réussis. Ces quatre romans, écrits à des époques variées, offrent une sorte de raccourci de la carrière de l'auteur.

Suspense

Première époque : *le Temps désarticulé* (1959). Dick sait déjà ce qu'il a à exprimer (une psychose paranoïaque prolongée en philosophie idéaliste), mais n'a pas encore trouvé « sa » forme spécifique et adopte celle, bien maîtrisée, du roman à suspense. Dans une vie quotidienne parfaitement *grisâtre apparaissent* brusquement des failles .

Le héros se demande s'il est fou, puis décide que le monde qui l'entoure n'existe pas et part à la recherche de la réalité. Il s'apercevra que son univers est le produit d'une régression infantile et qu'il l'a construit pour échapper à un univers autrement déprimant — le vrai. Mais ceux qui le manipulaient dans la réalité continuent à le manipuler dans sa folie. Pour échapper à ses cauchemars, il lui faut redevenir maître de lui et renverser le régime oppressif qui a causé toutes ses souffrances.

Deuxième époque : *la Vérité avant-dernière* (1964). C'est le temps des chefs-d'œuvre, et ce livre n'y fait pas mauvaise figure.

L'argument est à la fois simple et énorme. Les hommes se terrent dans cent soixante mille abris anti-atomiques enfouis au plus profond de la terre. Depuis quinze ans, ils attendent la fin de la troisième guerre mondiale en fabriquant des robots pour soutenir l'effort de guerre. Ils ne savent pas que leur dirigeants réconciliés avec les responsables ennemis se sont partagé la surface de la planète redevenue habitable et mise en valeur par les robots; le président lui-même n'est qu'un robot, et ses discours patriotiques sont programmés par les nouveaux maîtres.

Un canular de cette envergure exige des mystificateurs de haute volée, et le réalisateur soviétique Eisenbludt, chargé du truquage de l'histoire, fait preuve d'une imagination à rendre jaloux les plus grands baroques. Malgré tout, l'on se dit qu'une pareille gageure n'est pas tenable, et, en effet, les hiérarques du régime ne sont pas moins névrosés que leurs victimes ; d'ailleurs le système se dérègle comme le précédent et les prisonniers finissent par sortir de leurs tanières. Libération ? Non — et c'est là que Dick nous attendait : le parti vainqueur n'ose pas révéler toute la vérité et entreprend aussitôt de reconditionner l'espèce humaine. La prochaine vérité ne sera sans doute pas la dernière.

La déconstruction

Troisième époque : *Dedalusman* (1967) (5). C'est le temps de la déconstruction, de l'effilochage conjoint de l'univers de Dick et de sa technique littéraire. Puisqu'il n'y a pas d'ultime vérité, soyons pirandelliens : chacun des personnages livre *son* expérience, sa *vérité*, et le récit se fragmente en une multitude de cellules juxtaposées ; quant à l'ensemble, il tient debout, dans la mesure du possible. Cette manière nous a valu un chef-d'œuvre, *Ubik*, et quelques ouvrages de moindre envergure dont ce *Delalusman*, quelque peu bâclé mais non sans charme.

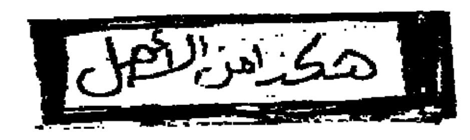
Le « terrain » sur lequel se déroule le livre, c'est encore le conflit Est-Ouest ; cette fois cependant les adversaires ont renoncé à l'arme absolue (qui tue l'ami avec l'ennemi) et se livrent à une course non plus aux armements, mais aux inventions d'armes nouvelles, ce qui nous vaut une impressionnante série de gadgets délirants. Tant de créativité ne saurait avoir une origine rationnelle, et c'est dans les drogues psychédéliques que les « modélistes en armement » puisent leur inspiration ; de là une belle scène d'amour mystique lorsque le modéliste américain rencontre le modéliste russe dans un même rêve. Mais l'auteur ne se contrôle plus et utilise telles quelles toutes les idées qui lui viennent ; toutes les constructions se défont à peine esquissées et le lecteur finit par y perdre son latin. Ce qui apparaît au bout de la trajectoire, c'est l'usure du créateur de plus en plus livré à sa psychose.

A la recherche de la formule perdue

Quatrième époque : *le Prisme du néant* (1974). Cette fois Dick a senti passer le vent du boulet. Malgré les démentis, il semble bien qu'il ait connu les cures de désintoxication, voire les hôpitaux psychiatriques. Depuis *Ubik* il n'a *plus écrit que des ouvrages* mineurs ou franchement exécrables. Ce nouveau roman était annoncé comme sa grande rentrée. Il nous arrivait avec un titre magnifique (*Flow, my tears, the policeman said* ») que l'éditeur français a vainement sabordé. Reste le texte qui démarre dans la grande tradition de l'auteur. Dès le deuxième chapitre, un célèbre animateur de télévision s'aperçoit que tous ses amis l'ont oublié et que tous les documents officiels le concernant ont disparu. Il est devenu une « non-personne » et risque d'être envoyé dans un camp de travail, comme les étudiants et les professeurs échappés des campus.

Puis tout se désagrège, beau*coup plus radicalement* encore que dans *Dedalusman*. Dick est visiblement à la recherche d'une formule littéraire nouvelle, qu'il n'a pas encore trouvée — et que peut-être il ne trouvera jamais. Malgré tout, dans ces pages où le sens a du mal à se frayer un chemin, l'auteur est omniprésent : *ça* parle, et avec quelle volubilité ! Et parfois *ça* finit par communiquer à force de s'exprimer ; tant il est vrai que ce que d'aucuns osent nommer « l'effet de réalité » n'est jamais plus fort que dans le cauchemar.

(1) et (2) J'ai lu.
(3) Laffont.
(4) Albin Michel.
(5) Une version abrégée avait déjà paru dans *Galaxie* (nos 54 et 55) sous le titre *les Convertisseurs d'armes*.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





▬ Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌈ orages ➞ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid ▲▲▲ Front occlus

…olution probable du temps en …ce entre le jeudi 24 juillet à …eure et le vendredi 25 juillet … heures.

…rigé par les basses pressions …rées en mer de Norvège, un flux … océanique de secteur nord-…t gagnera l'ensemble de notre … Une nouvelle perturbation atteindra, en fin de période, nos régions du nord-ouest. Vendredi 25 juillet, le temps en France sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Les éclaircies seront plus belles sur les côtes de l'Atlantique ainsi que dans le Midi méditerranéen, où le mistral se lèvera. Les nuages passagers donneront quelques averses de la Manche orientale aux Vosges et au Jura ainsi que sur la Corse, où elles pourront être accompagnées d'orages. Au cours de la soirée, le ciel se couvrira sur l'extrême nord-ouest du pays, à l'approche d'une nouvelle perturbation. Un renforcement sensible du vent est à craindre sur la Bretagne en début de nuit. Par rapport à celles de jeudi, les températures seront en baisse dans les régions méridionales, stationnaires ou en légère hausse ailleurs.

Jeudi 24 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,8 millibars soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 juillet) : Biarritz, 23 et 18 degrés, Bordeaux, 25 et 14 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 28 et 17 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 28 et 17 ; Marseille-Marignane, 32 et 20 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 24 et 10 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 26 et 12 ; Toulouse, 31 et 19 ; Ajaccio, 27 et 17 ; Boulogne, 17 et 13 ; Deauville, 21 et 12 ; Granville, 21 et 15 ; Saint-Nazaire, 22 et 12 ; Royan-La Coubre, 22 et 16 ; Sète, 28 et 21 ; Cannes, 27 et 18 ; Saint-Raphaël, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 15 ; Athènes, 33 et 23 ; Bonn, 26 et 14 ; Bruxelles, 23 et 12 ; Le Caire, 37 et 28 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 27 et 17 ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 23 et 10 ; Madrid, 35 et 17 ; Moscou, 22 et 16 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque 34 et 15 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 22 et 17 ; Téhéran, 33 et 30 ; Alger, 35 et 22 ; Tunis, 34 et 19 ; Casablanca, 24 et 19 ; Barcelone, 28 et 18 ; Dakar, 28 et 24 ; Eilath, 41 et 31.

…urnal officiel

…nt publiés au *Journal officiel* …4 juillet 1975 :

…DECRETS

Relatif à la durée des fonc…s des représentants de l'Etat … les conseils et organismes …érants des groupements d'in…t économique et des sociétés …onomie mixte, des entreprises …onales et des établissements …ics de l'Etat à caractère in…riel et commercial ;

Portant majoration du mon… de l'allocation aux handica… adultes.

…LISTES

D'admission au concours de …utement de vétérinaires ins…teurs ;

Des candidats admis en pre…re année des écoles nationales …érinaires à la suite du concours …ert en 1975 ;

D'aptitude aux fonctions de …icien conseil, chef de service … contrôle médical du régime …cole de protection sociale ;

D'admission aux concours … recrutement d'attachés et de …gés de recherches au labora…e central de recherches vété…ires ;

Des élèves de l'école supé…re privée d'ingénieurs et tech…ens pour l'agriculture ayant …nu le diplôme d'ingénieur ;

Des élèves de l'école supé…re d'agriculture de Purpan…louse ayant obtenu le diplôme …génieur ;

Des candidats admis à l'aca…ie de France à Rome au titre … l'année 1975-1976.

Visites, conférences

VENDREDI 25 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 21, quai Conti, Mme Legregeois : « De l'Institut à la gare d'Orsay ». — 15 h., métro Mabillon, Mme Lemarchand : « Autour de Saint-Sulpice ». — 15 h., 195, rue du Temple, Mme Thibaut : « Le Temple et la captivité de la famille royale ». — 15 h., 77, rue de Varennes, Mme Vermeersch : « Musée Rodin et hôtel Biron ». — Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 18 h. 15, musée de l'Orangerie : exposition « Hommage à Corot » (L'art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Ile Saint-Louis » (Mme Camus). — 21 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais illuminés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., place de la Contrescarpe : « Le vieux quartier Mouffetard » (Mme Hager). — 14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., place Furstenberg, entrée du musée : exposition « Delacroix et les peintres de la nature » (Paris et son histoire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 209

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II								■	
III						■			
IV					■			■	
V			■						
VI				■					
VII	■	■						■	
VIII							■		
IX						■			
X				■	■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Se lève juste au moment de partir ; Véhicules. — II. Peu brillantes. — III. Commune mesure ; Prouve bien que tout ce qui brille n'est pas d'or. — IV. Abritait de nombreux philosophes ; Grecque. — V. Conjonction ; Robert de Clermont par rapport aux Bourbons. — VI. Fait son lit en France ; Aimable folie. — VII. Dans le nom d'un hameau de l'Ariège. — VIII. Etendus sur des murs ; Interminable quotient. — IX. Dévoreras ou survoleras ; Des gens qui n'étaient que blessés s'y exposaient au trépas. — X. Fera l'affaire ; Tendue par compassion. — XI. Souvent proposé par des restaurateurs toulousains.

VERTICALEMENT

1. Armé pour la résistance ; Onomatopée. — 2. Terre lointaine ; Aura une réaction typiquement humaine. — 3. Finit par avoir raison des chaînes les plus solides ; Transgresseras une loi divine. — 4. Orifices ; En Belgique. — 5. Pronom ; Un peu de vert sur beaucoup de jaune. — 6. Vocable provençal ; D'origine américaine (pluriel) ; Ebranlé. — 7. Va sans entrain à la pêche ; Entrait brutalement dans le vif du sujet. — 8. Evoque une chute passée (épelé) ; Passe aux actes. — 9. Effectueraient une tâche respectueuse.

Solution du problème n° 1 208

Horizontalement

I. Frimas ; Ra. — II. Odeur ; Tel. — III. Net ; Ave. — IV. Evariste. — V. TA ; Es ; Oui. — VI. Lenteurs. — VII. Tinter ; SO. — VIII. Usé ; Sep. — IX. Béer ; Soda. — X. Or ; Son. — XI. Somnolent.

Verticalement

1. Forêt ; Tubes. — 2. Rd ; Valise. — 3. Iéna ; Enée. — 4. Muèrent ; Ron. — 5. Artistes. — 6. Eres. — 7. Tatou ; Pose. — 8. Rêveurs ; Don. — 9. Ale ; Isolant.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F.)
1	181	tous groupes	200
	3 491	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 811	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	73 271	groupe 5	1 500 000
		autres groupes	15 000
2	302	tous groupes	200
	922	tous groupes	200
	7 432	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 422	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 142	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	73 272	tous groupes	5 000
	5 472	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
3	693	tous groupes	200
	2 513	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 143	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	7 943	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	73 273	tous groupes	5 000
	67 653	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
4	634	tous groupes	500
	2 014	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 054	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	73 274	tous groupes	5 000
5	5	tous groupes	50
	75	tous groupes	150
	305	tous groupes	250
	5 775	groupe 3	5 150
		autres groupes	650
	6 175	groupe 2	5 150
		autres groupes	650
	73 275	tous groupes	5 150
6	86	tous groupes	100
	7 226	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	73 276	tous groupes	5 000
7	3 297	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 787	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 287	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 357	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	73 277	tous groupes	5 000
	77 277	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
8	28	tous groupes	100
	68	tous groupes	100
	498	tous groupes	500
	0 788	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 158	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 648	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	73 278	tous groupes	5 000
	2 068	groupe 4	10 100
		autres groupes	1 100
	49 408	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
9	9	tous groupes	50
	29	tous groupes	150
	099	tous groupes	450
	0 469	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	9 499	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	73 279	tous groupes	5 050
	99 099	groupe 3	100 450
		autres groupes	10 450
0	2 650	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 140	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 460	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	73 270	tous groupes	5 000
	86 220	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DES MOISSONS
TIRAGE DU 23 JUILLET 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 30 JUILLET 1975 A CHECY (Loiret) — 35è

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	…4 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
…IE — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

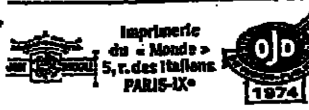
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
…ques Fauvet, directeur de la publication.
…ques Sauvageot.





MODE

AVANT LES NOUVELLES COLLECTIONS

Désinvolte sobriété

Les couturiers abordent la saison (« le Monde » du 24 juillet) avec un optimisme que justifie la croissance de leur chiffre d'affaires en exportations et en contrats de tous genres, qui, à ce jour, dépassent pour le seul prêt-à-porter féminin 2 milliards de francs par an.

RABANNE : jersey et fausse fourrure

PACO RABANNE, retour d'Egypte, joue les thèmes géométriques pour le jour, avec un minimum de « gags », souvenir de son passage en architecture à l'Ecole des beaux-arts. Il est pour une « mode spectacle », qu'il vient de présenter au Caire, devant un parterre d'élégantes comme on n'en voit plus guère à Paris.

S'il se croit obligé de poursuivre les essais en métal et en plastique qui l'ont rendu célèbre (dont des manteaux « cottes de mailles » en aluminium sur la fausse fourrure), il a su juguler son penchant pour le canular vestimentaire avec d'amusants manteaux de drap ornés d'incrustations d'animaux, chien, chat ou cheval, au milieu du dos. De jolies robes du soir renouvellent avec bonheur le thème de la djellabah en jersey de soie, accrochée au buste par des broderies ou des incrustations, à grandes manches coupées au carré, resserrées au poignet, d'une élégance raffinée.

FERAUD : en forme de bulle aplatie

Chez LOUIS FERAUD, Per Spook et Zizi Boivin se sont surpassés dans une collection pleine d'esprit, à base de marine et de grège, puisqu'ils ont décidé de nous faire vivre un éternel printemps. Les brumes et les frimas nous seront plus supportables que s'il nous fallait, en plus, endosser la grisaille du temps.

Jeune, féminin, avec un rien de malice méridionale, le style Féraud arrondit les angles de grands manteaux en forme de bulles aplaties, en gros lainages et en tricots, à cols généreux, réchauffés d'une patte à l'encolure sur un ensemble droit mais non étriqué, à blouson bicolore et chandail à col roulé. Les imprimés comme les garnitures mettent en vedette le croquet géant, et les modèles du soir s'étirent en ensembles de crêpe et de tricot : jupes longues, débardeurs et vestes en soie bleu nuit côtelée, toujours traités avec cette sobriété désinvolte qui est la marque de notre temps.

TORRENTE : pelisses et superpositions

Rosette Mett, chez TORRENTE, réussit à diversifier ses effets pour une clientèle élargie. Ses trouvailles de la saison ? De belles pelisses « poids plume » en soie laquée chocolat, beige, bleu sombre et bourgogne, qui sont ses coloris vedettes, fourrées de petit-gris, de marmotte ou de flancs de renard ; imperméables, à quatre poches, ceinturées, elles se portent aussi bien sur de la flanelle ou des tweeds que sur du velours pour le soir.

Toutes sortes de gilets, assortis ou en contraste, habillent les robes droites, les jupes et les pantalons corsaires pour le golf, portés avec des bottes. Toujours de beaux tricots en vestes étirées pour le jour, et des robes du soir d'un tombant fluide, très recherché.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

TORRENTE : Robe du soir en voile georgette de soie champagne de Buche, bordée de satin et ornée d'une rose en lamé or.

LOUIS FERAUD : Manteau en forme de bulle aplatie en tricot grège, à emmanchures surbaissées, gansé de gabardine comme les boutons géants, assortis à la jupe. Porté avec un chandail à col roulé blanc, une cloche en tricot et des bottes blanches à talons.

PACO RABANNE : Robe de dîner en jersey de soie noire de Chatillon Mouly Roussel, décolleté bateau, grandes manches resserrées aux poignets, ceinture incrustée de fleurs en pierres taillées du Tyrol.

PRESSE

TROIS CENTS TRAVAILLEURS DU « PARISIEN LIBÉRÉ » MANIFESTENT A PARIS

Environ trois cents travailleurs du *Parisien libéré* se sont réunis, mercredi 23 juillet à 16 heures 30, rue Montmartre, face au bureau de l'inspection du travail, pour exiger de M. Amaury l'ouverture de négociations.

Selon l'un des secrétaires du Comité intersyndical du livre parisien C.G.T. « *Cette action s'inscrit dans toute une série d'actions qui auront lieu dans les jours prochains afin d'obliger la direction du* Parisien libéré *et le gouvernement à trouver un compromis honorable* ».

Après une brève échauffourée avec les forces de l'ordre venues leur faire dégager le carrefour Réaumur-Montmartre qu'ils occupaient, les manifestants se sont formés en cortège en scandant des slogans tels que « *Non aux licenciements* ». Après être passée devant l'immeuble de *France soir*, la manifestation s'est dispersée sans autre incident.

En réponse à une information publiée le 23 juillet par *l'Humanité*, on dément au cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T. que M. Achille-Fould soit intervenu pour faire couper le téléphone dans les imprimeries de la rue d'Enghien et des Petites-Ecuries occupées par les travailleurs. On précise de même source que M. Amaury est titulaire de ces lignes dont il ne peut se servir actuellement : il avait donc le droit d'intervenir auprès des services commerciaux des P.T.T. afin de demander que ces lignes soient déconnectées.

On ajoute qu'il est impossible que des établissements comme les deux anciennes imprimeries du *Parisien libéré* soient dépourvus de téléphone, aussi les P.T.T. ont-ils fait installer, le 23 juillet, une ligne supplémentaire « de sécurité » dans chaque imprimerie qui devra rester en service quoi qu'il arrive.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :*

FRANCE :
- Quinze jours .... 20 F
- Trois semaines .... 26 F
- Un mois .... 34 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
- Quinze jours .... 27 F
- Trois semaines .... 38 F
- Un mois .... 50 F

EUROPE (avion) :
- Quinze jours .... 43 F
- Trois semaines .... 58 F
- Un mois .... 81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

M. Rossi considère qu'il appartient aux journaux télévisés de répartir le temps de parole

● M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, estime que le problème de l'équilibre du temps d'antenne entre la majorité et l'opposition, à la radio et à la télévision est insoluble si on l'aborde sous l'angle du minutage : *« A partir du moment où le pouvoir respecte l'autonomie des chaînes et ne les influence pas, c'est aux journalistes de résoudre le problème du temps de parole »*, a-t-il notamment déclaré.

Les après-midi de TF 1 et « Le petit rapporteur » en couleurs sur FR 3 à partir de septembre

● M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a annoncé à l'issue du conseil des ministres du 23 juillet (dernières éditions du *Monde* du 24 juillet) que les émissions diffusées sur TF 1 l'après-midi seraient partiellement relayées en couleurs sur FR 3, en dehors des heures de programme de cette chaîne. Il s'agit, notamment, de « Midi première », d'« IT 1 », du « Petit rapporteur », des « Visiteurs du mercredi », de « Samedi est à vous », de « Rendez-vous du dimanche » et du film du lundi après-midi. M. Rossi a rappelé que cette expérience de « couplage » entre TF 1 et FR 3 avait été inaugurée à l'occasion récent Tour de France. Il a précisé que le plan de coloration de la première chaîne n'avait pas été abandonné pour autant, et que, dès Noël 1975, l'ensemble des programmes de TF 1 pourrait être capté en couleurs par les téléspectateurs de la région parisienne.

Le conseil de FR 3 a établi son budget 1976

● Le conseil d'administration de FR 3 a approuvé le projet de budget pour 1976 qui lui était soumis par le président de la société. compte tenu des hypothèses financières retenues par les pouvoirs publics. Ce budget, indique un communiqué de FR 3, sera strictement équilibré. Il présente un compte d'exploitation prévisionnel de 921 950 000 francs et repose sur une attribution de redevances de 864,29 millions de francs, le solde provenant de recettes commerciales diverses (non publicitaires).

Jacques Chancel, Guy Lux et Alain Jérôme lauréats de la Télévision tunisienne

● La Radio - Télévision tunisienne a décerné ses trophées 1975 à Jacques Chancel, Guy Lux et Alain Jérôme. Les lauréats ont été choisis parmi les producteurs et les animateurs des émissions d'Antenne 2 relayées en Tunisie.

M. Marcel Jullien, président-directeur général d'Antenne 2 a annoncé à cette occasion qu'une collaboration serait bientôt établie entre sa chaîne et la R.T.T. et qu'elle débuterait par la réalisation d'une coproduction télévisée.

Le gouvernement envisage d'améliorer l'écoute de France-Inter dans le Midi

● Les émetteurs de France-Inter à Allouis (2 000 kW) pourraient être de nouveau renforcés, ou bien confortés, par l'installation de nouveaux pylônes (synchronisés sur la même fréquence) dans le Midi de la France, pour compenser le phénomène de « transmodulation » dont sont victimes les programmes de la radio d'État en Provence - Côte d'Azur depuis l'implantation de la station émettrice de Radio-Monte-Carlo, à Roumoules, dans les Alpes-de-Haute-Provence. — phénomène qui rend la réception de France-Inter aléatoire sur la façade méditerranéenne du pays — a annoncé M. Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, au cours d'un entretien radiodiffusé avec Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France.

Une délégation de Télé-Liberté chez M. Rossi

● Le syndicat de téléspectateurs Télé-Liberté affirme, dans un communiqué, que *« la télévision ne rend compte qu'imparfaitement des conflits sociaux »*. Télé-Liberté *« élève une énergique protestation contre de tels faits qui illustrent clairement l'un des objectifs de la réforme votée il y a un an, visant à renforcer l'emprise gouvernementale sur la radio-télévision »* et appelle les auditeurs et téléspectateurs à se rendre en délégation le 28 juillet, à 16 heures, rue de Varenne, auprès de M. Rossi, porte-parole du gouvernement.

Vu

En un siècle, la femme...

Très habile cette adaptation de Jude l'Obscur, *très moderne. Dix fois lâché, dix fois repris, le roman de Thomas Hardy — c'est son dernier, il date du tournant du siècle — nous tombait des mains. Les aspirations, les renoncements, les déboires, les élans religieux qui vont s'effilochant de Jude le maçon, de Jude l'étudiant en théologie, bloquaient notre horizon. En braquant ses projecteurs sur le personnage, sur la personnalité de Sue, sa cousine, la B.B.C. nous le montre à contre-jour. C'est plus flatteur.*

Et du coup, tout s'éclaire. Cette évocation d'une petite ville universitaire anglaise, aux alentours de 1860, ce regard en arrière, lui-même relayé par un regard neuf, permet de montrer le chemin parcouru depuis l'époque victorienne. Il est beaucoup moins long qu'on ne croit. Sauf par endroits. A Londres, évidemment, à Paris ou à Saint-Tropez on a pris des raccourcis. La liberté totale et de pensée d'une fille comme Sue, le dogmatisme de ses raisonnements, l'impétuosité de ses dégoûts, feraient sourire aujourd'hui. Et encore est-ce bien sûr ? Citer Voltaire devant des lectrices d'Ivan Illich n'est-ce pas montrer une nouvelle forme de courage ?

Dans les campagnes, en tout cas, le mariage, on y croit. Le divorce, on y répugne. On « fréquente », et puis on se marie. En blanc. Ce n'est pas parce qu'on a avancé la nuit de noces de trois mois qu'on s'est mis à l'heure de la capitale. Des deux côtés de la Manche, le courant de la vie passe au plus profond des mentalités et des mœurs. On ne le dévie pas si facilement.

C'est à quoi nous songions en entendant sonner la veille sur TF 1 « La minute de la femme ». Tout un programme ! Annick Beauchamp nous encourageait à nous inscrire sur les listes municipales ; à briguer les postes de maire ou de conseiller ; à assumer nos responsabilités. Elle rappelait des dates, des chiffres. Le droit d'élire et d'être élu, voilà trente ans que les femmes l'ont en France. C'est peut-être assez pour s'habituer à participer à la vie publique en donnant son suffrage. Sans doute n'est-ce pas assez pour s'accoutumer à y participer en réclamant les suffrages. Il y a là un pas décisif. Rares sont encore celles qui l'ont franchi.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 24 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'Homme sans visage (« le Masque de plomb »), réal. G. Franju ; 21 h. 30, Magazine de reportage : Satellite.

« En quête d'indulgence », « l'Épée dans la balance » (Portugal), « le Théâtre en France ».

22 h. 30, Opération « Soyouz-Apollo » et IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 45, Sport : Championnats du monde de natation à Cali ;

20 h. 35, Dramatique : l'Aigle à deux têtes, de J. Cocteau, réal. P. Cavassilas, avec M. Keller, C. Balthaus, M. Delacroix, M. Dudicourt.

Le destin tragique d'une reine d'Autriche, réinventé par Cocteau.

22 h. 5, Opération Soyouz-Apollo : amerrissage de la cabine Apollo.

22 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Un film, un auteur : « Un soir, un train », d'A. Delvaux (1968), avec Y. Montand, A. Aimée, F. Beukelaers.

Pendant un voyage en train, un homme séparé de la femme, qu'il aime, à la suite d'un malentendu, se trouve brusquement transporté dans un pays inconnu.

21 h. 50, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « Souvenirs d'Alsace », de et par B. Bayen et Y. Reynaud (réalisation J.-P. Cotas) ; 22 h. 30, Mémoires improvisés, de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... (Duparc, Chausson) ; 20 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de Prague, dir. A. Boulfroy, avec G. Fumet : « Scylla et Glaucus » (Leclair), « Suite en la mineur pour flûte et orchestre » (Telemann), « Symphonie en si bémol » (Benda), « Concerto en ré majeur pour flûte » (Mozart), « Divertimento » (Mozart) ; 22 h. 10 (S.), Musique d'aujourd'hui ; 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), En direct de Juan-les-Pins : Festival mondial du jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 25 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : la Complice, de J. Rémy, avec G. Barray, H. Manesse, C. Morin, J. Ardouin.

L'auteur d'un crime parfait se retrouve à la merci des deux femmes qui ont été ses complices.

22 h. 5, Émission artistique : Ricardo Bofill, « Taller d'arquitectura », réal. R. Cordier.

23 h., IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 45, Championnats du monde de natation à Cali ; 20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau, « les Fous du corail » ; 21 h. 25, Dramatique : « Amédée ou comment s'en débarrasser », réal. M. Sarraut, avec G. Fontanel, J. Mauclair, D. Bernard.

Un couple vit enfermé depuis quinze ans dans un appartement en compagnie d'un cadavre qui le terrorise. L'absurde de cette situation observée par Ionesco.

23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Série : la Vie filmée, premier épisode : « 1925-1930 », réal. M. Pamart et C. Ventura.

Une chronique des Français, filmés par eux-mêmes.

21 h. 25, (R.) Les dossiers noirs : Edgar J. Hoover et le F.B.I.

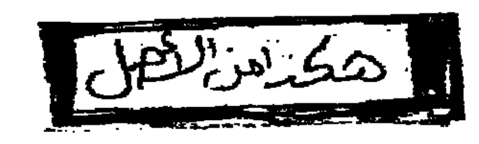
22 h. 30, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon : Portrait de Betsy Jolas ; 22 h. 30, Mémoires improvisés de Paul Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

22 h. 5 (S.), En musique avec... Franck, d'Indy, Debussy, Fauré ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle Carolyn Carlson.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : l'Ombre inocéle, théâtre musical.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle elle et elle.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma festivals).
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : *Corruption au palais de justice*.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Folk.
Troglodyte, 22 h. : l'Incroyable.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

La danse

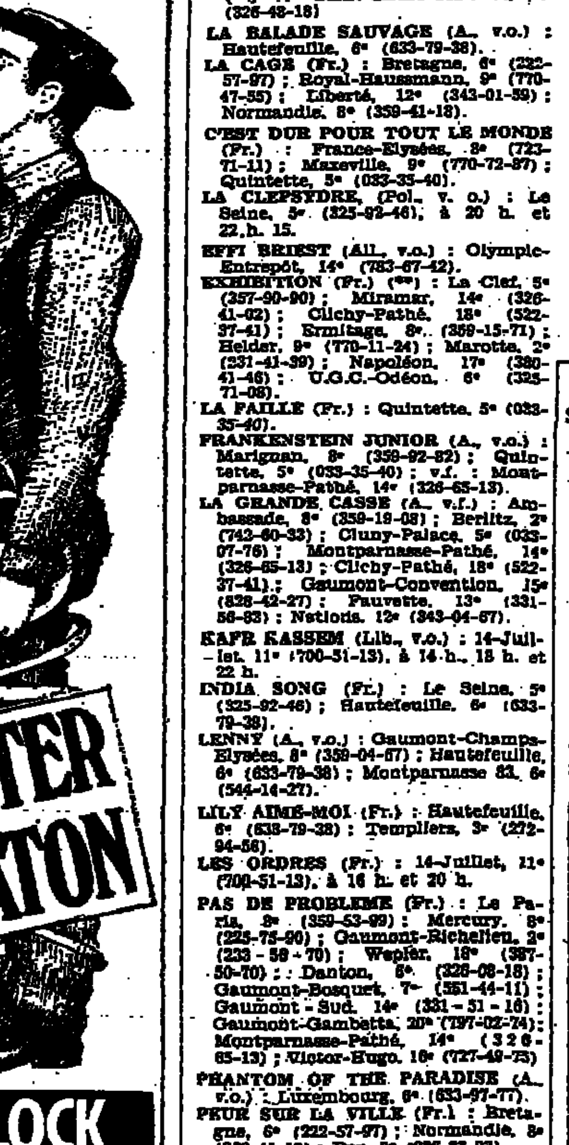
Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant, par le ballet de l'Opéra.
Jardin des Tuileries, 21 h. 30 : Danses de Bali.
Le Ranelagh, 21 h. : Loka Bharati (Inde).

Festival estival

Musée de Cluny, 18 h. 30 : Trio 111 (Boccherini, Mozart).
Église Saint-Séverin, 20 h. 30 : L. Sgrizzi, clavecin, et l'Orchestre de chambre de Radio-France, dir. M. Soustrot (Bach, Leclair, Corette).
Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. : Trio 111.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Hôtel de Sully, de 11 h. à 17 h. : Musique - Peinture.

Animation

Esplanade de la Défense, de 11 h. à 19 h. : Picasso, vous connaissez ?



Jeudi 24 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : L'amour existe, l'Enfance nue ; 18 h. 30 : Nous ne vieillirons pas ensemble ; 20 h. 30 : la Gueule ouverte (tous ces films de M. Pialat) ; 22 h. 30 : la Vengeance aux deux visages, de M. Brando.

Les films nouveaux

PARACHUTISTE MALGRE LUI, film américain de Norman Taurog, avec Dean Martin et J. Lewis (réédition). — (V.o.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) — (V.f.) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Maxeville, 9e (770-72-87).

ECHEC A L'ORGANISATION, film américain de John Flynn, avec Robert Duvall. — (V.o.) Balzac, 8e (359-52-70). — (V. f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UN FLIC HORS-LA-LOI, film italo-français de Steno, avec Bud Spencer. — Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Gobelins, 14e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ORDRE DE TUER, film italien de José Maesso avec Helmut Berger. — (V.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). — (V.f.) Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

THE GROOVE TUBE, film américain de Ken Shapiro. — (V.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenue, 15e (544-25-02).

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Plaza, 8e (073-74-55).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royal-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v. o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (357-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA FAILLE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nations, 12e (343-04-67).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h., 18 h. et 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93).
PRESENCE DES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : V. ang. : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V. f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich', 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Les Nations, 12e (343-04-67). V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VIOLENCE ET PASSION (It.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les rééditions

SPARTACUS (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). V.f. : Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Diderot, 12e (343-19-29).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LAUREL ET HARDY (v.f.) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
SENSO (It., v.f.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

Les festivals

PARIS EN FILMS, Hôtel de Sully : Haussmann et les transformations de Paris ; la Collection Kahn, les boulevards, Paris, la Défense ; Tour de Tours ; Ile Saint-Louis, un village dans Paris ; la Course au potiron.

ÉLYSÉES LINCOLN v.o.
SAINT-GERMAIN HUCHETTE v.o.
MONTPARNASSE 83 v.f.
GAUMONT CONVENTION v.f.
14 JUILLET v.o.



ARTS ET SPECTACLES

...néma

...s films sur Paris ...'Hôtel de Sully

...ur un fond bleu, une tour ... découpée dans du papier ...l. Découpé dans la tour ... un œil. C'est l'affiche du ...ème Festival Paris en ... qui s'installe à l'hôtel de ... jusqu'au 14 août. La tour ... parce que c'est Paris, ...arce que c'est le cinéma, ...r Eiffel et l'œil parce que, ... 1895, il s'est toujours ... un cinéaste pour promena... ans les rues de Paris le ...l de son objectif.

...amment construite autour ...hème tous les jours diffé... ...haque séance de Paris en ... offre cette année un ... de « Paris contraste ». ...eut être le contraste entre ...t aujourd'hui, cela peut ...ussi le contraste entre ... manières d'appréhender ...ême réalité. Les Parisiens ...œur sinon de souche) ...vriront les trésors rassem... ...ar Albert Kahn dans les ...s 28. Des bombardements ...8 à la condition ouvrière, ...étier de matelassier aux ...es des piétons, des enter... ...is aux commémorations, ...nté la vie quotidienne de ...rands-parents que Paris ...m ressuscite et confronte ...résent. Dans une même ... un réquisitoire, avec ...r de tours » et une défense ...aris la Défense », voisinent ... « la Course au potiron », ...le Cohl. Ou bien « La Seine ... plus vieux monument du ...» : elle était là en 1920, ... était encore quand Louis ...n filma « les Frères Bou...nant », et Joris Ivens l'a ...vée en 1957 (« La Seine ...tre Paris »).

...ais si le contraste est de ...r dans la construction du ...al, il reste un principe : ...s avons voulu montrer ...u fond, l'avant-garde des ...s 20, c'est la même qu'au... ...'hui. Nous n'avons choisi ... des films d'auteurs, des ... qui se situent en dehors ...stème par leur recherche ...tique », explique Anna ...son, l'initiatrice de Paris en ... « Nous pensons qu'il faut ... de leur boîte les films ...ns et montrer ce que font ...unes. Nous avons un mon... ...inédit des frères Lumière, ... aussi un film de Philippe ...iquet. Nous avons un ...tomas » remis en état, mais ...a également des films de ...ateurs africains tournés en ...eue. »

...ous » : Anna Johnson dit ...urs « nous ». Avant que ... en films ne soit créé en ... « nous » c'étaient Caval... ...t, Lods, Lamorisse et elle... ...e. Ils avaient en commun ... passion pour Paris, une ...ion pour le cinéma — pas... ... qui animèrent Albert ...n. Et c'est comme cela qu'ils ...nt l'idée de fonder un fes... ... de cinéma sur Paris. ...urd'hui, Lamorisse et Lods ... morts et Cavalcanti est au ...il. « Nous », c'est mainte... ...nt une dizaine de personnes ...ous les âges et de tous les ..., ce sont aussi les réalisa... ...s de films sur Paris et ceux ... les découvrent. Mais c'est ...a Johnson qui dit : « Cette ...ée, le cinéma entre dans un ...ument. » Pour elle, c'est un ... le couronnement de ses ...ris : le cinéma est enfin ...sidéré par Paris comme un ... — Cl. D.

... Hôtel de Sully, 62, rue Saint-...oine, Paris-4e. Rens. 553-08-31.

... « Vingt-quatre heures », le ...veau spectacle du groupe T.S.E., ... créé le 11 octobre à Bruxelles, ... représenté à partir du mois de ...embre au Palais de Chaillot. ...e coproduction Europalia-Théâ... ... national de Chaillot n'est plus ...rite au programme du Festival ...utomne, contrairement à ce qui ...été écrit par erreur dans « le ...nde » du 18 juillet.

Les confrontations du Festival de Moscou

Il aura fallu une nuit de délibérations longues et difficiles pour que le jury du IXe Festival international du film de Moscou établisse son palmarès. Présidé par le réalisateur soviétique Stanislav Rostotski (*Ici les aubes sont calmes*), le jury comprenait notamment Mme Allende, veuve de l'ancien président du Chili, le réalisateur polonais Erzy Kawalerowitz, le réalisateur tunisien Monsef Chafeddin, la comédienne géorgienne Sofiko Tchiaoureli, ainsi que le réalisateur français Jean-Daniel Simon (*Il pleut toujours où c'est mouillé*).

Palmarès indiscutable pour les palmes d'or alors que l'abondance des récompenses (dix-sept prix alors que trente-six longs métrages seulement étaient en compétition) témoigne de la qualité médiocre de l'ensemble. Il n'en reste pas moins que *Dersou Uzala*, d'Akira Kurosawa (coproduction japono-soviétique), et *la Terre promise* de Wajda (Pologne), qui ont reçu les médailles d'or, avec le film italien de Ettore Scola *On s'est tellement aimé*, étaient incontestablement les meilleurs films de ce festival. De même le prix d'or du festival pour enfants qui est allé à *Parade*, de Jacques Tati, était pleinement mérité, même si la dernière œuvre de Tati n'est pas particulièrement un film « pour enfants ».

Kurosawa, Wajda...

Avec *Dersou Uzala*, tourné par Mosfilm, le réalisateur des *Sept samouraï* a apporté une très belle victoire à l'Union soviétique. Son film, tiré des Mémoires d'un voyageur-écrivain du début du siècle, Arseniev, conte l'histoire d'une amitié entre un officier russe et le Sibérien Dersou, et c'est aussi la peinture d'un homme vivant en harmonie parfaite avec la nature. Tourné dans la taïga, près de Khabarovsk, à la frontière sino-soviétique, le film nous montre une nature merveilleusement belle, dont nous savons qu'elle est menacée sinon condamnée.

La Terre promise de Wajda, à l'opposé, est un film excessivement théâtral qui décrit dans un style volontairement critique et caricatural une ville industrielle — en l'occurrence Lodz — au dix-neuvième siècle, dans le tourbillon des enrichissements subits et des banqueroutes. Les trois héros, un Polonais, un Juif et un Allemand, resteront unis malgré leurs différences ethniques, leurs différents modes de vie, liés par l'intérêt de l'usine créée en commun, prêts à toujours tirer, s'il le faut, sur les ouvriers en grève. Ce film, qui n'est tendre ni pour le « héros » polonais, ni pour le « héros » allemand, ni pour le « héros » juif, a soulevé un certain nombre de critiques, y compris parmi les jurés, en raison de l'image traditionnelle qu'il donne du Juif « rapace et assoiffé de profit ». Un grand film à la Visconti qui marque, avec succès, les vingt années de cinéma d'André Wajda.

Pourtant, même s'il en est la consécration finale, le palmarès n'est sans doute pas la chose la plus importante au Festival international du cinéma de Moscou. Surtout depuis que la multiplicité des récompenses permet de balancer diplomatiquement cette distribution de prix de telle façon que le moins possible de « compagnons de lutte anti-impérialiste » soient oubliés...

... des mouvements militants...

L'important, dans ce IXe Festival de Moscou, en effet, c'est avant tout la possibilité qu'il offre d'être un lieu de rencontre de gens de cinéma, ouvert non seulement aux « nantis du septième art occidental » — qui n'ont d'ailleurs pas particulièrement brillé au cours de cette manifestation — mais aussi aux « jeunes cinémas » des pays du tiers-monde ou aux mouvements qui luttent pour leur indépendance nationale ; enfin, des films consacrés à l'année internationale de la femme ont été également présentés.

Et, pendant deux semaines, entre la cathédrale Saint-Basile et la Moskowa, cet énorme caravansérail qu'est l'hôtel Rossia — avec ses quelque 6 000 lits, ses cinémas, sa salle de concert de près de 3 000 places — s'est transformé en capitale du cinéma progressiste pour la centaine de pays participant officiellement au Festival, ainsi que pour les non-officiels.

Mais à Moscou, le festival de cinéma ne se borne pas à la compétition : pour le public soviétique en effet le temps du festival est une sorte de « fête » biennale dont profite plus ou moins un public considérable puisque, pendant plusieurs semaines, les grands cinémas de la capitale soviétique (sans compter les multiples maisons corporatives des écrivains, des compositeurs, des architectes, des cinéastes, etc.) projettent toute la journée une sélection de films étrangers récents qui, sauf exceptions, ne seront pas achetés par l'U.R.S.S., et qu'il sera donc impossible de revoir ici : tels *Frankenstein junior*, ou *Irma la Douce* (Etats-Unis), *Profession reporter* (Italie), *une Anglaise romantique* (Grande-Bretagne), ou bien *Que la fête commence*, *Aloïse*, *Lili aime-moi*, *le Train* (France). Qu'on imagine seulement certains films projetés dans le stade couvert de Loujniki devant quatorze mille spectateurs qui s'étaient arraché les billets...

Hélas ! le seul point faible de cette compétition cinématographique est, en fin de compte, le cinéma. Et les jurés eux-mêmes ne se privaient pas de reconnaître en privé que, dans les trois concours (longs métrages, courts métrages et films pour enfants), la sélection manquait à la fois de rigueur et de qualité, et que beaucoup des films présentés n'étaient absolument pas dignes d'un festival de cette envergure.

Les critères du choix sont loin, il est vrai, d'être purement esthétiques. Une grande place notamment a été faite aux pays africains et arabes, te particulièrement à la lutte contre Israël, dans des films très inégaux dont le plus intéressant était *Kafr Kassem*, œuvre du Libanais Bohran Alaouie, proche des Palestiniens du « Front du refus » (*le Monde* des 25 et 28 mai 1975), ainsi que la série de courts métrages de l'O.L.P. Cependant *la Pravda* du 22 juillet faisait remarquer que les films réalisés dans les pays arabes « *ne sont pas satisfaisants sur le plan artistique, mais confirment une fois de plus que le cinéma arabe se remplit d'un large contenu social* ».

Si le trentième anniversaire de la grande guerre patriotique n'a été que peu évoqué dans la compétition — à l'exception de *la République d'Ujic* (Yougoslavie), production à très gros budget à la gloire des partisans et de leur chef Tito, — la lutte pour l'indépendance nationale et la décolonisation a été largement traitée : dans *l'Héritage* (Algérie), Mohammed Bouamari traite de l'éveil politique d'un peuple (prix d'interprétation féminine à Fatoma Bouamari ; dans *Un autre Francisco* (Cuba), Sergio Giral fait une démonstration un peu trop didactique sur les véritables racines de l'esclavage des Noirs ; *la Petite Fille de Hanoï* (République démocratique du Vietnam) est une vision d'espoir après l'enfer des bombardements de la fin de 1972.

... et Jean Eustache

La sélection, pour la France, du film de Jean Eustache, *Mes petites amoureuses*, n'était peut-être pas la plus judicieuse dans un festival engagé où les problèmes intimistes de la fin d'une enfance pouvaient paraître un peu trop dérisoires, mais elle n'aura pas été inutile puisqu'elle aura permis à l'un des acteurs invités, l'Espagnol de Narbonne Martinez de retrouver à Moscou un oncle exilé depuis la défaite des républicains espagnols, il y a plus de trente-cinq ans...

Enfin, ce qui a manqué le plus dans ce neuvième Festival de Moscou, ce ne sont pas en fin de compte les Américains, présents tout de même dans les courts métrages et au marché du film, ainsi que dans le jury en la personne du producteur Bert Schneider (le journal du show-business *Variety* avait à Moscou trois envoyés spéciaux). Ce qui a manqué le plus, ce sont surtout les films soviétiques, même si la victoire méritée du Japonais Akira Kurosawa ne peut faire oublier la déception apportée par *la Pomme rouge*, du Kirghize Okeev, qui fut le réalisateur plein de promesses du beau film *le Féroce*. Hors festival, l'Union soviétique présentait largement des œuvres commémoratives de l'année : *Ils ont combattu pour la patrie* ou *le Blocus*, mais parmi les invités étrangers, nombreux furent ceux qui s'étonnèrent de l'absence d'André Tarkovski et qui demandèrent des projections du *Miroir*. Une bonne nouvelle : pour la France, le film a été acheté par Gaumont, qui compte le présenter au début de 1976. En revanche il fut tout à fait impossible d'obtenir des présentations du film de Klimov sur Raspoutine, *Agonie*... pour manque de copie.

Les Soviétiques, de leur côté, ont profité de l'occasion. Parmi les films qu'ils ont achetés, signalons : *Il pleut toujours où c'est mouillé* ; *Zorro*, avec Alain Delon ; *Pas de problème*, de Lautner. Ils se seraient engagés à acheter dix films français cette année et on pense que le film de Jacques Tati, *Parade*, sera parmi eux.

NICOLE ZAND.

■ *L'Union internationale du cinéma d'amateur* (UNICA) tiendra son congrès annuel du 22 au 31 août à Torun, en Pologne. A cette occasion, une vingtaine de pays présenteront une sélection de films. La France sera représentée par la Fédération des clubs français de cinéastes, qui a engagé cinq courts métrages.

Culture

LE FIC S'INTÉRESSERA AUX « MILIEUX DÉFAVORISÉS »

Les actions et le montant des subventions du Fonds d'intervention culturelle ont été décidés mardi matin en comité interministériel. Vingt-sept opérations ont été retenues : le FIC leur allouera 3 600 000 francs, ce qui représente 25 % de leur coût total. Les 75 % restant seront essentiellement financés par les ministères intéressés.

Quelques opérations ont fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit en premier lieu de la « *promotion des jeunes auteurs* » : Pierre Laville, chargé de « *favoriser l'éclosion d'un théâtre de texte* », s'installe à la rentrée au théâtre le Palace. Le Festival international de cinéma de Paris, qui verra également le jour l'hiver prochain, sera, lui aussi, aidé par le FIC : ce ne sera pas un festival de compétition, il se contentera de présenter des films sélectionnés dans la partie de la production de l'année qui ne va pas à Cannes. Enfin, Silvia Monfort recevra des subventions pour son école de cirque.

Deux autres missions nouvelles ont été assignées au FIC : « *Développer les actions culturelles dans les milieux défavorisés* » et « *rendre les élus locaux et les responsables de l'aménagement conscients de l'importance du cadre de vie.* »

En bref

Expositions

Erro à Avignon

La participation de Beaubourg, qui présente des animations audiovisuelles à Avignon (*le Monde* du 23 juillet), est également marquée dans la Cité des Papes par une exposition Erro : vingt-sept toiles inventoriant le quotidien mythifié d'aujourd'hui, puisées dans les différentes séries d'images-chocs accumulées et sarcastiquement mises en scène par le peintre depuis 1965. On trouvera notamment des *Intérieurs américains* (1968), *la Vitesse de Louis XIV* (série *Vitesse*, 1970), *Hommage au peintre Aslan* (série *Berlin*, 1971), *Lénine* (série *Bangkok*, 1973), *Allende* (série *Chili*, 1973).

L'exposition, qui se tiendra dans la salle de théologie du Palais des Papes du 29 juillet au 10 août, sera présentée à Nice en novembre, à Barcelone, en décembre, aux Sables-d'Olonne en janvier-février 1976.

G. B.

Festivals

UNE PREMIÈRE PIÈCE A AVIGNON

« LOIN D'HAGONDAGE »

à Théâtre ouvert

Loin d'Hagondage, présentée à Théâtre ouvert, est la première pièce de Jean-Paul Wenzel. Elle marque une rupture avec le théâtre qu'il a pratiqué en tant que comédien chez Richard Brook et surtout chez Robert Girones, théâtre où la critique passait d'abord par l'ironie. Jean-Paul Wenzel, auteur et metteur en scène, choisit le dépeçage méticuleux du quotidien recomposé dans ce qu'il a d'essentiel, le contraire d'une « tranche de vie » : la vie coupée en tranches dans le sens de la profondeur. La pièce montre l'existence d'un couple de retraités. Ils ont réalisé leur rêve de calme et de tranquillité. Ils habitent un pavillon loin de leur ville, loin d'Hagondage. Il y a un jardinet pour elle qui s'est toujours occupée de la maison, un atelier pour lui qui a dépensé sa vie active dans la sidérurgie. Faux rêve d'un bonheur illusoire qu'ils ont cru choisir et qui leur a été imposé. Ils s'ennuient, détaillent le temps pour en cacher le vide, reproduisent les gestes appris. Les souvenirs esquissés, les phrases arrêtées, les silences, éclairent le passé, révèlent le désarroi étouffé de ces deux êtres démunis. Leur culture se réduit aux jeux de vocabulaire du *Reader's Digest* et des concours radiophoniques.

Ils n'y participent pas d'ailleurs, leur morale le leur interdit. Le seul argent permis est celui gagné par le travail. Que d'interdits, que d'avortements dans ces deux existences. Lui, tyran égoïste, domestique sa femme sans la moindre mauvaise conscience, sans qu'elle ait jamais osé protester. Il y a des choses dont on ne parle pas. Leurs paroles se réduisent à des échanges fonctionnels, immédiats. C'est tout juste s'ils parviennent à rêver. Ils ont essayé de réagir dans le temps. Lui a, sans doute, été syndicaliste, a suivi des grèves, a sans doute été dans les premiers à accepter de les interrompre même si les revendications étaient à peine satisfaites parce que, profondément, il se sent inutile, coupable, s'il ne travaille pas. Elle a renoncé au plaisir en prenant sur elle la « faute ».

Le thème rappelle celui des *Dernières fiançailles* du cinéaste québecquois Jean-Pierre Lefebvre. Mais Jean-Paul Wenzel refuse tout lyrisme, regarde ses personnages sans pitié ni attendrissement. S'il faut chercher des références, on peut penser aux jeunes mariés de *la Noce chez les petits-bourgeois* de Brecht, mais quarante-cinq ans après. L'agressivité s'est usée pendant quarante-cinq ans, elle et lui ont été malheureux ensemble, se sont habitués, se sont résignés. De la résignation est née la tendresse qui leur permet de vivre. L'important, c'est d'être ensemble. Elle meurt. On imagine que, six mois après, il va faire passer une annonce matrimoniale. Bien évidemment, il n'est pas capable de supporter la solitude.

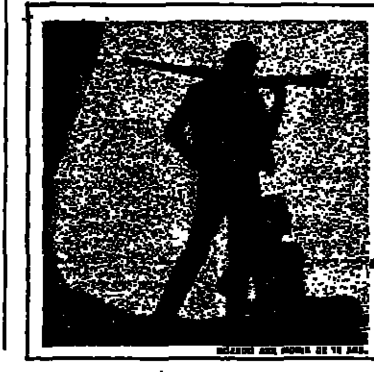
Jean-Paul Wenzel ne s'y montre ni méprisant ni accusateur. Il constate et met en garde, accuse la machine qui écrase. Merveilleusement servi par Andrée Tainsy et Maurice Juniot, le spectacle va, sans jamais la franchir, jusqu'à la frontière de l'anecdote naturaliste larme à l'œil. C'est poignant, mais l'émotion met à nu des questions primordiales sur la manière dont on vit le travail, dont on le justifie, dont on accepte de s'en servir pour rejeter à plus tard, à trop tard, la recherche des solutions, même si l'on possède la « culture », même si l'on est mieux armé que les deux pauvres héros.

COLETTE GODARD.

★ Chapelle des Pénitents blancs (jusqu'au 25 juillet).

● La Fédération nationale du spectale (C.G.T.) et l'Action pour le jeune théâtre (A.J.T.) ont appelé tous les participants du vingt-neuvième festival d'Avignon — spectateurs et professionnels — à s'associer à la journée d'action organisée par l'union départementale C.G.T. du Vaucluse ce jeudi 24 juillet en retardant d'une demi-heure le lever de rideau des spectacles présentés « in » et « off ». Au cours d'une conférence de presse dont nous avons rendu compte dans les premières éditions du « Monde » daté du 24 juillet, la Fédération nationale du spectacle et l'Action pour le jeune théâtre avaient annoncé qu'une manifestation aurait lieu à Avignon ce jeudi 24 à 16 h. 30 et qu'elle serait suivie, à 18 h., par un meeting au Club des cheminots, route de Marseille.

■ Le deuxième festival de Salers (Cantal), accueille jusqu'au 28 août des chanteurs (Georges Chelon, Jacques Leguay, Stephan Reggiani) et organisera des concerts de musique classique, de pop music et de jazz. (Rens. : le 31 à Salers.)





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE
recherche pour
CHANTIERS EXTERIEURS FRANCE ET ETRANGER
INGENIEUR
A.M. ou EQUIVALENT
pour installations et mise en service de TURBO-MACHINES.
Adr. C.V., photo et prét., n° 17.203, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT CABINET
BREVETS D'INVENTION
recherche
INGÉNIEUR CHIMISTE
ayant expérience procédures à l'étranger et connaissant anglais et allemand
Situation très intéressante et d'avenir
Ecrire sous référence n° 20.795 à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade - PARIS (8e), qui transmettra.

EXPERTS COMPTABLES
outre-mer
recherchent pour
POSTE RESPONSABILITÉS
ASSISTANT
Haut Niveau
Expérience fiduciaire ou cabinet E.C.
Connaissances anglais.
Adresser C. V. détaillé et prétentions. Ecr. n° 3859, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE
QUARTIER SAINT-LAZARE
cherche
PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
Connaissances : COBOL, DOS
Envoyer photo, C.V. et prétentions, sa réf. 2.653, GAUTRON JEAN, 29, rue Rodier, Paris-9e, qui tr.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
MÉCANIQUE LOURDE
SUD BRETAGNE
recherche
MÉDECIN DU TRAVAIL
TITULAIRE DU C.E.S. DE MEDECINE DU TRAVAIL
AYANT 2 A 3 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions à N° 82.847, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
SUD BRETAGNE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
FORMATION GRANDES ECOLES
AYANT 1 OU 2 ANS D'EXPERIENCE
LA FONCTION COMPORTE :
- ETUDES D'ELECTRONIQUE POUR LE BUREAU « ETUDES AUTOMATISMES »
- MESURES ELECTRONIQUES DANS LE DOMAINE « MARINE »
- ROLE DE CONSEIL POUR L'ATELIER D'ELECTRONIQUE
- ENTRETIEN ET PERFECTIONNEMENT DU MATERIEL

CONNAISSANCE DE L'ALLEMAND NECESSAIRE
Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions, N° 82.859, PUBLIALE, B.P. 153-02 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Société Immobilière recherche pour ROUEN
INGENIEUR
expérimenté
pour animation d'études et de travaux en bâtiment et en V.R.D. Diplôme exigé. Pratique langue anglaise.
Adres. candidature avec C.V. manus. à n° 836.845 Régie P. 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

Importante Société TRANSPORTS ROUTIERS pour création antenne BRIVE recherche
CHEF D'AGENCE
Jeune cadre du métier ou débutant (E.S.C. ou équivalent). Adr. C.V., photo et prétentions au n° 836.801, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPERT-COMPTABLE petite ville de province désire concours 1-1-76
E.C. diplômé, minimum 27 ans. Rémunération : statuts libérales 500 F par jour de travail effectif (valorisée annuellement coût vie) + participation augmentation clientèle si présence 10 a. Ecr. Havas St-Malo, 6392.

Cabinet comptabilité Centre Ouest recrute
JURISTE - FISCALISTE
E.N.I. ou expérimenté, pour consultat. intern. et client. 1-1-76 Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, 55.000 4e année si travail et compétence.
Ecr. Havas Saint-Malo, 6.391.

Sté SIMOB-NEVERS recherche urgent COMPTABLE niveau bilans. Téléphoner pour rendez-vous (83) 57-28-25.

offres d'emploi

SPIE BATIGNOLLES
recherche pour son Département
Électricité Générale
à CLICHY
UN INGENIEUR SPECIALISE en INSTRUMENTATION
Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'Entreprise ou de l'Ingénierie pour la conduite d'affaires.
Ecrire en joignant curriculum vitae et références, 202, quai de Clichy - 92118 CLICHY.

Société Consultants - PARIS (16e)
recherche
ASSISTANT INGÉNIEUR CONSEIL
Libre très rapidement, capable, au sein d'une équipe, de réaliser et contrôler l'application des différentes études de développement qu'elle réalise pour ses clients. Spécialisation souhaitée dans le domaine financier (études prévisionnelles, gestion budgétaire, contrôle financier, audit, etc.).
Champ d'activité : distribution, hôtellerie, restauration. France et étranger.
Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme GARNIER, 48 bis, rue des Belles-Feuilles - 75116 Paris.

Radiall composants électronique recherche pour SON EQUIPE de DIRECTION
INGENIEUR
diplômé + format. GESTION 3 à 5 ans exp. intéress. par gestion et marketing.
Env. C.V. RADIALL, 101, rue Ph.Offmann, 93 Rosny-ss-Bois.

Pour contacts investisseurs haut niveau engageons ENQUETEURS qualifiés. Téléph. pour R.-V. Mme Fisch, 747-07-18.

Société en expansion recherche
1 SECRETAIRE PARIS ET REPRESENTANTS
Paris - Province
Embauche pour le 1/09/75. Réception 28-29/7 et 2 et 3/09, ou envoyer C.V. avec photo, Mistral Distribution, 343-69-11 - 108, r. de Bercy-12e.

Important Cabinet juridique PARIS-8e, spécialisé droit des sociétés cherche collaborateur parlant couramment allemand. Env. C.V. av. photo au Journal Spécial des Sociétés, 11, rue de Mogador, Paris-9e, qui transm.

Sté de matériel T.P. recherche pour dépôt de Palaiseau
MECANICIEN-DIESELISTE
confirmé. Bonnes connaissances en hydraulique et électricité. Libre rapidement.
Sté SUNLOC, 2, r. Paul-Doumer, 91120 Palaiseau. Téléphone 928-05-42.

Recherchons
PROGRAMMEURS
confirmés P.L.I. optimiseurs ou assembleurs. T. 531-85-40.

Société de cosmétiques et parfumerie recherche le
CHEF DE SON SERVICE DE COMPTABILITE
libre de suite, expérience indispensable ds un poste similaire. Ecrire avec C.V. et prétentions à C.G.P. 14, rue Jean-Mermoz, Paris (8e) qui transmettra.

S.T.C., S.A.
Société américaine périphérique d'ordinateurs rech. pour son service après-vente
TECHNICIEN DE MAINTENANCE
confirmé, région parisienne. Connaiss. ordinateurs I.B.M. appréc. Salaire en conséquence. TEL. : 050-35-54.

IMPORTANTE SOCIETE
Quartier commerce recherche :
JEUNE SECRETAIRE
STENODACTYLO TRILINGUE parlant couramm. le français, l'italien et l'espagnol. 40 h. par sem. 8 h. 45-17 h. 30. Avantages socx. 13e mois, restaurant, self-service.
Ecr. avec C.V., photo, prét. à n° 17.208, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
quartier commerce recherche :
COMPTABLE
HOMME 25 ans minimum ayant B.T.S. comptabilité et qq. années d'expérience dans le domaine de la gestion, acceptant déplacements en province. 40 hres par semaine. Avant. sociaux - 13e mois - Restaurant - Self-service. Vacances possibles.
Ecrire avec C.V., prétentions, n° 17.233, Contesse Publicité, 20, av. l'Opéra, Paris 1er, qui tr.

Société spécialisée dans Formation Audiovisuelle
GESTION et INFORMATIQUE recherche
PERSONNEL H. ou F.
POUR DIFFUSION MEDIA
Excellent. présent. Référ sér. ds la vente PRODUITS SERVICES ou PERI-INFORMATIQUE. Format. supér. Négociation à niveau élevé.
— Anglais souhaitable.
Poste intéressant pour candidat de valeur. Ecrire à
EDUVISION 75, r. de Courcelles 75008 PARIS ou téléph. pour R.-V. 227-77-10.

Centre Leclerc (95) OSNY recherche
CAISSIERES-MAGASINIERES
MAGASINIERS
FEMME DE MENAGE
BOUCHERS
pour la rentrée de septembre, ayant plusieurs années d'expérience. Se présenter CENTRE LECLERC, chemin des Hayettes, (95) OSNY-PONTOISE. Tél : 030-33-56/12-26. et 030-35-42.

GR. INDUSTRIEL FRANÇAIS (industrie alimentaire) rech. pr l'une de ses filial. en Martiniq.
CHEF DE BUREAU COMPTABLE
de préférence Antillais titulaire du BP ou équivalent. Situation d'avenir dans un groupe en expansion. Une expérience similaire en métropole serait souhaitable. Voyage métropole.
Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée), prétentions n° 78. EDIP, 20, rue des Capucines 75002 Paris, qui transmettra.

Société d'aliments du bétail, filiale d'une société internationale, située au *MAROC*
recherche :
UN RESPONSA. FORMULATION & PRODUCTION
de préférence de nationalité française ou marocaine, âgé de 30 ans minimum.
Formation : Ecole de *Meunerie* ou équivalent, un certain nombre d'années d'expérience de formulation et de gestion d'une unité de fabrication d'aliments pour le bétail de 2.000 à 2.500 tonnes/mois.
Le candidat retenu dépendra directement du Directeur général. Le salaire pourra être de l'ordre de 5.000 F par mois, selon la valeur du candidat.
Env. C.V. n° 836.560, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Impt organisme d'assurances *PARIS*, recherche :
PROGRAMMEUR SYSTEME
Expérience système 2 ans min., connaissance DOS/VS, Assembleur PL/1 et CICS.
Env. C.V., photo et prétent., n° 16.792, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INTERNATIONALE PRODUITS CHIMIQUES recherche
SECRETaire-ASSIStante
De son service admin. générale
Connaissance et pratique des techniques du secrétariat (Niveau B.T.S.)
Expérience des questions juridiques acquises pendant 2 ans minimum dans un cabinet ou un service juridique.
LIEU DE TRAVAIL : Proche Banlieue SUD.
Horaire : 5 × 8, - 13e ms. Rest. d'entreprise. Env. C.V., photo et prétentions s/réf. S.J., à DIA-PROSIM, B.P. n° 8, 94400 VITRY-SUR-SEINE.

Organisme Professionnel cherche
HOTESSE D'ACCUEIL
Trilingue : Français, Allemand indispensab. Espagnol souhaité Connaiss. Dactylo, durée de l'emploi environ 1 an. Se prés. AGSAA, 118, rue de Tocqueville, PARIS-17e.

Sté intérim recherche pour ses nouvelles Agences à Paris COLLABORATEURS Commerc. cap. devenir CHEF D'AGENCE
— Importante rémunération
— Expér. ds la branche souhait.
Adr. C.V. détail., photo (retourn.) Publ. BANCE n° 701, 13, r. Marivaux, 75002-Paris, qui transmet.

représentation offres

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent pour un nouveau secteur en province
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
25 ans minimum. Niveau : Etudes supérieures. Expérience professionnelle souhaitée dans l'Edition ou la Librairie.
Envoyer curr. vitae manuscrit et détaillé aux E.d.S. Service des Ventes 27, rue Jacob, 75261 Paris Cedex 06.

L'immobilier

appartements vente

Paris

GOUVION-ST-CYR. Très beau Duplex, 9 p., 230 m2, 6e ét., parkg, chbre service. 325-43-07.

Près CHAMPS-DE-MARS
Vends direct. ds bel imm. P. de T., 5 pces princip. Tt conft, sur jardin, balcon - 754-22-96.

8e - PL. EUROPE
BEL IMM. P. de T. RAVALE 2e étage ensoleillé - Balcon
GD 6 P., sal., s. à m., 4 chbr., entr., cuis., 2 bains, 1 c. toil., 2 wc, ch. cent., moq.
ENTIEREM. REFAIT NEUF + chbre service + cave.
PRIX 545.000 F
S/pl. : vendredi 14 h - 18 h 30 ; samedi 10 h - 18 h 30.
58, RUE DE LONDRES ou 292-29-92

13, QUAI D'ANJOU
DS BEL IMM. CARACTERE
BEAU 2 PIECES, belle cuis., gde s. de bs, wc, chff., moquette
PRIX 249.500 F
S/pl. vendredi, samedi, 14-18 h. ou Tél. 723-91-28.

FOCH. Bel imm. traditionnel, restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex.
CIABA S.A. - 720-66-66.

AFFAIRE UNIQUE avant vacances. TEL. : ODE. 56-72.

PEREIRE
Gd 4 p., bns, 135 m2. Ch. serv., 1er ét. Soleil, calme. Tt conft. Prix : 550.000 F - 265-90-05.

Propr vd 3 p., tél., cft. Imm. classé. S/pl. : 23/24, 14-17 h., 13, rue Herold - 754-62-23.

123, RUE DE RENNES
4 p., entr., cuis., bns, 83 m2. Balc. Dble exposit. Vis. 14-17 h.

59, rue Saint-Denis
Reste 4 tr. beaux studios. CIABA - 720-63-63.

Av. Trudaine. Vue exception. Très beau duplex, 180 m2. CIABA - 720-66-66.

PANTHEON - DUPLEX
Très original, 230 m2, atelier, petite terrasse, charme. Rare. Exclusivité. Téléph. : 260-53-32.

CHERCHE-MIDI, 40 m2 - 2 p., cuis., bns. Imm. P. de T., 2e ét. Sur cour/jardin - 567-22-88.

RUE DE RENNES (6e)
5/6 p., bns, 175 m2, 2e ét. Tt cft. Prof. libérales. Parf. état. Michel & Reyl - 265-90-05.

Fenêtres et terrasse *SUR SEINE*
Face au Louvre et Tuileries, ds immeuble anc. avec ascens., appart. 135 m2 au 5e étage + dépend. au 6e par escal. intér. A aménag. au goût acquéreur. Écr. B.P. M. du Mazet 186-75062 Paris Cedex 02 (S. 57), qui tr.

BRETEUIL. B. imm. P.d.T. rav. VERIT. 5 P. 236 m2 + grde chambre service, cuis., office, 2 sanitaires, cave. TELEPH. IMPECC. 780.000 F - 555-72-54.

13e ITALIE secteur
EXTRAORDINAIRE
pour placement PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT dans bel immeuble rénové 100 %
27 STUDIOS
tout confort équipés conçus pour location rapide et rentable dès livraison 10/75
Location et gestion assurées 325-25-25 + 56-78

2e VIEUX PARIS
dans bel immeuble 17e siècle ENTIEREMENT et luxueusement rénové
STUDIOS
2/3 et 4 PIECES en ATELIERS D'ARTISTES
avec LOGGIA en DUPLEX
Grand confort. Caractère. Agencement et décoration recherchés
LIVRAISON IMMEDIATE
Propriétaire 325-25-25

16e AUTEUIL - 120 m2 Séjour dble + 3 ch., bains + cab. toil., 7e ét., asc., récent. 590.000 F. - 567-22-88.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille
Appartements entièrem. rénovés
Sur boulevard et jardins
7e étage avec ascenseur
STUDIO, séjour, kitchenette équipée, bains.
32 M² ENVIRON
3 PCES, cuis. équipée, sal. de bains, w.-c. séparés.
55 M2 ENVIRON
Pr renseig. et visites : 755-98-57.

BD SUCHET - Très résidentiel. 80 m2 + 36 m2 terrasse, 5e ét. Prix 685.000 F.
GILER S.A. 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-88

SUR SEINE PLEIN SUD SUPERBE
Duplex, 5 pièces, 200 m2, terrasse 60 m2. 2 ch. service. Tél. : 260-53-32.

Mo GOBELINS Limitr. 5e - 13e Ds tr. b. imm. 2 p., c., tt cft, exc. état, 2e ét. s/rue calme. 154.000 F. 343-22-67.

16e Part. de préf. à part. 1 living + 2 ch., 100 m2. 20, r. La Fontaine - 647-49-38.

SEVRES-BABYLONE
PROMOTEUR VEND 98 M2
3 P., balcon 22 m2, 2 sanit. 260-34-88 - 260-85-02

MUETTE Sur AV. MOZART IMM. P. DE T.
SPACIEUX 3 P. TT CFT, BALC. + chbre serv. (park. poss.). Px 470.000 F. VERNEL : 526-81-50. Vr s/pl. jeudi-vend., 15 à 18 h : 1, RUE LARGILLIERE

GLACIERE
Propriétaire vend coquet duplex caract. tt confort. Tél. av. jard. 723-37-01

HALLES
STUDIO. confort. de caractère 99.500 F créd. 359-73-18.

17e FACE SQUARE
STUDIOS, 2 PIECES DUPLEX ds immeub. ensoleillé et calme
APPARTEMENT TEMOIN
34, rue E.-LEVEL. 627-78-84.

Région parisienne

CHATOU, 2' RER. Part. vd ds rés. réc., 3 p. exc. état, chauff. ind., park., sit. et vue except. 300.000 F. T. 976-11-04, apr. 19 h.

INVESTISSEURS
A 3 km Paris (Pte de Pantin), face Préfecture de Bobigny : Studio/2 Pièces + Livraison : 4e trimestre 75. Prochainement métro, nombreuses lignes autobus. Forte plus-value assurée.
- Centre ccial à 50 m (ciné, ...)
- Nbreuses implantations burx.

NOVIM, 2, av. Montaigne, PARIS-8e - Tél. : 723-98-78.

(78) PLAISIR. Résid. « Les Peupliers », stand., 3 pièces 75 m2 + balc., exc. état, cave, gar. 260-87-42, h. bur. et visite possible samedi, dimanche, le soir. 460-32-16.

MORSANG-SUR-ORGE
30 min. Paris, beau 5 p, tt cft, cuis. équip. ds pet. rés. standing 110.000 F + 60.000 créd. sur 20 a. Tél. après 19 h. 904-33-78.

MAIRIE D'IVRY
3 pces, cuis., 2 wc, salle de bns, cave, chauffage central.
PRIX INCROYABLE
cause départ. 706-15-91.
98.000 F.

NEUILLY ST-JAMES
DS BEL IMM. STANDING CALME EXCEPTIONNEL
3 PIECES (double living + chbre), tt confort
+ JARDIN FLEURI PRIVATIF
PRIX 475.000 F
S/pl. 14-18 h, vendredi-samedi :
4, RUE LONGPONT ou 723-91-28

NOGENT-SUR-MARNE 2' RER Imm. réc., grd stand. dble liv. + chbre, état impecc. jardin privatif 60 m2, parking. 270.000 F. Pr. R.V. 628-79-40.

VERSAILLES dans résidence gd stdg, vue sur jardin tr. bel APPT 105 m2, séj. 37 m2 + balc. 4 ch., Dress. bns, parking, cave. 400.000 F. Tél : 950-14-60.

CHATOU R.E.R. Immeuble récent 4 PIECES tout conft, terras., park. double, ss-sol + 1 p. indép. de 15 m2. Prix 270.000 F.
S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, CHATOU. Tél. : 976-39-82.

Province

CANNES. A 50 m de la mer, vue splendide. Grand 2 pièces avec large loggia de 30 m2, cuisine équipée, salle de bains, salle d'eau, parking réservé. Prix : 320.000 F. Agence du Port de Mandelieu-La Napoule (06). Téléph. : (93) 38-80-86.

CAP CABOURG. Prop. vd livg, 3 ch. 70 m2 terr. 120 m2. Plein soleil, 260.000 F. Livr. déc. 75. Téléph. : H. bur. 224-08-00.

CANNES. Dans résidence récente à 150 m de la mer, imm. 2 pces de 70 m2, cuis. équipée, nombr. placards, garage. Très bonne situation. Prix : 280.000 F. Agence du Port de Mandelieu-La Napoule (06). T. (93) 38-80-86.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. dans PARIS. Tél. : 343-42-14.

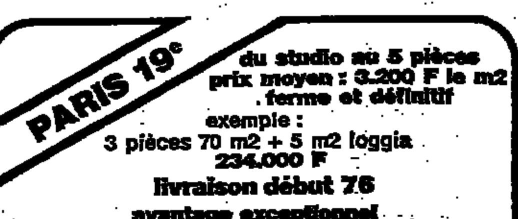
EXCEPTIONNEL
15e PONT-MIRABEAU
Petite résidence grand standing, entièr. rénové. Reste quelques stud. et 2 pces à partir 99.000 F. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, Paris-2e. Téléph. : 073-15-51 - 073-80-23.

appartements occupés

PANTHEON-INVALIDES
prop. vdent appartements occup. 3-4-5 p. et dupl. 722-38-52.

BOULOGNE près EGLISE
Sur avenue et jardin
Imm. rénov. Occupés. 2 p., cuis., dépend. - Tél. 924-76-18, p. 26.

constructions neuves



du studio au 5 pièces
prix moyen : 3.200 F le m2 ferme et définitif
exemple :
3 pièces 70 m2 + 5 m2 loggia 234.000 F
livraison début 76
avantage exceptionnel
en cas de crédit, les remboursements ne commencent qu'à la livraison de l'appartement.
FELICITÉ
7, rue Curial Paris (19e)
appartement témoin sur place
en semaine de 14 h à 19 h
samedi et dimanche, de 10 h à 19 h
tél. 205.46.41



MAISONS-LAFFITTE
Vue, calme, verdure
reste 3 et 4 pièces
Habitables 4e trimestre 75
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. BAL. 93-49.

XXe PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces
Habitables juillet 1975
PRIX NON REVISABLES
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-49.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing
Studio, 2-3 et 4 pièces
Habitables immédiatement
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland. BAL. 93-49.

CHATOU 1 et 2 PIECES CREDIT 95 %
RENTABILITE GARANTIE PAR CONTRAT
Etude financière gratuite par spécialiste. Tous les jours au 85, AVENUE GAMBETTA « LE BELVEDERE »
Documentation sur demande
H. LE CLAIR - 976-99-45

demandes d'emploi

J.H. 20 a., dessin. charp. métal. E 1, ch. pl. stable sur Paris avec possibilité suivre cours du soir CNAM. GRILLE, 130, bd de Champigny, 94210 LA VARENNE.

CADRE COMMERCIAL, 39 ans. Homme de terrain pratique vte matériels, produits finis, expérience négociations haut niveau. Encadrement, gestion. Disponible poste responsable commercial. Objectif évolution chiffre d'affaires. De préfér. Région parisienne. Ecr. n° 703, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECT. CCIAL 37 ans
12 a. expér. commerc. en électronique et électromécanique. - Sens des responsab., apte à promouvoir, développer et rentabiliser. Bonnes connaissances achats, importations ;
- Prix de revient, animation représent. rech. sit. en rapport. Écr. n° 3.860, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, maîtrise lettres + I.A.E., cherche pour septembre stage rémunéré dans service Marketing ou Publicité. Téléph. : 255-88-33.

J.F., 26 a. Maîtrise de Chimie-Physique, sens respons., conn. allem., not. dactyl. LIBRE DE SUITE, étudier. toutes proposit., préfér. poste d'avenir. Faire offre : Mlle BRENKLE, 30, rue des Chéneaux, 92330 SCEAUX.

J.H., 25 ans, D.U.T. Technique de Commerce + format. compt. début. cherche situation sur province, région parisienne. Libre de suite. Ecrire n° 072.908, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

BMW HORIZON
présente
LA NOUVELLE GAMME
316 - 320
DES AUJOURD'HUI
109, rue Tombe-Issoire (14e)
588-46-49.

Uniq. Mercedes 350SE p. routé. Tél. H. B., M. Lewin 747-00-94.

Fantastique R.-R. Silver Ghost Tél. : M. Forcioli 747-07-22.

Cède R 16 TS 1976, plusieurs options sortant usine 4-8-75. Tél. : 283-64-73 (après 20 h.).

Part. **ROLLS ROYCE** Silver Cloud 2 Except. Excellent état. 288-59-86.

EXCEPTIONNEL ROLLS-ROYCE
SILVER SHADOW
1969, 53.000 km
766-53-20 poste 347 ou 348.

boxes-autos

BOURG-LA-REINE, centre box à louer 120 F mensuel. Tél. : 702-09-07.

animaux

Vends CHIOTS SETTER anglais, L.O.F. tatoués. PIGEAU, Olnville, 475-42-12.

Cause départ vend DOG allemand bleu, 7 mois, pedigree. Prix intér. 1.200 F. Tél. heures bureau : 523-34-50.

locations non meublées PARIS

Offre

XIe PARMENTIER 2 p. Cuis., s. de bns tt cft imm. nf av. tél. 1.000 F + charges, 278-66-64 après 20 h. : 254-64-33.

Pptaires louent studios + appts : 720-07-18 - 720-07-39.

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
84, rue d'Alésia, Mo Alésia.
9, rue du Hanovre, 742-53-24.
14, aven. Pasteur, Montreuil.

13e STUD. bns, chff. cent. 550 F.
14e STUD. tout confort, 650 F.
15e STUDIO confort, 650 F.
17e STUDIO tout confort, 650 F.
NEUILLY Stud. tt cft, 1.000 F.
Tél. : 566-90-51 et 566-50-46.

14e Rue Vercingétorix ds imm. entièr. rénové, pltres appartem. duplex. 900 + charges. Studio 600 F + charges. Tél. propriét. 222-75-20 heures bureau.

Demande

Région parisienne

Rech. locat. Appt 4 pièces, région Paris Sud-Ouest. Téléph. : 287-96-32, apr. 20 h.

ING. ch. sans agenc. 4 à 6 p. Pav. banlieue Ouest. 959-36-70.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

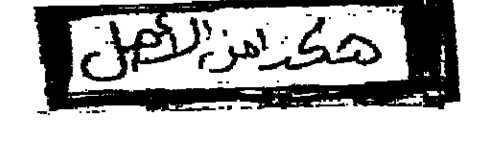
Région parisienne

A LA DEFENSE
RESIDENCE GAMBETTA
APPTS NEUFS EN LOCATION
STUDIOS à partir de 650 F + charges
2 PIECES à partir de 940 F + charges
3 PIECES à partir de 1.250 F + charges
4 PIECES à partir de 1.420 F + charges
5 PIECES à partir de 1.840 F + charges
EMMENAGEM. IMMEDIAT
RENSEIGNEMENTS :
774-53-93
S/pl. sam.-dim., de 11 à 19 h ; lundi-jeudi-vend., de 14 à 19 h : 1-2, quartier Régnault, COURBEVOIE
ET **G.F.F.**
CEDEX 11
92081 PARIS - LA DEFENSE 776-42-21 (poste 45-32)
Document. sur simple demande
ACCES :
RER : sortie av. Div.-Leclerc - boul. Circulaire (sortie n° 3).

Part. loue à part.
PUTEAUX Beau studio 32 m2. 5' Gare. Imm. réc. Tout confort, 650 F + charges. Tél. 961-97-28.

MAISONS-ALFORT
2 p., cuis., s. d'eau, Me Stade. 700 F charg. comp. T. 875-07-70, à partir de 18 heures.

Voir la suite de notre immobilier en page 17



ATHLÉTISME

Drut égale le record du monde du 110 mètres haies

carte de visite, Guy Drut ésormais ajouter un nouveau chronométré en treize secon- dixième, mercredi 23 juillet -Maur (Val-de-Marne), le cham- ançais a, en effet, égalé le du monde du 110 mètres que l'Américain Rod Milburn tabli en 1973 à Sienne.

ndant, rien ne permet d'affir- e Drut a couru plus vite qu'il rait jamais fait. On ignore ent si, au sommet de sa il s'est réellement hissé au de Milburn. Actionné manuel- le chronomètre autorise seu- à accoler son nom, sur la liste cords mondiaux, à celui de parable vainqueur des der- eux olympiques (1).

en avoir le cœur net, il aurait que la performance de Drut egistrée au centième de se- grès, à l'aide d'un appareil ique. Il aurait été alors pos- le comparer précisément illeurs temps ainsi obtenus : 24/100, par Milburn, et 13 sec. par lui-même, voici un mois, asion des championnats de organisés à Saint-Etienne.

La fédération internationale d'athlétisme admettant encore l'utilisation des deux systèmes d'enregistrement, on ne saurait reprocher à Guy Drut d'avoir cherché à bénéficier de l'incontestable avantage que procure le chronométrage manuel. Milburn n'était-il pas animé des mêmes intentions, lorsqu'il se rendit à Zurich, où les officiels ont la réputation de posséder des réflexes particulièrement prompts, puis à Sienne, l'année de son record ?

Il reste que les champions ne peuvent plus être départagés avec les mêmes moyens que naguère. Même s'ils feignent de l'ignorer à l'occasion, ils ne sont pas dupes : pour *le 110 mètres haies, comme pour les* épreuves de sprint, les seuls records *significatifs* se mesurent à présent avec *une précision* dix fois *plus* grande. Qui dira si Drut fit une meilleure course à Saint-Maur qu'à *Saint-Etienne* ?

RAYMOND POINTU.

(1) Lorsqu'il était encore amateur, Milburn fut chronométré deux fois en 13 secondes sur 120 yards haies (109,73 m.).

TENNIS

Avant le match contre la Tchécoslovaquie en Coupe Davis

LES CHANCES DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Quelles sont les chances de notre équipe de Coupe Davis, à la veille de la rencontre France-Tchécoslovaquie à Prague, comptant pour la finale européenne (zone B) ?

Les Tchèques sont, de toute évidence, des sportifs nés et, qui plus est, polyvalents. Très forts pour la gymnastique d'ensemble (voir les Sokols), excellents footballeurs, champions-phénomènes de l'athlétisme (Zatopek, Olga Fikotova), ce sont de terribles lutteurs qui ne s'avouent jamais vaincus. Au tennis, Roderick Menzel, Karel Kozeluhe avant la *guerre*, Jaroslav Drobny après, nous ont donné l'exemple de colosses omnisports (Drobny jouait dans *l'équipe* tchèque de hockey *sur* glace qui remporta la médaille d'or *aux J.O. de Saint-Moritz en 1948*).

Le cas qui nous intéresse aujourd'hui est Kodès, le numéro 1 tchécoslovaque. Fils d'un père et d'une *mère bons* joueurs de tennis, frère de Vera Vopickova, qui fut longtemps la meilleure tenniswoman de son pays, *marié à une femme* elle-même excellente joueuse, Ian Kodès avait commencé tout jeune par montrer son adresse... au football. Puis *il se* mit à renvoyer les balles sur la terre battue de son club de Prague et démontra bientôt un tempérament exceptionnel qui lui fit très vite atteindre la classe internationale.

Des disputes épiques avec Nastase et surtout un match de toute beauté avec Newcombe lui valurent la notoriété à Roland-Garros, où il enleva les Internationaux en 1970 et en 1971. C'est alors que le petit marathonien d'Europe centrale, de peu de prestance physique, étriqué même dans certains gestes comme celui du service, se transforma en grand joueur de volée sur herbe : champion *de* Wimbledon en 1973 ; deux fois finaliste à Forest Hills en 1971 et en 1973, c'est encore lui, l'an dernier, qui *donna* le *plus* de mal à Connors à Wimbledon. Cette saison pourtant semble amorcer le déclin de sa carrière : à vingt-neuf ans, Kodès *possède* toujours *la* détermination qui le rend si redoutable sur chaque point, mais il n'a plus le *punch* qui lui permettait de conclure des échanges par des volées imparables. Il a été écrasé *par* Vilas à Roland-Garros et éliminé *par* Masters à Wimbledon. La compétition qui s'ouvre demain à Prague n'en repose *pas moins sur* ses épaules.

Nul doute que le match-clé de la rencontre sera celui qui opposera Kodès à notre numéro 1 François Jauffret et que tout dépendra de la *forme* des deux hommes. Ceux-ci ne manqueront pas de se rappeler leur partie des Internationaux de France 1974, où Jauffret s'était montré si survolté que Kodès, mauvais perdant, avait exigé un contrôle antidopage à la sortie. Jauffret, invaincu en Coupe Davis depuis le début de la saison, aura besoin de toute son agressivité pour l'emporter et Kodès de sa légendaire ténacité.

Celui-ci aura sans doute moins de tracas contre Patrice Dominguez, notre deuxième homme.

Le numéro 2 tchèque, Jiri Hrébec (vingt-quatre ans) n'est plus présentement la révélation de la Coupe Davis 1973, où, jouant sur l'herbe de *Melbourne*, il réussit à terrasser Newcombe et contraint Laver à disputer cinq sets. Il a eu un accident de voiture, a *failli* perdre un œil, et, ne paraissant pas avoir retrouvé la totalité de ses moyens, est à la portée de Jauffret, sinon de Dominguez.

Le double du deuxième jour, match charnière si bien prévu par l'honorable Dwight Davis quant il mit en jeu son saladier au début du siècle, tient en équilibre toute la rencontre. Kodès et Hrébec associés forment une bonne équipe, ce qui ne les a pas empêchés d'être battus sans rémission par Borg-Vilas à Roland-Garros et par Roche-Dibley à Wimbledon. Toutefois en demi-finale de la Coupe Davis, ils n'ont fait qu'une bouchée de l'excellente paire hongroise Taroczy-Machan. En face d'eux, qui représentera la France ? Jauffret et Dominguez ? Goven et Proisy ? Nous penchons davantage pour la sélection de cette dernière équipe, ne serait-ce qu'afin de donner un jour de repos aux joueurs de simple. Quant à affirmer qu'ils décrocheront le point de la victoire qui donnerait les plus grandes chances à la France, c'est une tout autre histoire...

Restent les impondérables des matches de Coupe Davis : l'interruption par la pluie, l'indisposition d'un joueur, la syncope ou l'entorse sur le *terrain*, voire la *disqualification* par le juge-arbitre pour conduite anti-sportive. Croyons plutôt à des luttes loyales dans un environnement certes surchauffé !

OLIVIER MERLIN.

LA RETRANSMISSION TÉLÉVISÉE DE TCHÉCOSLOVAQUIE-FRANCE

Vendredi 25 juillet : de 14 h. à 18 h. 5 sur TF 1.

Samedi 26 juillet : de 15 h. à 17 h. 30 sur Antenne 2.

Dimanche 27 juillet : de 13 h. 30 à 16 h. 30 sur Antenne 2 et de 16 h. à 18 h. 15 sur TF 1.

MÉDECINE

● PRECISION. — *Cesser de fumer, pourquoi ? Comment ?*, cet ouvrage, écrit par le professeur André Dufour, le docteur Maud Cousin et Philippe Augendre, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 16 juillet, est publié aux Editions S.D.T., Le Soc, 60, avenue Emile-Zola, 77190 Dammarie-les-Lys.

● *Un décret modifiant le code de déontologie des chirurgiens-dentistes* est paru au *Journal officiel* du 23 juillet. Elaboré avec le conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes, ce texte est essentiellement une actualisation et une remise en forme d'un grand nombre de dispositions de l'ancien code : il étend notamment ses dispositions aux étudiants en fin d'études.

NATATION

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE CALI

La rage de gagner

Un seul record du monde a été battu mercredi 23 juillet, à Cali, en Colombie, au cours de la deuxième journée des championnats du monde. L'équipe américaine du relais 4×100 mètres nage libre a amélioré de 32/100 son record du monde. La course la plus remarquée a opposé, sur 200 mètres, les deux meilleures spécialistes de crawl du monde, l'Allemande de l'Est Kornelia Ender et l'Américaine Shirley Babashoff. L'affrontement a tourné, en fin de course, à l'avantage de Shirley Babashoff, qui a devancé Ender de 19/100. Kornelia Ender, qui possédait sur sa rivale une avance de 2 sec. 54/100 au passage des 100 mètres et de 1 sec. 41/100 à celui des 150 mètres, n'a pu soutenir son rythme jusqu'au bout. En finale du 100 mètres dos, Sylvie Le Noach s'est classée à la huitième et dernière place.

Il semble que Sylvie Le Noach ne connaîtra jamais en grande compétition la réussite correspondant à ses mérites et à ses qualités naturelles. Pour la simple raison qu'elle perd, le grand moment venu, une bonne part de ce qui est indispensable en pareil cas : l'influx nerveux, la concentration mise au service de l'effort. L'avantage que d'autres obtiennent en ne pensant plus qu'à leur course se transforme en handicap pour Sylvie Le Noach, l'angoisse remplaçant la motivation. Sylvie Le Noach est victime du trac, ce mal inguérissable du sport. Déjà, à de nombreuses occasions, son émotivité était apparue et il semblait bien qu'elle ne pourrait jamais obtenir dans les compétitions importantes les résultats qu'elle est en droit d'attendre. C'est que Sylvie Le Noach, sans prétendre pouvoir nager aussi vite que l'Allemande de l'Est Ulrike Richter, par exemple, devrait compter parmi celles qui ont leur mot à dire pour les places d'honneur. A Cali, comme à Munich (1972) et à Belgrade (1973), elle a laissé en route ses moyens de lutteuse. On en veut pour preuve supplémentaire les temps réalisés en séries et en finale le 23 juillet : 1 min. 7 sec. 63/100, puis 1 min. 8 sec. 46/100. Sans doute a-t-elle du mal à reconnaître cet état de fait. C'est qu'elle ne se voit pas, l'heure venues, la mine encore plus boudeuse, prisonnière de ses craintes, l'air d'avoir envie d'être ailleurs.

Dans ces championnats du monde, Sylvie Le Noach a pu, encore une fois, se rendre compte de l'importance de l'agressivité, du désir de vaincre dans la construction d'une victoire. En regardant Shirley Babashoff battre Kornelia Ender, au terme d'un combat qui a bien tourné parce qu'elle ne s'est jamais avouée vaincue. Shirley Babashoff, comparée à Sylvie Le Noach, est une nageuse heureuse. C'est avec la rage de prouver qu'elle est la meilleure qu'elle entreprend chacune de ses courses. Elle jubile presque à l'idée d'aller jusqu'à l'épuisement pour le démontrer. Son succès est d'autant la conséquence de la hargne et de l'ambition que celui de l'entraînement qu'elle a accepté.

On peut certainement le regretter pour Sylvie Le Noach. Parce qu'elle avait tout pour s'accomplir dans ce sport : finesse de la nage, souplesse de circonstance, résistance. Bien sûr, elle demeure la première nageuse française en dos mais on peut penser qu'elle aurait pu aller au-delà.

FRANÇOIS JANIN.

FINALES

Messieurs

400 mètres 4 nages individuel

1. Andras Hargitai (Hong.), 4 min. 32 sec. 57 ; 2. Andrei Smirnov (U.R.S.S.), 4 min. 35 sec. 64 ; 3. Hans Joachim Geisler (R.F.A.), 4 min. 36 sec. 40 ; 4. Dave Hannula (E.-U.), 4 min. 36 sec. 52 ; 5. Jim Fowlie (Can.), 4 min. 38 sec. 02 ; 6. James Carter (G.-B.), 4 min. 39 sec. 30 ; 7. Serge Zakharov (U.R.S.S.), 4 min. 39 sec. 33 ; 8. Peter Dawson (Austr.), 4 min. 40 sec. 69.

Relais 4 fois 100 mètres nage libre

1) Etats-Unis, 3 min. 24 sec. 85 (record du monde), ancien record 3 min. 25 sec. 17 (Bruce Furniss, Jim Montgomery, Andy Coan, John Murphy) ; 2. R.F.A., 3 min. 29 sec. 55 ; 3. Italie, 3 min. 31 sec. 85 ; 4. U.R.S.S., 3 min., 31 sec. 89 ; 5 France, 3 min. 44 sec. 30 (René Ectyer, Michel Rousseau, André Foucart, Benoît Lafineur) ; 6. R.D.A., 3 min. 35 sec. 08 ; 7. Espagne, 3 min., 37 sec. 46 ; 8. Bulgarie, 3 min. 37 sec. 60.

Dames

200 mètres nage libre

1. Shirley Babashoff (E.-U.), 2 min. 2 sec. 50 ; 2. Kornelia Ender (R.D.A.), 2 min. 2 sec. 69 ; 3. Enith Brigitha (Pays-Bas), 2 min. 3 sec. 92 ; 4. Valerie Lee (E.-U.), 2 min. 4 sec. 15 ; 5. Sonia Gray (Aust.), 2 min. 5 sec. 16 ; 6. Gail Amundrud (Can.), 2 min. 5 sec. 59 ; 7. Jenny Turrall (Aust.), 2 min. 5 sec. 68 ; 8. Rebecca Perrot (N.-Z.), 2 min. 6 sec. 12.

100 mètres dos

1. Ulrike Richter (R.D.A.), 1 min. 3 sec. 30 ; 2. Birgit Treiber (R.D.A.), 1 min. 4 sec. 34 ; 3. Nancy Garapick (Can.), 1 min. 4 sec. 73 ; 4. Wendy Cook (Can.), 1 min. 6 sec. 6 ; 5. Linda Jezek (E.-U.), 1 min. 6 sec. 74 ; 6. Angela Grieser (R.F.A.), 1 min. 6 sec. 90 ; 7. Gabrielle Verraszto (Hong.), 1 min. 7 sec. 30 ; 8. Sylvie Le Noach (Fr.), 1 min. 8 sec. 46.

100 mètres brasse

1. Hannelore Anke (R.D.A.), 1 min. 12 sec. 72 ; 2. Wilma Mazareuuv (Pays-Bas), 1 min. 14 sec. 29 ; 3. Marcia Morey (E.-U.), 1 min. 15 sec. ; 4. Karla Linke (R.D.A.), 1 min. 15 sec. 32 ; 5. Liuba Russanova (U.R.S.S.), 1 min. 15 sec. 32 ; 6. Gabrielle Askamp (R.F.A.), 1 min. 15 sec. 37 ; 7. Marion Stuart (Can.), 1 min. 15 sec. 49 ; 8. Maria Yurtchenia (U.R.S.S.), 1 min. 16 sec. 13.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— Libres opinions —

Ceinture et sécurité

par JEROME SPYCKET (*)

NUL ne songe à contester les effets bénéfiques de la ceinture de sécurité — pourvu qu'elle soit de bonne qualité, bien adaptée au véhicule et correctement réglée, ensemble de conditions malheureusement peu souvent réunies. Nul ne songe davantage à nier qu'elle sauve des vies — même si, par leur démesure, les chiffres officiels présentés en France sont dépourvus de toute crédibilité.

Mais, alors que la délégation de la sécurité routière publie chaque mois les chiffres de « personnes sauvées par la ceinture » et de « personnes tuées parce qu'elles ne respectaient pas l'obligation de port », on chercherait en vain les chiffres des « personnes tuées par la ceinture » ou des « personnes sauvées parce qu'elles ne respectaient pas l'obligation de port ».

Pourtant, sans même se référer aux dizaines d'articles médicaux publiés dans le monde entier sur les « effets contraires » de la ceinture (qui sont impressionnants) on connaît nommément un nombre non négligeable d'automobilistes blessés et tués chaque année par leur ceinture, et un plus grand nombre d'autres sauvés d'une mort certaine pour ne l'avoir pas portée. Mais, aussi incroyable que cela puisse paraître, *ni ces blessés, ni ces morts, ni ces rescapés n'ont jamais été recensés : ils n'apparaissent dans aucune statistique.*

En effet, indépendamment des lésions spécifiques que la ceinture cause directement (qui augmenteront proportionnellement au taux de port), un point pourtant essentiel a été totalement ignoré jusqu'ici : *la ceinture supprime toute possibilité d'éjection.* Or si l'éjection présente des risques mortels indéniables, elle présente non moins indéniablement dans certains cas des chances de survie — parfois même la seule.

Encore s'agit-il là d'une étude faite à partir de voitures américaines, longues, lourdes, aux châssis et aux carrosseries robustes ; s'il est sans doute généralement préférable d'être retenu dans de tels véhicules, offrant une protection réelle contre les chocs extérieurs, il n'en est pas forcément de même pour ces petites voitures courtes et légères, aux tôles ultra-minces qui constituent la majeure partie du parc automobile d'un pays comme le nôtre. L'éjection ne se produisant que lors de chocs très violents, aux conséquences toujours graves, n'est-il pas, tout compte fait, moins dangereux alors (surtout si le choc est latéral) d'être éjecté que d'être retenu dans une caisse pouvant se replier sur ses occupants ligotés ?

Personne n'est aujourd'hui en mesure de répondre : tous les résultats connus du port de la ceinture concernant de grosses voitures (études américaines, rapport Volvo, expérience australienne). Il n'existe à ma connaissance aucune étude sur le rapport rétention-éjection en fonction des différents types de véhicules, et notamment des voitures légères.

Quoi qu'il en soit, des sondages permettent de penser que *l'éjection sauve chaque année en France plus d'une centaine d'automobilistes* — et sans doute bien davantage. *L'obligation de port risque de les condamner désormais à mort.*

Est-on certain que, parallèlement, la ceinture sauvera dans les mêmes proportions ? C'est possible — quoique personne, encore une fois, ne puisse actuellement l'affirmer sur des bases scientifiques irréfutables, — mais il importe assez peu en vérité : même si la ceinture devait sauver dix fois plus qu'elle ne tue, le seul fait qu'elle puisse tuer pose un problème d'une gravité extrême, traité jusqu'ici avec une légèreté confondante.

(*) Ancien directeur de sociétés de réassurances. Auteur d'un livre sur les « scandales de l'assurance automobile » (la Jeune Parque, 1972).

ENVIRONNEMENT

Après le contrat signé avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann

DES CONTRAINTES ANTIPOLLUTION vont être imposées par voie réglementaire aux grandes entreprises

« Entre le ministre de la qualité de la vie et la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann, ci-après désignée PUK... », *tels sont les premiers mots du contrat antipollution au bas duquel M. André Jarrot, le ministre de la qualité de la vie, et M. Philippe Thomas, P.-D.G. de PUK, ont apposé leur signature le 23 juillet. S'ils l'ont fait avec un brin de solennité dans les salons de la rue Royale et devant les journalistes, c'est pour bien marquer la nouveauté et l'importance de l'événement. C'est en effet la première fois qu'un accord de ce genre est passé entre l'administration et une firme. M. Jarrot a annoncé que des contraintes similaires à celles que PUK vient d'accepter seront imposées aux autres entreprises.*

PUK s'engage à réduire les pollutions et nuisances de ses usines anciennes, et cela dans toutes les branches du groupe : acier, électrométallurgie, aluminium, chimie, cuivre, mines, nucléaire, produits spéciaux. Pour chaque branche, la firme présentera d'ici la fin de l'année des programmes précis indiquant les objectifs, les moyens techniques et financiers, les dates de réalisation. Chaque année, P.U.K. fournira au ministère un rapport d'exécution. Ces travaux ne bénéficieront d'aucune aide particulière de l'État.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction et assurément celle-ci n'était pas feinte. Le contrat est l'aboutissement d'une négociation qui n'a pas duré moins d'un an. Si PUK avec ses soixante-quinze sociétés filiales, ses quatre-vingt deux mille salariés et ses 21 milliards de chiffre d'affaires est l'un des plus puissants groupes industriels français, il est aussi, pour certains, le pollueur numéro un. Le fluor rejeté par les usines de la Maurienne et de Lannemezan, la mine de bauxite ouverte au flanc des Alpilles et celle prévue près de Vézelay ternissent son image de marque. Il ne suffisait plus à la firme d'affirmer sa volonté de préserver l'environnement. Il fallait le prouver sous la forme d'un engagement solennel paraphé par un ministre. M. Philippe Thomas, le P.-D.G. de PUK n'a pas caché que le moment était venu de « *rassurer l'opinion publique impatiente* ».

De son côté, le ministère de la qualité de la vie voulait renforcer son arsenal antipollution. Pour les usines nouvelles, il lui suffit de fixer des normes. Pour les vieilles entreprises, c'est plus délicat, car il s'agit de rattrapages techniquement difficiles et coûteux. Aussi la stratégie des fonctionnaires de l'environnement passe-t-elle par la négociation avec les industriels.

Avec certains, comme les plâtriers, les cimentiers et d'autres, on établit des « plans de rattrapage » étalés dans le temps mais sans aide financière. Avec d'autres, gros pollueurs qui doivent s'équiper d'urgence et à grands frais, on signe des contrats collectifs dits de « branche », assortis de prêts à bon marché. A ce jour, cinq contrats ont été passés avec les industriels de la pâte à papier, des sucreries, des distilleries, des levureries et des féculeries. On a imaginé enfin de traiter avec les plus grandes firmes qui sont « *décidées à faire quelque chose pour améliorer l'environnement* ».

Pechiney-Ugine-Kuhlmann est la première. « *Des discussions sont engagées avec Saint-Gobain et avec Creusot-Loire* », a annoncé M. André Jarrot.

200 millions de francs d'équipement

Le contrat signé par PUK ne serait qu'une déclaration d'intention fort générale et dont la crédibilité resterait douteuse s'il n'était assorti d'une annexe beaucoup plus précise qui concerne l'une des branches du groupe : celle des aciers et des alliages spéciaux. Trois sociétés sont ici en cause : Ugine Aciers, la Société française d'électrométallurgie et Métaux Spéciaux. Dans ce document, qui a été paraphé en même temps que l'accord général, les trois filiales s'engagent pour chacune de leurs dix-huit usines (production totale : 1 500 000 tonnes d'acier et d'alliages) à dépenser d'ici à 1982 200 millions de francs d'équipement antipollution. Ces investissements sont programmés selon un échéancier précis. « *En 1982*, a dit M. Jarrot, *toutes les usines de la branche acier électrométallurgie de PUK devront être dépolluées.* » Dans huit ans, donc, les fumées rousses et les poussières s'échappant des aciéries de PUK ne terniront plus l'horizon.

L'effort financier, même allongé sur une longue période, n'est pas négligeable. Il représente 0,8 % du chiffre d'affaires de cette branche et 14 % de ses investissements. Pour certains de nos produits, « *les coûts de production seront alourdis de quelques pour cent* », a indiqué M. J. Gall, le président d'Ugine Aciers. Par le biais des hausses de prix ce sont donc les clients de PUK et par conséquent les consommateurs qui paieront la facture.

Dans un délai d'un an environ, des conventions similaires devraient être signées entre le ministère de la qualité de la vie et les quatre autres branches du groupe PUK : aluminium, chimie, produits spéciaux, cuivre et nucléaire. Pour avoir donné ainsi les preuves de sa « bonne volonté » PUK sera-t-il défavorisé par rapport à ses concurrents ? M. Jarrot a tenu à rassurer ses partenaires : « *Par la voie réglementaire nous soumettrons à des contraintes analogues les entreprises qui n'auront pas souscrit une convention avec nous.* » Et, afin que personne ne se méprenne le ministre a ajouté : « *L'ignorance des nuisances a conduit à bien des erreurs. Il faut maintenant les réparer. Cela coûte cher, mais ni le public ni le ministre de la qualité de la vie n'admettront qu'elles se perpétuent.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

MACHINES PARLANTES INTERDITES

Rappelez aux policiers municipaux qu'il faut appliquer strictement les textes réglementant l'usage des « machines parlantes » dans les lieux publics.

C'est ce que vient d'indiquer à tous les préfets de France M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie. Ces « machines parlantes » ce sont les magnétophones et autres postes à transistors dont les nasillements encombrent l'espace sonore des plages et des chemins de France.

Rappelons que ces appareils sont interdits « sur toutes les parties du domaine public accessible au public », dans les wagons et les gares et qu'ils ne sont que tolérés à l'intérieur des automobiles. Les vacances, c'est aussi le silence.

L'État veut accélérer la concentration des chantiers navals

(Suite de la première page.)

Les constructeurs mondiaux ont commencé à se convertir, à renoncer à la construction de grands pétroliers pour s'attaquer à des navires plus petits ou plus spécialisés.

Les chantiers français paraissent avoir jusqu'à présent assez bien résisté. Pas ou très peu d'annulations ; des carnets de commandes garantissant dans l'ensemble un bon emploi pour les quatre années à venir. M. Cavaillé s'est plu à rappeler qu'ils avaient en 1974 réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs dont 55 % à l'exportation. Cette situation privilégiée a plusieurs explications. Le plan de relance de la marine marchande a permis aux armateurs français de passer des commandes aux chantiers français. Ceux-ci ont su s'équiper et se moderniser. Ils ont surtout eu l'intelligence au cours des dernières années de se spécialiser dans la construction de ces navires chers, spécialisés, techniquement avancés (méthaniers, transporteurs de gaz et de pétroles liquéfiés, transporteurs de produits chimiques, porte-conteneurs...) vers lesquels se tournent aujourd'hui la plupart de leurs concurrents.

L'avance existe : elle peut permettre de passer un mauvais cap ; elle ne peut garantir l'avenir à moyenne ou longue échéance.

D'abord parce que la situation économique mondiale reste préoccupante et que la concurrence internationale ne peut que se renforcer, notamment dans les secteurs où jusqu'ici les Français font à peu près la loi.

Ensuite parce que de nouveaux besoins et de nouvelles situations apparaissent vis-à-vis desquels la France n'est pas forcément mieux armée que les autres pays. La prospection des richesses sous-marines ouvre de vastes perspectives aux engins off-shore. Les navires modernes deviennent de véritables usines flottantes, complexes et spécialisées. Les producteurs de matières premières et d'énergie sont de plus en plus tentés de devenir eux-mêmes les armateurs ou les constructeurs des navires qu'ils emploient, quitte à demander l'assistance technique des pays industrialisés.

Toutes ces raisons expliquent que la concentration des moyens et des efforts des constructeurs français reste très nécessaire. Il existe en France six grands et une dizaine de petits chantiers, employant au total vingt-quatre mille salariés. C'est aux premiers seulement que s'intéresse pour l'instant le gouvernement.

Depuis une dizaine d'années, les grands chantiers se sont concentrés et ont travaillé ensemble. Ils étaient quinze en 1950 ; ils ne sont plus que six aujourd'hui. Ils ont signé plusieurs accords de coopération et de sous-traitance. On leur demande aujourd'hui de faire quelques pas supplémentaires. Notamment d'accélérer un rassemblement dans deux grands groupes, l'un de l'ouest, l'autre du sud et du nord.

Ce regroupement, ne serait-ce que pour des raisons de proximité géographique, paraît beaucoup plus facile dans le cas du groupe est (Atlantique et Dubigeon), mais il ne peut pas ne pas être freiné par le poids des habitudes ou par certaines contraintes commerciales.

L'idée des pouvoirs publics est d'obtenir, d'ici à la fin de l'année, sinon une fusion ou même des échanges d'actions du moins des rapprochements concrets, par exemple par la constitution de groupements d'intérêt économique (GIE) permettant des actions commerciales (et non plus seulement techniques) communes sur les marchés extérieurs. Ils ont pour cela un moyen de persuasion efficace : la modulation de l'aide qu'ils accordent aux constructeurs nationaux.

Le mécanisme d'aide, institué par une loi de 1951, obéit à un double objectif : d'une part, octroyer des subventions calculées à la commande, compte tenu des caractéristiques du navire ; d'autre part, maintenir la garantie de prix pendant la durée de la construction du navire considéré. Ce système s'imposait en raison de la politique instaurée par les chantiers japonais, qui traitent à prix fermes. Il s'impose avec d'autant plus de rigueur aujourd'hui dans le climat d'inflation où vit l'économie mondiale.

En 1975, près de 1 milliard de francs — dont il est vrai 800 millions environ correspondent à la garantie de prix — seront versés aux chantiers français. Cette aide est accordée depuis 1969 dans le cadre d'un « *contrat professionnel* » comportant un avenant annuel et qui fixe les obligations réciproques des grands chantiers et de l'État.

C'est en jouant à la fois sur le montant de l'aide et les clauses de l'avenant au contrat professionnel que l'État espère persuader les grands constructeurs français de rassembler davantage leurs efforts. Une des hypothèses avancées est, par exemple, que l'avenant au contrat professionnel — il prévoyait d'ailleurs dès 1968 la constitution de deux grands groupes — serait non plus annuel mais pluriannuel, ce qui permettrait d'obtenir des constructeurs des engagements à plus long terme.

Quelles que soient les formules employées — et l'on insiste sur leur souplesse, — il paraît certain que seule une nouvelle concentration peut permettre à terme aux chantiers français d'échapper aux tornades qui rôdent actuellement sur toutes les mers du monde.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

LES SIX GRANDS CHANTIERS (1)

	Effectifs	Capacité (en tonnes)
Chantiers de l'Atlantique	9 700	850 000
Chantiers navals de La Ciotat	5 000	350 000
Chantiers de France, Dunkerque	3 000	160 000
Constructions navales et industrielles de la Méditerranée, La Seyne	5 600	85 000
Dubigeon-Normandie	3 000	50 000
Société nouvelle des ateliers et chantiers du Havre	1 220	—

(1) D'après Barry Rogliano Salles.

TRANSPORTS

M. JACQUES LARCHÉ PRÉSIDENT DE L'AÉROPORT DE PARIS

Le conseil des ministres du 23 juillet a nommé M. Jacques Larché, président de l'Aéroport de Paris en remplacement de M. André Decelle, atteint par la limite d'âge, président du conseil d'administration de cet établissement public.

[Né en 1920 à Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Jacques Larché entre en 1952 au Conseil d'État. Il est nommé, en février 1959, directeur du service législatif au secrétariat général du gouvernement. Il occupera ces fonctions tout au long de la Ve République et exercera les responsabilités de secrétaire général du gouvernement en août 1974 après le départ de M. Donnedieu de Vabres. M. Jacques Larché est en outre professeur de droit public à l'université du Val-de-Marne (Paris-XII), professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et professeur à l'École nationale de la France d'outre-mer.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Après l'échec de Bruxelles

LES VIGNERONS DU MIDI REPRENNENT LES MANIFESTATIONS

Après l'échec du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf (*le Monde* du 24 juillet) les réactions des viticulteurs français ont été vives. Dans la nuit de mercredi, plusieurs groupes de vignerons audois ont détourné sur des itinéraires de fantaisie quelque trois cents voitures de touristes italiens, allemands et hollandais, afin de protester contre l'attitude des gouvernements de ces ressortissants étrangers à Bruxelles. Les forces de police ont interrompu ce nouveau type de manifestations. Le pare-brise d'une voiture immatriculée en Hollande a été brisé par un jet de pierres.

Entre Marseille et Sète, des commandos de viticulteurs ont intercepté trois camions-citernes transportant du vin italien qu'ils ont répandu dans les fossés.

Outre ces réactions spontanées, les principaux dirigeants vignerons ont annoncé un durcissement de leurs troupes. M. Maffre-Beaugé, président de la fédération des vins de table, a déclaré : « *C'est un insuccès de plus à mettre au débit de notre ministre de l'agriculture, qui devrait en tirer la conclusion en démissionnant s'il n'arrive pas à trouver une solution dans l'immédiat.* » M. Verdale, président des caves coopératives, propose de bloquer toute la récolte communautaire tant que les ministres n'auront pas pris position. Le président des viticulteurs de l'Hérault a assuré que les vignerons de son département passeraient à l'action car « *ils refusent d'être ruinés* ».

Les viticulteurs du Midi attendaient que les Neuf adoptent une réforme de la réglementation viti-vinicole européenne avant le 1er août. Or, contrairement aux pouvoirs publics français, ils estiment que leur situation, extrêmement précaire, appelle des décisions urgentes. Aussi est-il possible qu'une vague de manifestations, analogue à celle du printemps dernier, déferle sur le Midi viticole.

● M. MCNAMARA, président de la Banque mondiale, aurait proposé de tripler la part des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) au capital de cette banque, qui passerait ainsi de 5 à 15 % du total.

AUTOMOBILE

CITROËN ET CHRYSLER ANNONCENT DES MODIFICATIONS SUR LEURS MODÈLES

Citroën vient de donner les détails concernant sa gamme qui sera présentée au Salon de Paris, en octobre prochain. Elle comporte quatre « nouveaux modèles » : une 2 CV assez rustique ; une CX super ; une CX Pallas et la CX Prestige (« le Monde » du 3 juillet 1975).

La 2 CV 1976 marque un retour au modèle d'origine, avec moins de raffinements intérieurs que ses aînées, un moteur de 435 centimètres cubes et une couleur unique, le jaune cédrat. Elle coûtera 800 F de moins que la 2 CV 4. La Dyane 4 est supprimée du catalogue ainsi que les GSpécial 1220 break et service tôlée.

La CX super n'est pas vraiment un nouveau modèle, mais elle sera présentée cette année avec nombre d'équipements, jusque-là optionnels. Quant à la CX Pallas, elle se caractérise par ses équipements plus raffinés que ceux dont dispose la CX super.

Chez Chrysler-France, l'accent est surtout mis sur le lancement des 1307 et 1308 (« le Monde » du 22 juillet 1975). Pour le reste, une amélioration de la sécurité, de l'agrément de conduite et du confort a été recherchée sur les autres modèles.

Sur les Simca 1000, une réduction sensible du bruit et un meilleur refroidissement du moteur ont été obtenus par la modification du système de ventilation du compartiment moteur. La gamme 1000 comportera un modèle nouveau : la Simca 1000 SR, équipée d'un moteur 1 118 centimètres cubes, dont la finition rappelle à la fois celle de la GLS et celle de la Rallye 1. La Simca 1000 Rallye 2 reçoit un déflecteur arrière aérodynamique et une nouvelle décoration extérieure.

Une nouvelle 1100 apparaîtra également dans la gamme 1976 : la 1100 GLS cinq portes, à moteur 1 118 centimètres cubes, d'une finition semblable à celle de la LX trois portes.

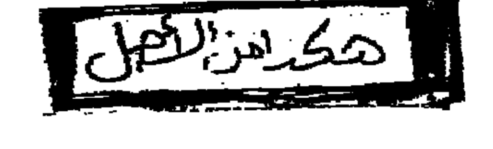
Pour la gamme des Chrysler, on notera l'adoption d'un carburateur double corps sur la 160.

Au cours du premier semestre

LA PRODUCTION A DIMINUÉ EN ALLEMAGNE ET PROGRESSÉ AU JAPON

Le marché de l'automobile s'améliore légèrement en Allemagne fédérale : la production de voitures y a augmenté de 6 % en juin par rapport au même mois de 1974. Cependant les chiffres du premier semestre restent en recul sur ceux de l'année précédente : — 11 %, soit 1 550 000 véhicules. En revanche, les fabrications de poids lourds ont légèrement augmenté : + 0,2 %, soit 116 000 unités.

Au Japon, les constructeurs ont fabriqué 3 300 000 véhicules au premier semestre (+ 3,7 % par rapport à 1974). La production de voitures a nettement augmenté (+ 18,5 %) tandis que celle de camions diminuait (— 16,5 %).



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ƎNFLITS ET REVENDICATIONS

Occupation d'usine à Triel-sur-Seine

ıvriers et cadres la main dans la main

ı avaient pourtant fait preuve patience. Le 15 juin ils aient pas reçu leur prime de ınces (un demi-mois) ; le 30 ı'avaient pas perçu leur sa-ı. Comptes bloqués. Encore 'iants dans leur direction, les 're-vingt-dix-huit ouvriers et rés de la société Greibin — eprise familiale fabriquant fours à plâtre — avaient ·suivi le travail. Leur colère xplosé lundi 21 juillet, lors-'n camion a voulu déména-du matériel. N'était-ce pas confirmation d'une rumeur ·n laquelle une autre société t reprendre l'affaire et pro-ər à des licenciements ?

ɔs cadres et les employés — moitié des effectifs, — qui, inquiets de la situation en ɛmbre, avaient créé un syn-t C.G.C., ont alors décidé, : les ouvriers de la C.G.T., déclencher une grève illimi-avec occupation : 74 votants, ɔour l'action, 1 vote nul. Un ıté de grève présidé par ıyndiqué C.G.C. a été consti-« L'entente entre les syndi-est complète. Nous menons ıtte la main dans la main. On ınclu un pacte : pas de poli-e », déclare un jeune cadre licaliste.

ıs grévistes, qui ont obtenu 'actionnaire principal le ver-ent du salaire de juin — le illet — puis celui de la prime e 24 juillet, — ont décidé de endre le travail mais en pour-ant l'occupation. Ils enten-t en effet avoir des garanties l'emploi et la sauvegarde de ne.

Ils continuent à dénoncer la « mauvaise gestion de la direction ». Quand le « patron » est décédé il y a trois ans, son petit-fils, trente ans à peine, a repris l'affaire : « Les erreurs se sont alors accumulées », déclarent les grévistes. « A peine installé, le P.D.G. a changé le mobilier de son bureau, puis licencié le directeur technique et le directeur administratif, qui faisaient « marcher » la maison et ont obtenu d'importantes indemnités de licenciements : il a aussi fait appel à un coûteux cabinet d'organisation et acheté des machines qui n'étaient pas nécessaires. » Un ouvrier ajoute : « La rouleuse ne sert qu'une semaine par mois; c'est la même chose pour la plieuse. » Et de parler de la femme et du père du P.-D.G., nouvellement recrutés, de l'ambiance « cour de Louis XIV » qui règne à la direction. Et du « trou de 2 millions de francs »...

Les grévistes estiment que l'usine est viable : peu de concurrence (trois firmes en Europe), 90 % du chiffre d'affaires à l'exportation, des commandes en attente. Ils cherchent donc un nouveau patron. Le député de Poissy, M. Godon (U.D.R.), multiplie pour eux les démarches. Peu importe son étiquette politique : « Pas de politique, rappelle un C.G.C., tandis qu'un cégétiste fait remarquer que « c'est aussi une façon pour certains de découvrir la lutte des classes ».

Peu importe son étiquette de parti : « Pas de politique », rap-

J.-P. D.

SYNDICATS

LA C.G.C. ET F.O. SIGNENT L'ACCORD SUR LES CLASSIFICATIONS DANS LA MÉTALLURGIE

Les fédérations de la métallurgie C.G.C. et F.O. ont annoncé le 23 juillet, devant la presse, qu'elles signeraient l'accord national sur les classifications proposées par l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières).

Après que la C.G.T. et la C.F.D.T eurent rejeté cet accord, les syndicats F.O. et C.G.C. ont estimé indispensable d'obtenir, par leur signature, des garanties dans toutes les entreprises de la métallurgie. Pour la C.G.C., il « *faut savoir arrêter les négociations et cristalliser par un accord les avantages acquis... Le refus d'un accord pour les raisons politiques ou de conjoncture n'est pas la meilleure façon de défendre les intérêts des salariés* ».

Quant à la fédération F.O., elle estime que cet accord renouvellera profondément les classifications Parodi qui datent de 1945. Elle affirme avoir obtenu que l'examen préalable pour toute application de l'accord soit effectué dans les entreprises par les délégués syndicaux des organisations signataires

La C.G.T. et la C.F.D.T. protestent une nouvelle fois contre la pratique des accords signés avec des organisations très minoritaires dans la profession. La C.F.D.T. réclamera la réouverture des négociations en septembre.

● PONT-A-MOUSSON A FUMEL (Lot-et-Garonne). — Cessation de l'occupation de l'usine, a ordonné le juge des référés du tribunal de grande instance d'Agen, le 23 juillet. Les grévistes qui occupent les locaux depuis une semaine, réclament la réintégration d'un délégué et la prise en compte du temps de casse-croûte dans les nouveaux horaires.

A L'ÉTRANGER

M. GUIDO CARLI gouverneur de la Banque d'Italie VA QUITTER SON POSTE

M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, va effectivement démissionner, comme il l'avait annoncé il y a huit semaines ; mais on ignore encore à quelle date précise cela se fera, a indiqué mercredi 23 juillet dans l'après-midi un responsable du bureau de presse de la banque centrale, à la suite d'une information parue dans l'hebdomadaire italien *Espresso*. Celui-ci citait l'échéance du 31 juillet, date à laquelle le conseil supérieur de la banque aurait désigné comme nouveau gouverneur M. Paolo Baffi, actuellement directeur général de la banque ; cela n'a pas été confirmé.

En faisant connaître, le 31 mai dernier, son désir de passer la main, M. Carli avait provoqué autant d'étonnement que d'embarras (*le Monde* du 3 juin). M. Colombo, ministre du Trésor, avait refusé cette démission, en faisant appel « *au sens élevé des responsabilités* » de M. Carli. Ce dernier, en poste depuis seize ans, est considéré comme l'un des hommes forts de l'Italie. Compétent, et indépendant vis-à-vis des partis — chose rare dans la péninsule, — il s'est toujours montré un gardien vigilant de l'orthodoxie monétaire, prenant volontiers ses responsabilités.

A plusieurs reprises, il a joué un rôle essentiel dans le rétablissement des finances italiennes après de véritables menaces de banqueroute nationale. Il a su acquérir une véritable audience internationale en exposant des vues pénétrantes sur les réformes à apporter au système monétaire international.

● LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE a été excédentaire de 3,9 milliards de deutschemarks en juin, contre 3,25 en mai et 2,8 en avril. Pendant le premier semestre, l'excédent a été de 19,7 milliards de deutschemarks, contre 25,3 milliards pendant le premier semestre de 1974. — (A.F.P.)

PRIX

HAUSSES DE L'ÉTÉ : 5 CENTIMES POUR LA BAGUETTE % POUR LES PNEUS

amènera son train habituel sses : le premier du mois, le ı pain sera majoré de 5 cen-pour la baguette, de 10 centi-ur les pains de 400 à 500 gram-de 20 centimes pour le pain de , afin de tenir compte des du prix du blé, décidées à elles en février dernier 5 %). Une hausse de 5 centi-ur toutes les catégories de vait déjà été appliquée le

même 1er août le prix des atiques sera majoré en de 3 %, qu'il s'agisse des pour voitures de tourisme, poids lourds, ou des modèles és au génie civil et aux trac-Ce sera la seconde hausse le début de l'année (5 % le vrier dernier). Les fabricants nent le nouveau relèvement ix par un alourdissement des de fabrication, dû notamment enchérissement de certaines ɛs premières.

ın, il est vraisemblable que, les prochaines semaines, le du café à la consommation ıtera sensiblement, en raison destruction de la récolte bré-ne, qui est la plus importante onde, et de celle du Paraguay. a entraîné une flambée des à la production sur les mar-mondiaux.

revanche, il ne devrait pas y de relèvement des tarifs de tricité et du gaz, ainsi que des ports en commun au cours de

CRÉDIT

Aux États-Unis

NOUVELLE TENSION DES TAUX D'INTÉRÊT

légère tension des taux d'intérêt États-Unis, amorcée il y a trois ines, s'est quelque peu accen-ces derniers jours. La First onal City Bank, deuxième ban-américaine, qui venait déjà de ar deux fois en quinze jours taux de base (prime rate), vient ɔuveau de l'augmenter de 1/4 %. ɔortant à 7 1/2 %. Elle a été ée par un certain nombre d'éta-ements.

taux de base américain, passé 5 1/2 % à plus de 9 % en 1973, it élevé à un niveau historique 2 % en août 1974 pour redescen-très rapidement jusqu'à 6 3/4-ces derniers temps, grâce à l'in-ention des autorités monétaires serve fédérale) et à la diminu-relative des emprunts contrac-par les entreprises auprès des ques. Actuellement, la tension gistrée sur les taux n'est pas 'ait des entreprises, dont la de-ade reste stagnante, mais bien autorités monétaires.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LES BRASSERIES KRONENBOURG du groupe B.S.N.-Gervais-Danone viennent de conclure un accord avec la société britannique Harp Lager pour réaliser un marché test de commercialisation de bière pression sous la marque Kronenbourg dans les Midlands et le sud de l'Angleterre. Cet accord n'entraîne aucun échange d'action entre les deux firmes. Harp Lager, dont le capital est réparti entre Courage Ltd, Arthur Guiness Son Cº Ltd, Scottish and Newcastle Breweries Ltd et Greene King and Sons Ltd, est la principale marque de bière en Grande-Bretagne, Irlande du Nord et République d'Irlande. Kronenbourg est le premier exportateur français de bière et a développé le volume de ses ventes à l'étranger de 22 % en 1974.

● LE GROUPE BLANCHAUD, première firme européenne de conserves de champignons, qui emploie quelque 3 500 personnes dans l'Ouest et le Centre, vient de déposer son bilan. Ayant été admis au régime de la suspension provisoire des poursuites, il dispose d'un délai de trois mois pour présenter un plan de redressement. L'Institut de développement industriel (IDI) pourrait être intéressé à la relance de l'affaire et participer à son financement. Le groupe, dont les pertes sont dues à une baisse sensible des ventes à l'Allemagne (qui représentaient 50 % du chiffre d'affaires), est en effet bien implanté dans le domaine de la lyophilisation des aliments. Les syndicats C.G.T. des entreprises du groupe ont demandé une audience au premier ministre : ils vont organiser un rassemblement du personnel à Saumur le 29 juillet.

Conjoncture

● LE RAPPORT DE L'O.C.D.E. — M. Alain Bonnet, député de la Dordogne (radical de gauche), attire l'attention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, dans une question écrite, sur « *les conclusions inquiétantes* » du rapport semestriel de l'O.C.D.E. (*le Monde* du 23 juillet). « *La lecture de ces prévisions confirme l'insuffisance des mesures de relance profondément inadaptées aux causes réelles de notre situation économique et sociale* », affirme M. Bonnet, qui demande à M. Fourcade quelles nouvelles mesures il envisage de prendre pour « *éviter l'aggravation de la crise économique et remédier aux disparités sociales qu'elle engendre* ».

Économies étrangères

● AU JAPON, LE DEFICIT COMMERCIAL a fortement diminué en juin (47 millions de dollars, selon les premières statistiques douanières, contre 691 en mai), à la suite d'un recul des importations (— 18,3 % en un an) et malgré une baisse des exportations (— 8 % par rapport à juin 1974). Pour le premier semestre de 1975, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 1 360 millions de dollars, contre un excédent de 118 millions au cours du deuxième semestre de 1974 et un « trou » de 6 692 millions durant les six premiers mois de l'an dernier. En un an, les exportations du Japon ont augmenté de 11,9 %, pour atteindre 26 896 millions de dollars, et les importations ont baissé de 6,4 % pour se situer à 28 756 millions. — (A.F.P.)

Emploi

● PEUGEOT (ST-ETIENNE) : Réduction de 40 à 35 heures de la semaine de travail à compter du 1er septembre. Cette diminution, qui a été annoncée au comité d'établissement et qui fait suite à cinq semaines de chômage échelonnées depuis février, est due pour une part aux conséquences du conflit Chausson (le stock de trains avant et arrière des fourgonnettes J. 7 représentant soixante jours de production) et pour une autre à la diminution du programme compresseurs et pompes à huile. — (Corresp.)

Formation professionnelle

● LE CNIPE DEVIENDRAIT AGENCE NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LA FORMATION. — M. Paul Granet, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle, doit faire part jeudi 24 juillet au conseil d'administration du Centre national d'information pour le progrès économique (CNIPE), dont il assure désormais la tutelle (*le Monde* du 22 juillet), des nouvelles tâches que devra assurer cet organisme. Celui-ci prendra probablement le nom d'Agence nationale pour l'information sur la formation. Le secteur « informations économiques » sera abandonné.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	4	5	10	11
1 mois	6 1/2	7	4 1/8	4 5/8	4 3/8	4 7/8
3 mois	7 1/4	7 3/4	4 1/8	4 5/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	8 1/8	8 5/8	4 7/8	5 3/8	5 1/2	6

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

LIP SOUTENU PAR SES CONFRÈRES

Quand nécessité fait loi...

Un esprit nouveau animerait-il l'horlogerie française ? En mobilisant leurs forces pour se lancer dans la fabrication en grande série des montres à quartz (le Monde du 23 juillet), les industriels semblent prouver que quelque chose a effectivement changé.

Rien pourtant ne les prédisposait à tenter une telle démarche. Fondé par leurs soins en 1971, en vue d'étudier et de mettre au point un prototype de montre électronique, Montrélec était, certes, leur enfant ; mais un enfant dont l'apprentissage ne les satisfaisait guère. Aucun ne croyait réellement à l'avenir de l'électronique horlogère. De plus, les chefs d'entreprise francs-comtois, réputés pour leur individualisme, ne se ménagent pas, malgré des règles de solidarité qu'imposent une concentration régionale poussée et des liens de parenté fréquents. Cet individualisme, qui a été payant pour développer le commerce extérieur, a nui aux efforts des pouvoirs publics en vue de regrouper cette profession trop dispersée.

Et pourtant, les horlogers français viennent de décider de monter ensemble dans le train de l'électronique. Qui plus est, à un moment où, la période des essais touchant à sa fin chez Montrélec, chacun s'apprêtait à reprendre ses billes. La concurrence étrangère a, en réalité, servi de ciment : les fabricants internationaux s'apprêtent à s'engager dans la production de masse de montres à quartz. Il était vital pour les Français de ne pas se laisser distancer. Le groupe suisse Ebauches s'est récemment allié à la firme américaine Hugues Aircraft, qui lui a donné accès à la technologie des micro-circuits.

De leur côté, les fabricants de calculatrices de poche, dont les affaires fléchissent après le « boom » des deux dernières années, songent sérieusement, comme le Suisse Allorgan et la firme américaine Novus, filiale de National Semi-Conductor, à s'installer sur ce nouveau créneau. Seiko (Japon), enfin, produit un effort considérable pour s'imposer sur les marchés internationaux. Il eût été suicidaire de ne pas réagir.

Lip a été l'initiateur de l'opération « montre à quartz ». M Claude Neuschwander, nouveau patron de la firme de Palente, ayant repris à son compte la devise de Fred Lip : « Nous sommes les plus beaux et les plus forts », ne pouvait qu'agacer « les barons du Haut-Doubs », ses confrères. Mais, ceux-ci ont été obligés de faire contre mauvaise fortune bon cœur et de se rallier au projet mis au point par Lip, d'ailleurs soutenu par la fédération patronale. Pour la première fois, les industriels de l'horlogerie française vont donc se serrer les coudes. C'est un signe de maturité qui faisait jusqu'ici singulièrement défaut dans cette profession.

ANDRÉ DESSOT.

● LE GROUPE GENERALE OCCIDENTALE, firme alimentaire franco-britannique, vient comme prévu (*le Monde* du 23 juillet) de céder à l'Entreprise minière et chimique 50 % du capital de Sanders France, la plus importante entreprise française privée fabriquant des aliments pour le bétail.

Deux industriels parisiens reprennent la société Porter-France

Un accord vient d'être conclu pour le rachat de H. K. Porter-France (filiale de la société américaine Porter) par MM. Bennet et Wolf, deux professionnels parisiens de la métallurgie. Une nouvelle société sera créée sous le nom : Aciérie de Marpent et hydraulique du Nord (A.M.M.H.).

La société H.K. Porter-France connaît depuis un an de sérieuses difficultés. Elle comprenait, outre les divisions aciérie - fonderie (usine de Marpent, Nord, six cents ouvriers) et hydraulique (usine de Haillicourt, Pas-de-Calais, cent ouvriers) qui viennent d'être rachetées, une division « wagonnage » fermée en juillet 1974, et une division mécanique-construction.

Cette dernière ayant enregistré des pertes en 1973, la direction de H.K. Porter avait pris la décision de l'abandonner, ce qui a entraîné le licenciement de trois cent cinquante personnes. La grève avec occupation des locaux par les ouvriers de l'entreprise conduisit M. Durafour à ne pas autoriser le licenciement collectif. On se mit donc en quête d'une solution industrielle. En juillet 1974, la division mécanique-construction était cédée à la société Saulnes et Gorcy et les ouvriers maintenus dans leur emploi.

Il restait à régler le sort des divisions aciérie - fonderie et hydraulique, pour lesquelles le tribunal de commerce de Paris avait *autorisé le 25 mars 1975* la suspension provisoire des poursuites, sous réserve de l'établissement d'un plan de redressement. Grâce à l'intervention de la DATAR, deux industriels parisiens ont accepté de reprendre l'affaire en s'engageant à ne procéder à aucun licenciement.

UNE ENTREPRISE DE TEXTILE DE SAINT-ÉTIENNE DÉPOSE SON BILAN

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La société anonyme des établissements Villard-Doron, qui emploie à Sorbiers, dans la banlieue stéphanoise, cent vingt-trois salariés à la fabrication de tissus élastiques et sandows, a déposé son bilan le mardi 22 juillet. Elle a été admise au bénéfice du règlement judiciaire.

Créé en 1913, Villard-Doron, comme beaucoup d'autres entreprises de la Loire spécialisées dans les tissus élastiques, a subi en 1974 le contrecoup du contingentement des livraisons de coton et de fibres synthétiques ; la baisse de son carnet de commandes au cours du dernier trimestre 1974 a accentué le marasme. L'horaire hebdomadaire de travail était tombé à vingt-quatre heures en décembre pour remonter à trente-deux heures en janvier 1975.

Le comité d'entreprise n'ayant pas été informé de l'aggravation de la situation financière pas plus que de l'imminence du dépôt de bilan, les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. élèvent *« une vive protestation contre ce non-respect des droits du comité d'entreprise »*. Elles ont convoqué, ce jeudi 24 juillet, une réunion d'information pour décider des formes d'action à entreprendre. Elles appellent l'ensemble du personnel *« à tout mettre en œuvre pour le maintien de l'activité de l'entreprise et pour la garantie de l'emploi »*. La firme pourrait être autorisée par le juge-commissaire à poursuivre ses activités pendant trois mois. Ce laps de temps permettrait peut-être de trouver un groupe susceptible de reprendre Villard-Doron en location-gérance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1975

	Compagnie d'investissement et de placement C.I.P.	A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobil.
Nombre d'actions au 30 juin 1975 (action de 100 F nominal)	315.967	749.723
Actif net par action	228,68	141,68
Actif net total	72.253.701,93	106.208.186,09
Répartition actif net en % :		
— Disponible	6,84	1,17
— Obligations françaises	44,82	33,89
— Obligations étrangères	1,93	—
— Actions françaises	18,27	64,21
— Actions étrangères	28,14	0,73
Rappel :		
Dividende par action de 100 F nominal :		
— Montant net et avoir fiscal	11,27 + 2,11	8,38 + 0,78
— Date de paiement	21 avril 1975	21 avril 1975

IMMOBANQUE

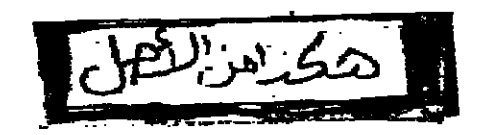
Au cours du premier semestre 1975, les recettes locatives d'Immobanque se sont élevées à F 42 millions 544 341, T.T.C. contre F 34 millions 004 388, T.T.C. pour la période comparable de 1974, marquant ainsi une progression de 25 %. Cette augmentation est due notamment à l'achèvement de huit bâtiments portant ainsi à quatre-vingt-cinq le nombre des immeubles en exploitation, qui représentent désormais un montant net d'immobilisation de près de F 300 000 000 H.T.

Les négociations concernant la location de locaux destinés à rester dans le patrimoine d'Immobanque se poursuivent de façon satisfaisante et les contrats de crédit-bail signés depuis le début de l'année, ou en cours d'étude, permettent de penser que les objectifs commerciaux que la société s'était fixés pour 1975 seront atteints.

SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

SITUATION AU 30 JUIN 1975

	ROTHSCHILD-EXPANSION		LAFFITTE-RENDEMENT		LAFFITTE-TOKYO	
	F	%	F	%	F	%
Actions et parts de Stés étrangères	264 844 444,08	54,37	5 237 355,00	7,74	19 726 103,80	62,49
Actions et parts de Stés françaises	34 828 307,50	7,15	30 451 084,29	45,03	—	
Oblig. étrangères	4 038 226,57	0,83	1 674 997,37	2,48	—	
Oblig. françaises	83 800 811,30	17,16	24 526 999,77	36,26	6 596 625,00	20,90
Liquidités	99 828 078,89	20,49	5 742 329,83	8,49	5 241 706,21	16,61
ACTIF NET	487 335 868,34	100,00	67 632 766,26	100,00	31 564 435,01	100,00
VALEUR LIQU.	221,84 ex-coupon 9,50		108,48 ex-coupon 6,90		120,14 ex-coupon 3,79	



AVIS FINANCIERS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

[...]rte hausse de l'or [...] des valeurs françaises

[...]t saillant de la séance a [...]ouvelle et forte hausse de [...]vorisé par la montée en [...]u dollar, le lingot a pro[...]le 675 F, soit d'environ [...]our atteindre 24 000 F, son le plus élevé depuis plus [...] mois. De son côté, le kilo [...]e s'est adjugé 305 F à [...]. Toutes les pièces ont [...] mouvement, le double [...] de 20 dollars étant la [...]herchée. Pour sa part, le [...] s'est traité à 251 F après (+ 1,40 F).

[...] symptomatique de la [...] inflationniste, qui semble [...]ndain animé le marché, [...]e des transactions a lar[...]doublé : 23,74 millions de [...]ontre 11,65 millions.

[...]l l'or monte, les valeurs [...]es baissent. Ce qu'elles [...]. Pour l'instant, l'on se [...]utefois de mettre les deux [...]ènes en parallèle, dans la [...] où la liquidation générale [...]u ce jour.

[...] gagnante pour la pre[...]ois depuis trois mois, elle [...]né de nouveaux dégage[...]ui ont pesé sur les cours. [...]aleurs de sociétés inté[...] de près ou de loin à la [...]nation, qui s'étaient ré[...]t distinguées, ont été par[...]ment visées. Les écarts de la baisse n'ont pas cepen[...]vêtu une très grande [...]. Seuls une trentaine de [...]t fléchi d'environ 1 %, [...]t plus. Ajoutons que les [...]étrangers se sont taris, [...]ant ainsi un net ralen[...]t de l'activité.

[...] valeurs étrangères, les [...]nes, soutenues par le dol[...] consolidé leurs positions, [...]iorant même parfois. Irré[...] des allemandes, des pé[...]ternationaux et des mines [...]

[IND]ICES QUOTIDIENS
[...] Base 100 : 31 déc. 1974.)

	22 juill.	23 juill.
[Valeurs f]rançaises	125,5	124,6
[Valeurs é]trangères	128,8	129,1

[COMPAGNIE DES AGENT]S AGENTS DE CHANGE
[...]se 100 : 29 déc. 1961.)

[Indice gé]néral	73,2	72,8

LONDRES

Indécis

Le marché se montre très indécis jeudi à l'ouverture. Les industrielles varient étroitement dans les deux sens. Reprise des pétroles. Tassement des mines d'or. Aux Fonds d'Etat, progrès des emprunts à long terme.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 164 25

VALEURS	CLOTURE 23/7	COURS 24/7
War Loan 3 ½ %	25 1/2	25 3/8
Beechamps	277 ...	276 1/2
British Petroleum	515 ...	512 1/2
Shell	299 ...	297 ..
Vickers	123 ...	122 ...
Imperial Chemical	249 ...	249 ...
Courtaulds	118 ...	159 ...
De Beers	311 ...	312 ...
*Western Holdings	34 ...	34 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	172 ...	173 ...
*West Driefontein	42 1/2	42 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

MOET-HENNESSY. — Les comptes de l'exercice de la holding clos le 30 juin 1975 se soldent par un bénéfice net de 27,33 millions de francs contre 33,48 millions. Le maintien du dividende global à 10,80 F est confirmé.

Rappelons qu'après prise en compte de l'incidence des provisions pour hausse des prix, le bénéfice net consolidé du groupe pour l'année civile 1974 s'est élevé à 42,78 millions de francs contre 100,27 millions, après contribution exceptionnelle de 11 millions de francs.

UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT. — Le chiffre d'affaires hors taxes des six premiers mois de 1975 a atteint 1 280 556 883 F contre 1 063 270 885 F pour le premier semestre 1974.

LA REDOUTE A ROUBAIX. — Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre de l'exercice 1975-1976 (1er mars au 31 mai) s'élève à 447 millions 955 055 F contre 421 973 249 F pour la même période de l'exercice 1974-1975.

DOCKS DE FRANCE. — Pour le premier semestre 1975, le chiffre d'affaires consolidé, toutes taxes comprises, s'est élevé à 1 284 millions de francs, en progression de 14,2 % sur celui du premier semestre 1974.

IMPERIAL OIL. — Pour le premier semestre, le bénéfice net est de 143 millions de dollars, soit 1,10 dollar par action, contre 162 millions de dollars et 1,25 dollar un an plus tôt.

EASTMAN KODAK. — Pour le semestre au 15 juin, le bénéfice net est de 226,07 millions de dollars, soit 1,40 dollar par action, contre 249,08 millions de dollars et 1,54 dollar.

NEW YORK

Lourd

Wall Street n'a décidément pas le moral. Le mouvement de baisse, qui s'était un peu ralenti mardi, s'est à nouveau accéléré mercredi et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un repli de 10,09 points à 836,67. Une assez forte activité a continué de régner : 20,15 millions de titres ont changé de mains contre 20,66 millions la veille.

La crainte de l'inflation l'a à nouveau emporté. Déjà sous le coup de la forte hausse des prix de détail en juin et du renchérissement des taux d'intérêt, le marché a été vivement impressionné par les déclarations de M. Greenspan, conseiller économique à la Maison Blanche. Optimiste en ce qui concerne la reprise économique, M. Greenspan l'est infiniment moins sur le coût de la vie, estimant qu'il faut s'attendre à une nouvelle poussée de fièvre.

A l'exception des papiers, des aluminiums et des mines d'or, plutôt en progrès en dépit d'une certaine irrégularité, la presque totalité des compartiments ont baissé.

Sur 1 836 valeurs traitées, 1 226 ont fléchi, 274 ont monté et 336 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 162,69 (— 4,43) ; services publics 81,13 (— 1,24).

VALEURS	COURS 22/7	COURS 23/7
Alcoa	45 7/8	45 3/4
A.T.T.	49 5/8	49 1/8
Boeing	29 1/4	28 1/4
Chase Manhattan Bank	36 1/2	35 ...
Du Pont de Nemours	124 ...	121 3/4
Eastman Kodak	95 3/4	95 3/8
Exxon	87 1/2	87 7/8
Ford	39 7/8	39 3/8
General Electric	49 3/8	49 3/8
General Foods	25 3/4	25 5/8
General Motors	49 7/8	49 3/4
Goodyear	19 5/8	19 1/4
I.B.M.	197 1/2	193 ...
I.T.T.	23 1/2	22 7/8
Kennecott	35 1/4	36 1/4
Mobil Oil	46 ...	45 7/8
Pfizer	28 5/8	28 1/2
Schlumberger	82 1/2	80 ...
Texaco	26 3/4	26 3/8
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 1/4
Union Carbide	58 3/4	58 1/2
U.S. Steel	57 7/8	57 5/8
Westinghouse	16 7/8	16 ...
Xerox	63 7/8	68 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/7	24/7
1 dollar (en yens)	296 74	296 75

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 %

[BO]URSE DE PARIS — 23 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	138 50	127 ..
Glaxo	33 ..	33
Grace and Co.	123 80	124 50
Pfizer Inc.	121 50	128 30
Procter Gamble	390 ..	410 ..
Courtaulds	.. ..	10 20
Est Asiatique	108 .	107 50
Canadian Pacif.	64 95	64 ..
Wagons-Lits	93 ..	90 ..
Barlow-Rand	18 20	18 40
British Am. Tob.	.. ..	30 ..
Suéd. Allumettes	.. ..	97 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	... ..	832 ..
Cellulose Pin.	... ..	131 ..
Coparex	281 ..	285 ..
Dofan	58 ..	58 .
Ecco	322 ..	320
Eurafrep	1478	1460
Francarep	96	95 50
Intertechnique	158 80	161 .
Métall. Minière	.. ..	61 ..
Promuptia	... ..	305
Sab. Mor. Cor.	... ..	150 .
S.P.R.	202 ..	192
Tranchant Electr.	. .	27 ..
Ufiner	118 30	128 ..
Ocs v. Grinten	. ..	285 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 24/7

U.C.B. : Val. de 2 actions, sett.	*712 ..

SICAV

Plac. institut.	11635 31	11241 85
1re catégorie	10182 84	9982 81

24/7	Emission frais inclus	Rachat net

[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	BASF (Akt)	242 ..	242	242	243 80
199	Bayer	198 50	198 30	199 ..	194 40
115	Buffelsfont.	115 ..	115	116	115 ..
16	Charter	15 70	15 50	15 55	15 50
163	Chase Manh.	162 ..	162 80	162 80	164 ..
420	C.F. Fr.-Can.	419 ..	423 ..	423 ..	415 ..
18	De Beers (S.)	17 95	18 35	18 50	18 35
550	Deuts. Bank	558 .	548 ..	548 .	548
210	Dome Mines	206 ..	210	209 50	214 ..
535	DuPont Nem.	522 .	534	534 .	532 .
415	East. Kodak	407 50	417 50	420 50	420
58	East Rand	59 ..	58 40	58 40	58 15
240	Ericsson	248 .	240	240	235 60
380	Exxon Corp.	380 ..	378	377 50	382 ..
173	Ford Motor	173 ..	173 ..	172 80	170 ..
171	Free State	169 10	171	171 ..	171 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
156	Royal Dutch	153 90	156 20	156 30	155 80
16	RioTinto Zinc	16 25	16 10	16 20	16 10
171	St-Helena	168 ..	171 10	172 80	169 ..
355	Schlumberger	354 40	357 80	358 10	358 .
28	Shell Tr (S.)	28 40	27 60	27 70	27 55
465	Siemens A.G.	468 ..	465	462 ..	466 ..
49	Sony	49 80	49 55	49 65	49 65
17	Tanganyika	16 25	16 30	16 40	16 40
175	Unilever	175 10	175 50	176 ..	176 ..
30	Union Corp.	29 75	29 90	29 95	29 50
146	U. Min. 1/10	144 10	146	147 ..	147 ..
265	West Driet.	267	267 ..	267 40	269 ..
116	West Deep.	116 10	116 50	117 ..	117 10
200	West Hold.	209 50	200 30	203 ..	204 ..
3 ..	Zambia Cop.	3 05	3 10	3 10	3 10

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 286	4 350	4 34
Canada ($ can. 1)	4 167	4 224	4 21
Allemagne (100 DM)	171 400	171 700	170 50
Belgique (100 fr.)	11 531	11 554	10 97
Danemark (100 krd.)	74 340	74 570	74 25
Espagne (100 pes.)	7 435	7 495	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	9 377	9 470	9 50
Italie (100 lires)	0 656	0 658	0 61
Norvège (100 krs.)	81 720	81 770	81 75
Pays-Bas (100 fl.)	166 110	167 ...	165 50
Portugal (100 esc.)	16 690	16 705	15 10
Suède (100 krs.)	102 500	102 820	102 ..
Suisse (100 fr.)	162 350	162 325	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	23330 ..	23964 ..
Or fin (kilo en lingot)	23325 ..	24000 ..
Pièce française (20 fr.)	249 60	251 ..
Pièce française (10 fr.)	179 ..	181 20
Pièce suisse (20 fr.)	234	236 ..
Union latine (20 fr.)	217 50	223 50
Souverain	223 20	226 10
Pièce de 20 dollars	1063 20	1080 ..
Pièce de 10 dollars	542 ..	566 ..
Pièce de 5 dollars	357 50	... ..
Pièce de 50 pesos	943 50	963 ..
Pièce de 10 florins	208 ..	210 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PENDANT SA VISITE OFFICIELLE A BUCAREST

M. Chirac va préparer un accord décennal de coopération franco-roumaine

M. Jacques Chirac, accompagné de son épouse et de MM. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, et Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, commence, ce jeudi 24 juillet, un voyage officiel en République socialiste de Roumanie qui durera jusqu'à lundi. Samedi, il sera l'hôte à déjeuner à Constantza, sur les bords de la mer Noire, de M. Nicolas Ceausescu, président de la République et secrétaire général du parti communiste roumain. Le premier ministre aura eu vendredi des conversations politiques et économiques à Bucarest avec son homologue, M. Manea Manescu. M. Chirac se rendra dimanche dans le nord de la Moldavie avant de revenir à Bucarest pour s'entretenir de nouveau avec les responsables du gouvernement roumain.

Pour son septième voyage hors des frontières, M. Chirac a choisi la Roumanie. C'est la seconde fois qu'il va dans un pays socialiste : au début de l'année, il a été reçu en Union soviétique (1). Il rend à M. Manea Manescu, président du conseil roumain, la visite résultant de l'invitation que le prédécesseur de celui-ci, M. Maurer, avait adressée lors de sa venue à Paris en 1964 au premier ministre d'alors, Georges Pompidou.

Depuis cette époque, il est vrai, les échanges de personnalités ont été nombreux et fréquents entre la France et la Roumanie. Aux visites des ministres français des affaires étrangères à Bucarest, comme MM. Couve de Murville en 1966 et Maurice Schumann en 1973, avaient répondu celles de MM. Manescu en 1971 et Macovescu en 1974. M. Valéry Giscard d'Estaing, comme ministre de l'économie et des finances et en tant que président de la commission mixte franco-roumaine, s'était rendu en 1971 à Bucarest.

On se souvient qu'en mai 1968, malgré les barricades du quartier Latin, le général de Gaulle n'avait pas voulu décliner l'invitation de M. Nicolas Ceausescu, et ce dernier était venu à Paris en juin 1970 rendre la politesse.

M. Chirac veut donner à son voyage un double caractère, politique et économique. Les problèmes des relations entre l'Est et l'Ouest, notamment ceux qui se sont posés à l'occasion de la conférence sur la sécurité et la coopération européennes, seront évoqués. Il sera constaté que les objectifs des deux pays sont concordants en ce domaine, même si, sur certains points précis, les solutions envisagées ont pu naguère diverger. Ce fut par exemple le cas pour les institutions qui devraient être établies après l'accord général sur la C.S.C.E.

Mais l'attitude générale et constante depuis une décennie de la Roumanie au sein du camp socialiste est suivi avec sympathie à Paris. Les Roumains, sous l'impulsion de M. Ceausescu, ont défini leur propre « voie vers le socialisme ». Sans renier l'idéologie communiste, la Roumanie a adopté à plusieurs reprises une attitude originale envers Moscou, refusant l'alignement systématique, n'assistant pas à toutes les réunions des partis communistes de l'Europe de l'Est, ne permettant pas aux Soviétiques d'utiliser leur territoire pour des transits ou des manœuvres. Prônant les principes « gaulliens » de souveraineté nationale et de non-ingérence, M. Ceausescu a placé en quelque sorte la Roumanie en état d'indépendance dans l'interdépendance avec l'Union soviétique. Cela lui a permis d'entretenir de bonnes et fructueuses relations aussi bien avec la Yougoslavie qu'avec la Chine populaire et avec les Etats-Unis. Le président Gerald Ford se rendra dans quelques jours à Bucarest.

Aucun nuage n'a jamais assombri sérieusement les relations franco-roumaines depuis le dix-neuvième siècle, et l'on se plaît encore à rappeler l'amitié qui a lié au moment de la création de la Société des nations les ministres des affaires étrangères Aristide Briand et Nicolas Titulescu.

La coopération a été organisée en 1967, lorsque fut créée une commission mixte. Les mécanismes de cette commission pourraient être mis à jour. Il n'est pas impossible que M. Norbert Ségard, qui a fait en juin dernier un voyage à Bucarest, représente à l'avenir la France au sein de cet organisme plutôt que le ministre de l'économie et des finances. Il sera question, lors du voyage de M. Chirac à Bucarest, de la préparation d'un accord décennal de coopération, compte tenu de la réglementation du Marché commun.

Relations commerciales en progrès constants

Les relations commerciales franco-roumaines sont en progrès constant. Leur volume global s'est accru de 30 % en trois ans, passant de 1 023 millions de francs en 1972 à 1 648 en 1974. Pour les cinq premiers mois de 1975 les échanges se sont élevés à 805 millions contre 816 pour la période correspondante de l'année précédente. Les exportations françaises vers la Roumanie sont passées de 682 millions de francs en 1972 à 882 en 1974 et pour les cinq premiers mois de 1975 elles ont progressé de 20 % par rapport aux cinq premiers mois de l'année précédente. Les exportations roumaines vers la France sont passées de 447 millions de francs en 1972 à 766 en 1974 et se sont accrues de 45 % pendant les cinq premiers mois de 1975. Malgré une amélioration sensible le déséquilibre des échanges persiste en faveur de la France, qui est le quatrième fournisseur et le troisième client de la Roumanie.

Dans le monde occidental, la France demeure distancée pour ses relations économiques avec la Roumanie par l'Allemagne fédérale et par l'Italie. Les Roumains ont conclu avec la France des accords de coopération fondés notamment sur l'exploitation de brevets, l'achat de matériels et la fabrication de pièces détachées qui se développent par étapes. C'est le cas pour la régie Renault avec la fabrication de boîtes de vitesses et le montage de Renault 12. C'est aussi le cas pour le montage d'hélicoptères Alouette et Puma, de même que pour l'informatique ; la Roumanie produit désormais certains ordinateurs avec le concours de la C.I.I. et de Thomson C.S.F.

Des opérations nouvelles sont à l'étude : elles concernent les télécommunications, les presses et les laminoirs pour l'industrie sidérurgique, les équipements pour centrales électriques et enfin le procédé de télévision en couleurs SECAM. Aucun accord commercial ne sera signé pendant la visite de M. Chirac à Bucarest, néanmoins ce voyage devrait renforcer les liens économiques entre les deux pays.

En dehors des questions économiques et financières qui sont fondamentales, un certain contentieux oppose les deux gouvernements.

Le premier concerne l'établissement d'un consulat roumain à Marseille. Cette demande est justifiée par l'accroissement du trafic maritime et l'éventuelle création d'une ligne mixte Marseille - Constanza.

Le second contentieux est plus complexe et concerne l'église roumaine de la rue Saint-Jean-de-Beauvais, à Paris (5e). Cette église appartient à l'Etat roumain. Personne ne le conteste. Mais, en 1948, l'utilisation en a été confiée à une association d'émigrés présidée par le Père Boldeanu (*le Monde* daté 23-24 mars 1975 et du 13 mai 1975).

Ce prêtre n'est évidemment pas rattaché au patriarcat de Bucarest et, si anticommuniste qu'il soit, il a demandé d'être sous l'obédience du patriarche de Moscou. Le gouvernement roumain demande que la gestion de l'église soit confiée à une autre association et qu'un autre lieu de culte et de réunion soit attribué aux émigrés.

La dernière demande roumaine n'est qu'un souhait. Aucun président de la République n'a été en visite officielle en Roumanie depuis le général de Gaulle, en 1968. Bucarest souhaite que M. Valéry Giscard d'Estaing soit reçu au plus tôt dans le pays de l'Est le plus francophile avec la Pologne.

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Chirac a successivement visité depuis juin 1974 le Danemark, l'Irlande, l'Irak, l'Iran, l'Union soviétique et le Luxembourg.

LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Le Conseil constitutionnel déclare non conforme à la Constitution l'institution d'un juge unique

Le Conseil constitutionnel vient de déclarer *« non conforme »* à la Constitution l'institution d'un juge unique en matière correctionnelle. Le Parlement avait voté au mois de juin dernier une loi modifiant et complétant certaines dispositions du code de procédure pénale. L'article 6 de cette loi faisait du juge unique la règle et de la collégialité (trois magistrats), l'exception. Le président du tribunal de grande instance avait désormais la *« faculté »* en toute manière relevant de la compétence du tribunal — à l'exception des délits de presse — de décider de manière discrétionnaire et sans recours si le tribunal serait composé de trois magistrats ou d'un seul.

Saisi par soixante-neuf sénateurs de l'opposition — en vertu de la loi du 29 octobre 1974 (revisant l'article 61 de la Constitution), qui accorde le droit de saisine à soixante membres du Parlement — d'une requête tendant à l'annulation de cette institution de juge unique comme *« violant le principe de la collégialité des juges »*, le Conseil constitutionnel vient de leur donner raison.

« *L'article 6,* dit le Conseil dans ses considérants, *met en cause, alors surtout qu'il s'agit d'une loi pénale, le principe d'égalité devant la justice qui est inclus dans le principe d'égalité devant la loi proclamé dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et solennellement réaffirmé par le préambule de la Constitution.* »

« *Le respect de ce principe,* ajoute le Conseil constitutionnel, *fait obstacle à ce que des citoyens se trouvant dans des conditions semblables et poursuivis pour les mêmes infractions soient jugés par des juridictions composées selon des règles différentes* » sur la seule décision du président du tribunal. Une telle modification de juridiction ne peut relever que du législateur.

C'est la deuxième fois que le Conseil constitutionnel donne ainsi raison à l'opposition (la première fois il s'agissait du budget de la délégation générale à l'information).

Puisque « *les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours* » et « *s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles* » (art. 62, alinéa 2 de la Constitution), cette décision publiée ce jeudi 24 juillet au *Journal officiel* met fin à une querelle qui avait vu l'ensemble des associations judiciaires s'opposer à la généralisation de ce juge unique (*le Monde* du 10 juillet).

La suppression de la patente

Dans une décision publiée le même jour au *Journal officiel*, le conseil constitutionnel a d'autre part déclaré conforme à la Constitution la loi supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle (*le Monde* du 2 juillet). « *L'institution par ladite loi de la taxe professionnelle,* précise le conseil, *doit être regardée, non comme la création d'une ressource fiscale entièrement nouvelle, mais seulement comme la substitution de cette taxe professionnelle à la contribution des patentes tout en assurant d'ailleurs très explicitement la continuité et les transitions entre le régime ancien et le régime nouveau* ». Le conseil constitutionnel avait été saisi de cette requête par soixante-cinq députés de l'opposition.

M. Pinot remettra avant la fin de l'année son rapport sur la prostitution

M. Guy Pinot, premier président de la cour d'appel d'Orléans, a été officiellement chargé, par le conseil des ministres du mercredi 23 juillet, d' « étudier les problèmes qui se posent dans le domaine de la prostitution ». Le magistrat remettra un rapport au ministre de la santé, sans doute avant la fin de 1975 ainsi qu'il l'a indiqué mercredi au cours d'une réunion de presse avec Mme Simone Veil. « La mission de M. Pinot, a déclaré Mme Veil, n'est pas de régler des cas d'espèce ou de s'informer de telle ou telle situation, mais d'essayer de comprendre le phénomène dans son ensemble et de voir si certains aspects demandent des solutions juridiques et administratives. »

« Conciliateur et serein »

Comme tout un chacun, mais pas plus que d'autres, M. Guy Pinot avait suivi les développements, au début du mois de juin, de la révolte des prostituées. C'est du moins ce qu'il affirme aujourd'hui. Alors, pourquoi lui plus qu'un autre pour soumettre, dans les six mois, un rapport au ministre de la santé sur les problèmes de la prostitution ? La réponse est peut-être à chercher dans la personnalité chaleureuse, joviale, de ce personnage aux épaules carrées et à la tête ronde, qui a l'apparence d'un brave pêcheur à la ligne, la carrière d'un haut magistrat, la fougue d'un jeune homme, mais une finesse dans le regard qui se dissimule derrière une naïveté presque calculée.

Rond et plaisant, M. Pinot, à l'évidence, n'est pas le noir magistrat qu'on imagine assenant, au nom de la justice, des sentences exemplaires. Partout, il va répétant, et son attitude ne le dément pas, qu'il est l'homme du dialogue, de l'écoute, ardent à étudier les problèmes sous leur aspect humain.

Ce magistrat, fils de magistrat normand, parle, dans son appartement cossu et paisible du septième arrondissement de Paris, sous un grand portrait de son père. « C'était, *dit-il,* un homme exceptionnel. L'exemple de ses vertus m'a conduit à la magistrature. » *La carrière de M. Pinot — qui est âgé de cinquante-six ans — l'a mené de la chancellerie — de 1945 à 1955 — au poste de premier président de la cour d'appel d'Orléans après avoir, de 1955 à 1959, occupé la fonction importante de secrétaire général du conseil supérieur de la magistrature. Dans tous ces postes, il laisse agir sa fougue tempérée par ce sens du devoir qui l'a conduit à accepter la mission qu'on lui confie aujourd'hui.*

« J'ai, *raconte-t-il,* un peu hésité à accepter, mais j'ai pris sur moi car j'ai pensé que cela faisait partie de mes obligations. Sans être un sacrifice, c'est plus qu'un effort qu'on me demande. Je me lance dans une expérience délicate, mais évidemment pleine d'intérêt. De moi-même, je n'aurais pas fait acte de candidature. » *L'œil vif derrière ses grosses lunettes d'écaille, les mains potelées virevoltant dans l'air, M. Pinot affirme qu'il a été plus surpris que gêné par le bruit qu'on fait autour de lui :* « Monsieur Prostitution ! Pourquoi pas ? Je prends cela avec le reste. Encore heureux qu'on ait le sens de l'humour dans ce pays ! »

Un homme de bonne volonté

Même s'il dit et répète qu'il n'a « aucune idée préconçue » *sur la question de la prostitution, M. Pinot ne peut cacher qu'il fut chargé, pendant dix-huit mois, en tant que juge de la Seine, il y a quinze ans, d'appliquer une ordonnance de 1958 sur la protection des mineurs de dix-huit à vingt et un ans. A ce titre, il vit défiler dans son cabinet près de cinq cents mineures prostituées.* « Mais c'était il y a quinze ans », *insiste-t-il.*

Pour partir à la découverte, de quels autres moyens que son sens de l'humain disposera M. Pinot ? Lorsqu'il sera installé, dès lundi, au ministère de la santé, il mettra une équipe sur pied, mais ce ne sera pas un cabinet : « Je ne suis pas le ministre de la prostitution, je suis un homme de bonne volonté qui ouvrira le dialogue avec tous ceux qui le souhaitent et fera la synthèse avec objectivité. Les contacts humains m'ont toujours beaucoup apporté, car il n'y a que des interlocuteurs valables. »

Soucieux, comme le président de la République, qui l'a reçu pendant trois quarts d'heure avant sa nomination, de vivre dans une société plus harmonieuse, M. Pinot voudrait apparaître comme un « conciliateur à qui sa formation de magistrat a apporté la sérénité nécessaire, et dont le travail permettra d'éviter des complications et des affrontements dans une société qui en connaît assez ». *Aussi sa porte sera-t-elle largement ouverte. Il n'aura pas à régler les questions individuelles, mais il recevra volontiers — il les attend — les avis de tous ceux qui connaissent la prostitution ou la subissent. A commencer par Ulla, porte-parole des prostituées en révolte :* « Ce sera sûrement un de mes premiers interlocuteurs. »

BRUNO FRAPPAT.

Les pourparlers pour la libération de Mme Claustre

LE TCHAD SE PLAINT DES « INGÉRENCES » DU NÉGOCIATEUR FRANÇAIS

M. Stéphane Hessel, conseiller technique au cabinet du ministre de la coopération, repart pour le Tchad ce jeudi 24 juillet afin de poursuivre les négociations en vue de la libération de Mme Claustre, ethnologue française détenue par les rebelles toubous depuis avril 1974. Lors de son quatrième voyage au Tchad, la semaine dernière, M. Hessel avait annoncé à l'issue d'un entretien avec le chef des rebelles, M. Hissene Habre, que Mme Claustre serait libérée le 1er août.

Les négociations ont, toutefois, suscité quelques réticences à N'Djamena. Les autorités tchadiennes considèrent, en effet, selon l'agence Reuter, que les activités de M. Hessel constituent *« une ingérence dans les affaires intérieures tchadiennes »*. Elles lui reprocheraient de ne pas avoir informé le gouvernement tchadien de la teneur des négociations qu'il menait avec le chef rebelle et seraient persuadées que des armes ont été livrées aux dissidents. Elles se demandent aussi si du matériel n'aurait pas été livré par l'avion qui a récemment ramené du Tibesti trois photographes français de l'agence Gamma qui venaient de passer deux mois avec les rebelles. L'agence a publié sur ce point un démenti catégorique.

Dans une déclaration faite mercredi à Paris, le ministre de la coopération, M. Abelin, a réaffirmé qu'il n'était pas question de livrer des armes aux rebelles. Il a aussi déclaré que les autorités tchadiennes avaient été constamment informées.

Le général de division Duval, chargé de mission auprès de M. Abelin, a été envoyé à N'Djamena le 22 juillet pour fournir des éclaircissements au gouvernement tchadien.

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1975 a été tiré à 506 046 exemplaires.

A B C D E F G H

